



Deuxième trimestre de 2011 • Rapport aux actionnaires • *Trois et six mois terminés le 30 avril 2011*

Le Groupe Banque TD présente les résultats du deuxième trimestre de 2011

L'information financière dans le présent document est présentée en dollars canadiens et repose sur nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés et les notes y afférentes préparés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada, sauf indication contraire.

POINTS SAILLANTS FINANCIERS DU DEUXIÈME TRIMESTRE par rapport au trimestre de l'exercice précédent :

- Le bénéfice dilué par action comme présenté a été de 1,46 \$, par rapport à 1,30 \$.
- Le bénéfice dilué par action rajusté a été de 1,59 \$, par rapport à 1,36 \$.
- Le bénéfice net comme présenté s'est établi à 1 332 millions de dollars, par rapport à 1 176 millions de dollars.
- Le bénéfice net rajusté s'est élevé à 1 451 millions de dollars, par rapport à 1 234 millions de dollars.

POINTS SAILLANTS FINANCIERS CUMULATIFS des six mois terminés le 30 avril 2011 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent :

- Le bénéfice dilué par action comme présenté a été de 3,14 \$, par rapport à 2,74 \$.
- Le bénéfice dilué par action rajusté a été de 3,33 \$, par rapport à 2,96 \$.
- Le bénéfice net comme présenté s'est établi à 2 873 millions de dollars, par rapport à 2 473 millions de dollars.
- Le bénéfice net rajusté s'est élevé à 3 039 millions de dollars, par rapport à 2 664 millions de dollars.

Les mesures rajustées sont des mesures financières non conformes aux PCGR. Se reporter à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» du rapport de gestion pour obtenir une description des résultats comme présentés et rajustés.

RAJUSTEMENTS DU DEUXIÈME TRIMESTRE (ÉLÉMENTS À NOTER)

Les chiffres du bénéfice comme présenté pour le deuxième trimestre comprennent les éléments à noter suivants :

- Amortissement d'actifs incorporels de 108 millions de dollars après impôts (12 cents l'action), comparativement à 123 millions de dollars après impôts (14 cents l'action) au deuxième trimestre de l'exercice précédent.
- Gain de 6 millions de dollars après impôts (1 cent l'action) attribuable à la variation de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de titres de créance reclassés disponibles à la vente, par rapport à un gain de 23 millions de dollars après impôts (3 cents l'action) au deuxième trimestre de l'exercice précédent.
- Frais d'intégration et de restructuration de 16 millions de dollars après impôts (2 cents l'action) liés aux acquisitions effectuées par les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis.
- Gain de 2 millions de dollars après impôts résultant de la variation de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises, déduction faite de la provision pour pertes sur créances, par rapport à une perte de 2 millions de dollars après impôts au deuxième trimestre de l'exercice précédent.
- Frais d'intégration de 3 millions de dollars après impôts liés à l'acquisition des Services financiers Chrysler.

TORONTO, le 26 mai 2011 – Le Groupe Banque TD (TD ou la Banque) a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers pour son deuxième trimestre, qui s'est terminé le 30 avril 2011. Dans l'ensemble, les résultats pour le trimestre témoignent des excellents bénéfices produits par les activités de détail au Canada et aux États-Unis. Au cours du trimestre, TD a aussi réalisé l'acquisition des Services financiers Chrysler.

«TD a poursuivi sur sa lancée au deuxième trimestre, les bénéfices pour l'ensemble de nos activités de détail ayant atteint une croissance à deux chiffres, a déclaré Ed Clark, président du groupe et chef de la direction de TD. En hausse de 17 % par rapport à il y a un an, le total des bénéfices produits par les activités de détail rajustés est demeuré près du record de 1,4 milliard de dollars atteint au trimestre précédent, ce qui confirme la résilience et la capacité de générer des bénéfices de nos entreprises axées sur le service au client.»

Services bancaires personnels et commerciaux au Canada

Les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada ont produit des bénéfices de 847 millions de dollars pour le trimestre, en hausse de 11 % en regard de la période correspondante de l'exercice précédent. TD Canada Trust (TDCT) a connu une forte croissance des volumes de prêts aux entreprises et des dépôts d'entreprises, une progression marquée des dépôts de particuliers, des prêts hypothécaires et des prêts indirects, ainsi qu'une amélioration continue de la provision pour pertes sur créances. La satisfaction de la clientèle a aussi atteint un nouveau sommet pour le trimestre considéré.

«Il s'agit du deuxième meilleur trimestre jamais enregistré par les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et ce, malgré le nombre moins élevé de jours dans le trimestre et le ralentissement, comme attendu, de la croissance des volumes des services bancaires aux particuliers en comparaison des niveaux exceptionnels enregistrés en 2010, a dit Tim Hockey, chef de groupe, Services bancaires canadiens et Assurance, TD. Ayant considérablement accru leur part de marché au cours des dernières années, nos services bancaires aux entreprises ont encore une fois eu de bons résultats, et obtenu une croissance des prêts et des dépôts. Nous prévoyons toujours que TDCT dégagera d'excellents résultats pour l'exercice 2011, même si la croissance des bénéfices ralentira au troisième trimestre par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.»

Gestion de patrimoine

Le bénéfice net de la division mondiale de gestion de patrimoine, qui exclut le placement comme présenté de TD dans TD Ameritrade, s'est établi à 150 millions de dollars pour le trimestre; cette hausse de 35 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent est principalement le fait des revenus tirés des commissions dont la hausse est attribuable à l'augmentation des actifs des clients, au fort volume des transactions et à l'amélioration de la marge d'intérêt nette. TD Ameritrade a contribué 57 millions de dollars aux bénéfices du secteur, soit une hausse de 2 % en regard de son apport du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

«Ces résultats signifient des profits records pour nos activités, grâce entre autres au niveau très élevé des activités de négociation au cours de la première moitié du trimestre et à la tendance haussière soutenue des marchés boursiers, ce qui a favorisé la croissance des revenus, a dit Mike Pedersen, chef de groupe, Gestion de patrimoine, Canaux directs et Services partagés, TD. D'après le rendement dégagé au premier semestre de 2011, nous demeurons persuadés que le secteur connaîtra un excellent exercice 2011.»

Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis

Les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ont produit un bénéfice net comme présenté de 315 millions de dollars US pour le trimestre, en hausse de 31 % en regard de la période correspondante de l'exercice précédent. Le bénéfice net rajusté du secteur s'est établi à 331 millions de dollars US, en hausse de 37 % par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. En dollars américains, les revenus ont augmenté de 23 % en regard du trimestre correspondant de l'exercice précédent, tonifiés surtout par la très forte croissance des prêts et des dépôts et par les acquisitions.

«TD Bank, la banque américaine la plus pratique, a connu un excellent trimestre grâce à une forte croissance interne, à la stabilisation du crédit, à l'expansion continue de notre réseau de succursales et à notre orientation client, a déclaré Bharat Masrani, chef de groupe, Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, TD. Nous demeurons convaincus que les volumes enregistreront une croissance marquée d'ici la fin de l'exercice, même si l'économie ne s'est pas encore remise.»

Services bancaires de gros

Les Services bancaires de gros ont produit un bénéfice net comme présenté de 180 millions de dollars, en baisse de 18 % en regard du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les résultats dénotent un recul des revenus de transaction de dérivés d'actions et d'instruments à taux fixe. Les gains sur valeurs mobilières dans le portefeuille de placements ont été minimes pour le trimestre considéré, alors que des gains plus élevés avaient été réalisés au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

«Nos résultats ont répondu au point bas de nos attentes, traduisant les chocs mondiaux et l'accroissement de la concurrence dans les marchés d'instruments à taux fixe qui ont caractérisé le trimestre, a dit Bob Dorrance, chef de groupe, Services bancaires de gros, TD. Nous nous attendons à ce que se maintienne la vive concurrence dans un marché hésitant, mais sommes optimistes quant à notre capacité de gagner des mandats de nouvelles émissions et de consultation à mesure que l'économie se redressera et que les clients réinvestiront sur les marchés financiers.»

Siège social

Le secteur Siège social, qui comprend les autres activités de la Banque, a subi une perte nette comme présentée de 205 millions de dollars, contre 217 millions de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent, et une perte nette rajustée de 102 millions de dollars, par rapport à 159 millions de dollars.

Capital

Le ratio des fonds propres de première catégorie de TD a été de 12,7 % pour le trimestre, ce qui équivaut à celui du trimestre précédent. L'excellente capacité interne de générer des capitaux en a été en partie neutralisée par l'incidence de l'acquisition des Services financiers Chrysler. La qualité du capital est demeurée très élevée, les fonds propres de première catégorie représentant plus de 75 % de l'avoir corporel en actions ordinaires.

Conclusion

«Ces résultats confirment encore que TD peut croître de façon rentable et durable grâce à la force et à la stabilité de nos activités de détail, a déclaré M. Clark. À notre avis, la situation économique en Amérique du Nord continuera de s'améliorer, mais de façon graduelle et sur un certain temps. Nous persistons à croire que 2011 sera une excellente année pour la Banque, qui continue de produire de solides résultats d'exploitation et d'investir pour la croissance future.»

TABLE DES MATIÈRES

1	POINTS SAILLANTS FINANCIERS et RAJUSTEMENTS DU DEUXIÈME TRIMESTRE (ÉLÉMENTS À NOTER)	36	Conventions comptables et estimations
		43	Modifications du contrôle interne à l'égard de l'information financière
	RAPPORT DE GESTION		ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES
4	Points saillants financiers	44	Bilan consolidé intermédiaire
5	Notre rendement	45	État des résultats consolidé intermédiaire
9	Aperçu des résultats financiers	46	État des modifications survenues dans l'avoir des actionnaires consolidé intermédiaire
14	Rapport de gestion des secteurs d'activité de TD	46	État du résultat étendu consolidé intermédiaire
25	Revue du bilan	47	État des flux de trésorerie consolidé intermédiaire
26	Qualité du portefeuille de crédit	48	Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires
28	Situation du capital		
29	Gestion des risques		
33	Arrangements hors bilan	63	RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES ET DES INVESTISSEURS
35	Résultats trimestriels		

Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs

De temps à autre, la Banque fait des énoncés prospectifs, écrits et verbaux, y compris dans le présent document, d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et d'autres communications. En outre, des représentants de la Banque peuvent formuler verbalement des énoncés prospectifs aux analystes, aux investisseurs, aux médias et à d'autres personnes. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable du Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Les énoncés prospectifs comprennent, sans s'y limiter, des énoncés formulés dans le présent document au paragraphe «Perspectives» pour chacun des secteurs d'exploitation, à la rubrique «Sommaire du rendement» et dans d'autres énoncés concernant les objectifs et les priorités de la Banque pour 2011 et par la suite et les stratégies pour les atteindre, ainsi que le rendement financier prévu de la Banque. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes et expressions comme «croire», «prévoir», «anticiper», «avoir l'intention de», «estimer», «planifier» et «pouvoir», et de verbes au futur ou au conditionnel.

De par leur nature, ces énoncés obligent la Banque à formuler des hypothèses et sont assujettis à des risques et incertitudes, généraux ou spécifiques. Particulièrement du fait de l'incertitude quant à l'environnement financier, à la conjoncture économique et au cadre réglementaire, ces risques et incertitudes – dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque et dont les répercussions peuvent être difficiles à prévoir – peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Les facteurs de risque qui pourraient entraîner de tels écarts incluent les risques, notamment, de crédit, de marché (y compris les marchés des actions, des marchandises, des changes et des instruments à taux d'intérêt), d'illiquidité, d'exploitation, de réputation, d'assurance, de stratégie et de réglementation ainsi que les risques juridiques et environnementaux et les autres risques, tous présentés dans le rapport de gestion inclus dans le rapport annuel 2010 de la Banque. Parmi les autres facteurs de risque, mentionnons l'incidence des récentes modifications législatives aux États-Unis, comme il est mentionné à la rubrique «Événements importants en 2010» de la section «Notre rendement» du rapport de gestion de 2010; les modifications aux lignes directrices sur les fonds propres et la liquidité, et les instructions relatives à la présentation ainsi que leur nouvelle interprétation; l'augmentation des coûts de financement de crédit causée par l'illiquidité des marchés et la concurrence pour l'accès au financement; le défaut de tiers de se conformer à leurs obligations envers la Banque ou ses sociétés affiliées relativement au traitement et au contrôle de l'information. Veuillez noter que la liste qui précède n'est pas une liste exhaustive de tous les risques possibles et d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence négative sur les résultats de la Banque. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique «Facteurs de risque et gestion des risques» du rapport de gestion de 2010. Le lecteur doit examiner ces facteurs attentivement, ainsi que d'autres incertitudes et événements possibles, de même que l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs, avant de prendre des décisions à l'égard de la Banque et ne doit pas se fier indûment aux énoncés prospectifs de la Banque.

Les hypothèses économiques importantes éayant les énoncés prospectifs figurant dans le présent document figurent dans le rapport annuel 2010 de la Banque sous les rubriques «Sommaire et perspectives économiques» et, pour chacun des secteurs d'activité, «Perspectives et orientation pour 2011», en leur version modifiée dans le présent rapport, sous les rubriques «Perspectives» et pour le secteur Siège social dans le présent rapport, sous la rubrique «Perspectives».

Tout énoncé prospectif contenu dans le présent document représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider les investisseurs de la Banque et les analystes à comprendre la situation financière, les objectifs et les priorités et les résultats financiers prévus de la Banque aux dates indiquées et pour les trimestres terminés à ces dates, et peut ne pas convenir à d'autres fins. La Banque n'effectuera pas de mise à jour de quelque énoncé prospectif, écrit ou verbal, qu'elle peut faire de temps à autre directement ou indirectement, à moins que la législation en valeurs mobilières applicable l'exige.

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion est présenté pour aider les lecteurs à évaluer les changements importants survenus dans la situation financière et les résultats d'exploitation du Groupe Banque TD (TD ou la Banque) pour les trois mois et les six mois terminés le 30 avril 2011, comparativement aux périodes correspondantes. Il doit être lu avec les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés de la Banque et les notes y afférentes inclus dans le présent rapport aux actionnaires et avec notre rapport annuel 2010. Le présent rapport de gestion est daté du 26 mai 2011. À moins d'indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens et proviennent principalement du rapport annuel 2010 de la Banque ou de ses états financiers consolidés intermédiaires et des notes y afférentes dressés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée. Des renseignements additionnels concernant la Banque, y compris la notice annuelle 2010 de la Banque, sont disponibles sur le site Web de la Banque, à l'adresse <http://www.td.com>, de même que sur le site SEDAR, à l'adresse <http://www.sedar.com>, et sur le site de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, à l'adresse <http://www.sec.gov> (section EDGAR Filers).

TABLEAU 1 : POINTS SAILLANTS FINANCIERS

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois terminés les			Six mois terminés les	
	30 avril 2011	31 janvier 2011	30 avril 2010	30 avril 2011	30 avril 2010
Résultats d'exploitation					
Total des revenus	5 122 \$	5 460 \$	4 767 \$	10 582 \$	9 804 \$
Provision pour pertes sur créances	343	414	365	757	882
Frais autres que d'intérêts	3 201	3 193	2 953	6 394	5 934
Bénéfice net – comme présenté	1 332	1 541	1 176	2 873	2 473
Bénéfice net – rajusté ¹	1 451	1 588	1 234	3 039	2 664
Profit économique ²	466	554	200	1 022	572
Rendement de l'avoir en actions ordinaires – comme présenté	14,0 %	15,5 %	13,0 %	14,8 %	13,5 %
Rendement du capital investi ²	13,4 %	14,1 %	12,0 %	13,8 %	12,9 %
Situation financière					
Total de l'actif	629 867 \$	616 368 \$	573 905 \$	629 867 \$	573 905 \$
Total des actifs pondérés en fonction des risques	202 669	199 235	187 174	202 669	187 174
Total de l'avoir des actionnaires	41 330	41 524	38 424	41 330	38 424
Ratios financiers					
Ratio d'efficacité – comme présenté	62,5 %	58,5 %	61,9 %	60,4 %	60,5 %
Ratio d'efficacité – rajusté ¹	59,4	56,4	59,2	57,9	57,1
Fonds propres de première catégorie par rapport aux actifs pondérés en fonction des risques	12,7	12,7	12,0	12,7	12,0
Provision pour pertes sur créances en % des prêts moyens nets	0,50	0,60	0,58	0,55	0,68
Information sur les actions ordinaires – comme présentée (en dollars)					
Bénéfice par action					
De base	1,46 \$	1,70 \$	1,31 \$	3,16 \$	2,76 \$
Dilué	1,46	1,69	1,30	3,14	2,74
Dividendes	0,66	0,61	0,61	1,27	1,22
Valeur comptable	42,81	43,23	40,35	42,81	40,35
Cours de clôture	81,92	74,96	75,50	81,92	75,50
Actions en circulation (en millions)					
Nombre moyen – de base	883,1	879,3	863,8	881,2	861,5
Nombre moyen – dilué	888,3	883,7	869,4	885,9	866,7
Fin de période	886,1	882,1	868,2	886,1	868,2
Capitalisation boursière (en milliards de dollars canadiens)	72,6 \$	66,1 \$	65,6 \$	72,6 \$	65,6 \$
Rendement de l'action	3,1 %	3,3 %	3,5 %	3,2 %	3,5 %
Ratio de distribution sur actions ordinaires	45,1 %	36,0 %	46,8 %	40,2 %	44,3 %
Ratio cours/bénéfice	14,9	14,0	15,5	14,9	15,5
Information sur les actions ordinaires – rajustée (en dollars)¹					
Bénéfice par action					
De base	1,60 \$	1,75 \$	1,37 \$	3,35 \$	2,98 \$
Dilué	1,59	1,74	1,36	3,33	2,96
Ratio de distribution sur actions ordinaires	41,3 %	34,9 %	44,5 %	38,0 %	41,0 %
Ratio cours/bénéfice	13,3	12,7	12,8	13,3	12,8

¹ Les mesures rajustées sont non conformes aux PCGR. Pour plus d'informations sur les résultats comme présentés et les résultats rajustés, se reporter à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque».

² Le profit économique et le rendement du capital investi sont des mesures financières non conformes aux PCGR. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique «Profit économique et rendement du capital investi».

NOTRE RENDEMENT

Aperçu de la société

La Banque Toronto-Dominion et ses filiales sont désignées collectivement par l'appellation Groupe Banque TD (TD ou la Banque). TD est la sixième banque en importance en Amérique du Nord d'après le nombre de succursales et elle offre ses services à plus de 19 millions de clients regroupés dans quatre principaux secteurs qui exercent leurs activités dans plusieurs centres financiers clés dans le monde : Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, y compris TD Canada Trust et TD Assurance; Gestion de patrimoine, y compris TD Waterhouse et un placement dans TD Ameritrade; Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, y compris TD Bank, la banque américaine la plus pratique; et Services bancaires de gros, y compris Valeurs Mobilières TD. En outre, TD figure parmi les principales sociétés de services financiers par Internet du monde, avec environ 7 millions de clients en ligne. Au 30 avril 2011, les actifs de TD totalisaient 630 milliards de dollars. La Banque Toronto-Dominion est inscrite à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York sous le symbole «TD».

Présentation de l'information financière de la Banque

La Banque dresse ses états financiers consolidés intermédiaires selon les PCGR et désigne «comme présentés» les résultats dressés selon les PCGR. La Banque utilise également des mesures financières non conformes aux PCGR pour obtenir les résultats «rajustés», afin d'évaluer chacun de ses secteurs d'activité et de mesurer son rendement global. Pour obtenir les résultats rajustés, la Banque retire les «éléments à noter», déduction faite des impôts sur les bénéfices, des résultats comme présentés. Les éléments à noter comprennent des éléments que la direction n'estime pas révélateurs du rendement de l'entreprise sous-jacente. La Banque croit que les résultats rajustés permettent au lecteur de mieux comprendre comment la direction évalue le rendement de la Banque. Les éléments à noter sont présentés dans le tableau de la page suivante. Comme expliqué, les résultats rajustés sont différents des résultats comme présentés selon les PCGR. Les résultats rajustés, les éléments à noter et les termes semblables utilisés dans le présent document ne sont pas définis aux termes des PCGR et, par conséquent, pourraient ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs.

Le tableau qui suit donne les résultats d'exploitation – comme présentés de la Banque.

TABLEAU 2 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION – COMME PRÉSENTÉS

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les			Six mois terminés les	
	30 avril 2011	31 janvier 2011	30 avril 2010	30 avril 2011	30 avril 2010
Revenu d'intérêts net	3 079 \$	3 165 \$	2 790 \$	6 244 \$	5 639 \$
Revenus autres que d'intérêts	2 043	2 295	1 977	4 338	4 165
Total des revenus	5 122	5 460	4 767	10 582	9 804
Provision pour pertes sur créances	343	414	365	757	882
Frais autres que d'intérêts	3 201	3 193	2 953	6 394	5 934
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices, participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales et quote-part du bénéfice net d'une société liée	1 578	1 853	1 449	3 431	2 988
Charge d'impôts sur les bénéfices	287	343	308	630	578
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales, déduction faite des impôts sur les bénéfices	25	26	26	51	53
Quote-part du bénéfice net d'une société liée, déduction faite des impôts sur les bénéfices	66	57	61	123	116
Bénéfice net – comme présenté	1 332	1 541	1 176	2 873	2 473
Dividendes sur actions privilégiées	40	49	48	89	97
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté	1 292 \$	1 492 \$	1 128 \$	2 784 \$	2 376 \$

TABLEAU 3 : MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR – RAPPROCHEMENT DU BÉNÉFICE NET RAJUSTÉ ET DU BÉNÉFICE NET COMME PRÉSENTÉ

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les			Six mois terminés les	
	30 avril 2011	31 janvier 2011	30 avril 2010	30 avril 2011	30 avril 2010
Résultats d'exploitation – rajustés					
Revenu d'intérêts net	3 079 \$	3 165 \$	2 790 \$	6 244 \$	5 639 \$
Revenus autres que d'intérêts ¹	2 034	2 202	1 948	4 236	4 110
Total des revenus	5 113	5 367	4 738	10 480	9 749
Provision pour pertes sur créances ²	343	414	425	757	942
Frais autres que d'intérêts ³	3 036	3 028	2 804	6 064	5 565
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices, participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales et quote-part du bénéfice net d'une société liée	1 734	1 925	1 509	3 659	3 242
Charge d'impôts sur les bénéfices ⁴	340	385	332	725	680
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales, déduction faite des impôts sur les bénéfices	25	26	26	51	53
Quote-part du bénéfice net d'une société liée, déduction faite des impôts sur les bénéfices ⁵	82	74	83	156	155
Bénéfice net – rajusté	1 451	1 588	1 234	3 039	2 664
Dividendes sur actions privilégiées	40	49	48	89	97
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté	1 411	1 539	1 186	2 950	2 567
Rajustements pour les éléments à noter : Augmentation (diminution) du bénéfice net					
Amortissement des actifs incorporels ⁶	(108)	(112)	(123)	(220)	(235)
Juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de titres de créance reclassés comme disponibles à la vente ⁷	6	81	23	87	27
Frais d'intégration et de restructuration liés aux acquisitions effectuées par les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ⁸	(16)	(13)	–	(29)	(46)
Juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises, déduction faite de la provision pour pertes sur créances ⁹	2	(3)	(2)	(1)	(9)
Économie d'impôts due à la modification des taux d'impôt sur les bénéfices prévus par la loi ¹⁰	–	–	–	–	11
Reprise de provision pour réclamations d'assurance ¹¹	–	–	–	–	17
Provision générale dans les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et les Services bancaires de gros ¹²	–	–	44	–	44
Frais d'intégration liés à l'acquisition des Services financiers Chrysler ¹³	(3)	–	–	(3)	–
Total des rajustements pour les éléments à noter	(119)	(47)	(58)	(166)	(191)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté	1 292 \$	1 492 \$	1 128 \$	2 784 \$	2 376 \$

¹ Les revenus autres que d'intérêts rajustés excluent les éléments à noter suivants : *deuxième trimestre de 2011* – gain de 3 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises, comme expliqué à la note 9 ci-dessous; gain de 9 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de titres de créance reclassés comme disponibles à la vente, comme expliqué à la note 7 ci-dessous; *premier trimestre de 2011* – perte de 6 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises; gain de 99 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de titres de créance reclassés comme disponibles à la vente; *deuxième trimestre de 2010* – perte de 5 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises; gain 34 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de titres de créance reclassés comme disponibles à la vente; *premier trimestre de 2010* – perte de 11 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises; gain de 12 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de titres de créance reclassés comme disponibles à la vente; recouvrement de 25 millions de dollars de réclamations d'assurance, comme expliqué à la note 11 ci-dessous.

² La provision pour pertes sur créances rajustée exclut les éléments à noter suivants : *deuxième trimestre de 2010* – reprise de 60 millions de dollars des provisions générales pour pertes sur créances dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Services bancaires de gros.

³ Les frais autres que d'intérêts rajustés excluent les éléments à noter suivants : *deuxième trimestre de 2011* – amortissement d'actifs incorporels de 138 millions de dollars, comme expliqué à la note 6 ci-dessous; frais d'intégration de 26 millions de dollars liés aux acquisitions effectuées par les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, comme expliqué à la note 8 ci-dessous; frais d'intégration de 4 millions de dollars liés à l'acquisition des Services financiers Chrysler, comme expliqué à la note 13; *premier trimestre de 2011* – amortissement d'actifs incorporels de 144 millions de dollars; frais d'intégration de 21 millions de dollars liés aux acquisitions effectuées par les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis; *deuxième trimestre de 2010* – amortissement d'actifs incorporels de 149 millions de dollars; *premier trimestre de 2010* – amortissement d'actifs incorporels de 149 millions de dollars; frais d'intégration et de restructuration de 71 millions de dollars liés aux acquisitions effectuées par les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis.

⁴ Pour un rapprochement de la charge d'impôts sur les bénéfices comme présentée et de la charge d'impôts sur les bénéfices rajustée, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement de la charge d'impôts sur les bénéfices comme présentée et de la charge rajustée» à la rubrique «Impôts et taxes» du présent document.

⁵ La quote-part du bénéfice net rajustée d'une société liée exclut les éléments à noter suivants : *deuxième trimestre de 2011* – amortissement d'actifs incorporels de 16 millions de dollars, comme expliqué à la note 6 ci-dessous; *premier trimestre de 2011* – amortissement d'actifs incorporels de 17 millions de dollars; *deuxième trimestre de 2010* – amortissement d'actifs incorporels de 22 millions de dollars; *premier trimestre de 2010* – amortissement d'actifs incorporels de 17 millions de dollars.

⁶ L'amortissement des actifs incorporels se rapporte principalement à l'acquisition de Canada Trust en 2000, à l'acquisition de TD Banknorth en 2005 et à sa privatisation en 2007, à l'acquisition de Commerce en 2008, ainsi qu'à l'amortissement des actifs incorporels compris dans la quote-part du bénéfice net de TD Ameritrade. Avec prise d'effet au premier trimestre de 2011, l'amortissement des logiciels est inclus dans l'amortissement des actifs incorporels; toutefois, il n'est pas inclus aux fins des éléments à noter, qui ne comprennent que l'amortissement des actifs incorporels acquis par suite de regroupements d'entreprises.

⁷ En date du 1^{er} août 2008, la Banque a modifié sa stratégie de négociation en ce qui concerne certains titres de créance détenus à des fins de transaction en raison de la récente détérioration des marchés et des bouleversements profonds du marché du crédit survenus plus tôt. La Banque n'a plus l'intention de négocier activement cette catégorie de titres de créance. Par conséquent, la Banque a reclassé certains titres de créance détenus à des fins de transaction dans la catégorie disponibles à la vente, conformément aux modifications du chapitre 3855, «Instruments financiers – comptabilisation et évaluation», du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA)*. Dans le cadre de la stratégie de négociation de la Banque, ces titres de créance sont couverts sur le plan économique, principalement avec des swaps sur défaillance de crédit et des contrats de swaps de taux d'intérêt. Cela comprend le risque lié à la conversion des monnaies étrangères pour le portefeuille de titres de créance et les dérivés qui le couvrent. Ces dérivés ne sont pas admissibles au reclassement et sont comptabilisés à la juste valeur, les variations de juste valeur étant passées en résultat de la période. La direction estime que cette asymétrie entre le traitement comptable des dérivés et celui du portefeuille de titres, qui comprend les titres de créance reclassés, entraîne une volatilité périodique des profits et des pertes qui n'est pas représentative des caractéristiques économiques de la performance de l'entreprise sous-jacente des Services bancaires de gros. À compter du deuxième trimestre de 2011, la Banque peut à l'occasion remplacer des titres dans le portefeuille afin de mieux utiliser le financement initial à échéance déterminée qui y correspond. Par conséquent, les dérivés sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice dans le secteur Services bancaires de gros, et les gains et les pertes sur les dérivés, en sus des montants comptabilisés, sont constatés dans le secteur Siège social. Les résultats rajustés de la Banque excluent les gains et les pertes relatifs aux dérivés qui dépassent le montant comptabilisé.

⁸ Par suite des acquisitions effectuées par les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et des initiatives d'intégration et de restructuration connexes entreprises, la Banque peut engager des frais d'intégration et de restructuration. Les frais de restructuration se composent principalement des frais liés aux indemnités de départ, des frais liés à la modification des contrats d'emploi et de primes de certains dirigeants, des frais liés à la résiliation de contrats, et de la dépréciation d'actifs à long terme. Les frais d'intégration se composent des frais relatifs au maintien de l'effectif, des honoraires de consultation externes, des coûts de marketing (notamment les communications avec la clientèle et la diffusion de la nouvelle marque) et des frais de déplacement liés à l'intégration. Avec prise d'effet au deuxième trimestre de 2010, le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis a choisi de ne plus inclure d'autres frais d'intégration et de restructuration liés à Commerce dans cet élément à noter étant donné que les efforts dans ces domaines tirent à leur fin et que la restructuration et l'intégration de Commerce sont pratiquement achevés. Pour les trois mois et les six mois terminés le 30 avril 2011, les frais d'intégration ont découlé des acquisitions facilitées par la FDIC, et aucuns frais de restructuration n'ont été comptabilisés.

⁹ La Banque achète des swaps sur défaillance de crédit pour couvrir le risque de crédit du portefeuille de prêts aux grandes entreprises des Services bancaires de gros. Ces swaps ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture et sont évalués à la juste valeur, et les variations de juste valeur sont constatées dans les résultats de la période considérée. Les prêts connexes sont comptabilisés au coût après amortissement. La direction estime que cette asymétrie entre le traitement comptable des swaps sur défaillance de crédit et celui des prêts entraînerait une volatilité périodique des profits et des pertes, qui n'est représentative ni des caractéristiques économiques du portefeuille de prêts aux grandes entreprises ni du rendement de l'entreprise sous-jacente des Services bancaires de gros. Par conséquent, les swaps sur défaillance de crédit sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice dans le secteur Services bancaires de gros, et les gains et les pertes relatifs aux swaps sur défaillance de crédit, en sus des coûts comptabilisés, sont constatés dans le secteur Siège social. Les résultats rajustés excluent les gains et les pertes relatifs aux swaps sur défaillance de crédit, en sus des coûts comptabilisés. Lorsqu'un incident de crédit se produit dans le portefeuille de prêts aux grandes entreprises qui comporte des swaps sur défaillance de crédit comme couverture connexe, la provision pour pertes sur créances liée à la portion qui était couverte au moyen des swaps sur défaillance de crédit est portée en diminution de cet élément à noter.

¹⁰ Cet élément représente l'incidence des modifications prévues des taux d'impôt sur les bénéfices prévus par la loi sur les soldes d'impôts futurs nets.

¹¹ La Banque a inscrit dans les activités d'assurances de ses filiales un passif actuariel additionnel au titre des pertes éventuelles au premier trimestre de 2008 relativement à une décision d'un tribunal de l'Alberta. La législation du gouvernement de l'Alberta qui a pour effet de limiter les montants de réclamation pour les blessures mineures causées par des accidents de la route a été contestée et jugée inconstitutionnelle. Au troisième trimestre de 2009, le gouvernement de l'Alberta a gagné son appel de la décision. Les requérants ont demandé l'autorisation d'interjeter appel de la décision devant la Cour suprême du Canada, et au premier trimestre de 2010, la Cour suprême du Canada a rejeté la demande des requérants. Par suite de cette issue favorable, la Banque a repris sa provision pour litige relative à la limite des réclamations pour les blessures mineures en Alberta.

¹² Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2009, les Services de financement TD ont aligné leur méthode de constitution de provisions pour pertes sur prêts sur la méthode de constitution de provisions pour l'ensemble des autres prêts de détail du secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada; toute provision générale résultant du changement de méthode est incluse dans ce poste.

¹³ La Banque a engagé des frais d'intégration par suite de l'acquisition des Services financiers Chrysler au Canada et aux États-Unis et des initiatives d'intégration connexes qui ont été entreprises. Les frais d'intégration comprennent des frais relatifs aux technologies de l'information, au maintien de l'effectif, des honoraires de consultation externes, des coûts de marketing (notamment les communications avec la clientèle et la diffusion de la nouvelle marque) et des frais de déplacement liés à l'intégration. Bien que les frais d'intégration liés à cette acquisition aient été engagés au Canada et aux États-Unis, la majorité d'entre eux devraient se rapporter aux initiatives d'intégration entreprises par les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis.

TABLEAU 4 : RAPPROCHEMENT DU BÉNÉFICE PAR ACTION COMME PRÉSENTÉ ET DU BÉNÉFICE PAR ACTION RAJUSTÉ¹

(en dollars canadiens)

	Trois mois terminés les			Six mois terminés les	
	30 avril 2011	31 janvier 2011	30 avril 2010	30 avril 2011	30 avril 2010
Bénéfice de base par action – comme présenté	1,46 \$	1,70 \$	1,31 \$	3,16 \$	2,76 \$
Rajustements pour les éléments à noter ²	0,14	0,05	0,06	0,19	0,22
Bénéfice de base par action – rajusté	1,60 \$	1,75 \$	1,37 \$	3,35 \$	2,98 \$
Bénéfice dilué par action – comme présenté	1,46 \$	1,69 \$	1,30 \$	3,14 \$	2,74 \$
Rajustements pour les éléments à noter ²	0,13	0,05	0,06	0,19	0,22
Bénéfice dilué par action – rajusté	1,59 \$	1,74 \$	1,36 \$	3,33 \$	2,96 \$

¹ Le bénéfice par action est calculé en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

² Pour une explication des éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du bénéfice net rajusté et du bénéfice net comme présenté» dans la rubrique «Notre rendement» du présent document.

TABLEAU 5 : AMORTISSEMENT DES ACTIFS INCORPORELS, DÉDUCTION FAITE DES IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES¹

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les			Six mois terminés les	
	30 avril 2011	31 janvier 2011	30 avril 2010	30 avril 2011	30 avril 2010
Canada Trust	42 \$	42 \$	41 \$	84 \$	78 \$
TD Bank, N.A.	42	45	50	87	102
TD Ameritrade (compris dans la quote-part du bénéfice net d'une société liée)	16	17	22	33	39
Divers ²	32	29	10	61	16
Total	132 \$	133 \$	123 \$	265 \$	235 \$

¹ L'amortissement des actifs incorporels est inclus dans le secteur Siège social.

² Avec prise d'effet au premier trimestre de 2011, l'amortissement des logiciels de respectivement 24 millions de dollars et 45 millions de dollars pour les trois mois et les six mois terminés le 30 avril 2011 est inclus dans l'amortissement des actifs incorporels.

Profit économique et rendement du capital investi

La Banque utilise le profit économique comme outil de mesure de la création de valeur pour l'actionnaire. Le profit économique représente le bénéfice net rajusté attribuable aux actionnaires ordinaires moins une imputation au titre du capital investi moyen. Le capital investi moyen est égal à l'avoir moyen en actions ordinaires pour la période plus le montant moyen cumulatif des écarts d'acquisition et des actifs incorporels, déduction faite des impôts, amortis à la date du bilan. Le taux utilisé pour l'imputation au titre du capital investi correspond au coût du capital calculé à l'aide du modèle d'évaluation des actifs financiers. L'imputation représente un rendement minimum présumé exigé par les actionnaires ordinaires sur le capital investi de la Banque. Le but de la Banque est de générer un profit économique positif et croissant.

Le rendement du capital investi (RCI) est obtenu en divisant le bénéfice net rajusté attribuable aux actionnaires ordinaires par le capital investi moyen. Le RCI est une variante de la mesure du profit économique qui s'avère utile comparativement au coût du capital. Le RCI et le coût du capital sont des pourcentages, tandis que le profit économique est exprimé en dollars. Si le RCI excède le coût du capital, le profit économique est positif. Le but de la Banque est de maximiser le profit économique en générant un RCI supérieur au coût du capital.

Le profit économique et le RCI sont des mesures financières non conformes aux PCGR, puisque ce ne sont pas des termes définis par les PCGR. Les lecteurs doivent prendre note que les bénéfices et d'autres mesures rajustés par rapport à une base autre que les PCGR n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR et qu'ils pourraient donc ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs.

TABLEAU 6 : PROFIT ÉCONOMIQUE ET RENDEMENT DU CAPITAL INVESTI

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les			Six mois terminés les	
	30 avril 2011	31 janvier 2011	30 avril 2010	30 avril 2011	30 avril 2010
Avoir moyen des actionnaires ordinaires	37 773 \$	38 209 \$	35 530 \$	37 971 \$	35 394 \$
Montant cumulatif moyen de l'amortissement des écarts d'acquisition et des actifs incorporels, déduction faite des impôts sur les bénéfices	5 283	5 190	4 893	5 237	4 843
Capital investi moyen	43 056 \$	43 399 \$	40 423 \$	43 208 \$	40 237 \$
Coût du capital investi	9,0 %	9,0 %	10,0 %	9,0 %	10,0 %
Imputation au titre du capital investi moyen	945 \$	985 \$	986 \$	1 928 \$	1 995 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté	1 292 \$	1 492 \$	1 128 \$	2 784 \$	2 376 \$
Éléments à noter ayant une incidence sur le bénéfice, déduction faite des impôts sur les bénéfices ¹	119	47	58	166	191
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté	1 411 \$	1 539 \$	1 186 \$	2 950 \$	2 567 \$
Profit économique	466 \$	554 \$	200 \$	1 022 \$	572 \$
Rendement du capital investi	13,4 %	14,1 %	12,0 %	13,8 %	12,9 %

¹ Pour une explication des éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du bénéfice net rajusté et du bénéfice net comme présenté» dans la rubrique «Notre rendement» du présent document.

Événements importants en 2011**Acquisition des Services financiers Chrysler**

Le 1^{er} avril 2011, la Banque a acquis la totalité des actions ordinaires en circulation des Services financiers Chrysler pour une contrepartie au comptant d'environ 6,3 milliards de dollars. L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition. Les résultats des Services financiers Chrysler depuis la date de l'acquisition jusqu'au 30 avril 2011 ont été inclus dans les résultats consolidés de la Banque pour le trimestre terminé le 30 avril 2011. Les résultats des Services financiers Chrysler aux États-Unis sont inclus dans ceux de TD Bank, N.A. et sont présentés dans les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis. Les résultats des Services financiers Chrysler au Canada sont inclus dans ceux de la Banque Toronto-Dominion et sont présentés dans les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada. Au 1^{er} avril 2011, l'acquisition a ajouté un montant net de 3,1 milliards de dollars de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, 7,3 milliards de dollars de prêts, 2,3 milliards de dollars d'autres actifs et 6,6 milliards de dollars de passifs. Les prêts comprennent 1,0 milliard de dollars de prêts douteux acquis. La juste valeur estimative des prêts reflète les pertes sur créances prévues à la date d'acquisition. L'excédent de la juste valeur des actifs identifiables acquis par rapport à celle des passifs pris en charge d'environ 0,2 milliard de dollars a été attribué à l'écart d'acquisition, lequel a reculé en regard du montant de 0,4 milliard de dollars qui avait été estimé à la date de l'annonce, le 21 décembre 2010, principalement en raison d'une augmentation de l'actif net. La répartition du prix d'acquisition pourrait être rectifiée à mesure que la Banque terminera l'évaluation des actifs acquis et des passifs pris en charge.

Nouveautés législatives aux États-Unis

Le 21 juillet 2010, le président des États-Unis a ratifié la loi intitulée *Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act* (la «loi Dodd-Frank») qui déclenche une vaste réforme du secteur financier aux États-Unis. Couvrant plus de 2 300 pages, la loi Dodd-Frank a une incidence sur toutes les institutions financières des États-Unis et sur de nombreux établissements financiers, y compris la Banque, qui mènent des activités en dehors des États-Unis. La loi Dodd-Frank entraîne d'importants changements, entre autres pour ce qui est de la supervision des services bancaires et des banques, d'un mécanisme de résolution visant les institutions financières d'importance systémique, de la protection des consommateurs, des valeurs mobilières, des dérivés et de la rémunération des cadres. La loi Dodd-Frank sera complétée par une foule de dispositions réglementaires, et un grand nombre d'études et de rapports continus dans la foulée de sa mise en œuvre. Par conséquent, même si la loi Dodd-Frank aura une incidence sur les affaires de la Banque, particulièrement sur ses activités aux États-Unis, les conséquences ultimes pour la Banque ne seront pas connues tant que les règlements de mise en œuvre n'auront pas été rendus publics et finalisés.

Les autres changements réglementaires comprennent les modifications apportées à la loi intitulée *Electronic Funds Transfer Act* (la «Regulation E»), laquelle interdit aux institutions financières d'imposer des frais aux consommateurs sur les opérations de paiement effectuées à un guichet automatique bancaire ou à un point de vente qui donnent lieu à un découvert, et à la loi intitulée *Credit Card Act*, qui, entre autres, limitera considérablement la capacité de la Banque à appliquer des taux d'intérêt et à imposer des frais basés sur le risque propre à un client. Pour plus d'informations sur l'incidence de la *Regulation E* et des autres modifications réglementaires, se reporter à «Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis» sous la rubrique «Rapport de gestion des secteurs d'activité de TD» du présent rapport.

La Banque continue de surveiller de près l'évolution de ces questions et d'autres faits législatifs nouveaux et analysera l'incidence que pourraient avoir ces changements réglementaires et législatifs sur ses activités.

APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS

Sommaire du rendement

Un aperçu du rendement de la Banque, sur une base rajustée, pour le deuxième trimestre de 2011 en regard des indicateurs de rendement financiers pour les actionnaires indiqués dans le rapport annuel 2010 est présenté ci-après. Les indicateurs de rendement pour les actionnaires servent de guides et de points de repère quant aux réalisations de la Banque. Aux fins de cette analyse, la Banque utilise le bénéfice rajusté, lequel exclut les éléments à noter des résultats comme présentés qui ont été préparés selon les PCGR. Les résultats et les éléments à noter comme présentés et rajustés sont expliqués à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque».

- Le bénéfice dilué par action rajusté pour les six mois terminés le 30 avril 2011 a augmenté de 13 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant la vigueur des bénéfices tirés des activités de détail. La Banque vise une croissance à long terme du bénéfice par action rajusté de 7 % à 10 %.
- Pour les six mois terminés le 30 avril 2011, le rendement rajusté des actifs pondérés en fonction des risques s'est établi à 2,97 %, comparativement à 2,74 % pour la période correspondante de 2010.
- Pour les douze mois terminés le 30 avril 2011, le total du rendement pour les actionnaires a atteint 12,2 %, soit un rendement plus élevé que le rendement moyen de 8,5 % des établissements financiers canadiens comparables.

Incidence du taux de change sur les bénéfices convertis des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et de TD Ameritrade

Les bénéfices provenant du secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et la quote-part de la Banque des bénéfices de TD Ameritrade sont touchés par les fluctuations du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien.

L'appréciation du dollar canadien a eu un effet défavorable sur notre bénéfice consolidé pour les trois mois et les six mois terminés le 30 avril 2011, comparativement aux périodes correspondantes de l'exercice 2010, tel qu'il est présenté dans le tableau ci-après.

TABLEAU 7 : INCIDENCE DU TAUX DE CHANGE SUR LES BÉNÉFICES CONVERTIS DES SERVICES BANCAIRES PERSONNELS ET COMMERCIAUX AUX ÉTATS-UNIS ET DE TD AMERITRADE

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	<i>Trois mois terminés les</i>	<i>Six mois terminés les</i>
	30 avril 2011 par rapport au 30 avril 2010	30 avril 2011 par rapport au 30 avril 2010
Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis		
Diminution du total des revenus – rajusté	77 \$	140 \$
Diminution des frais autres que d'intérêts – rajusté	44	79
Diminution du bénéfice net rajusté, après impôts	18	33
Diminution du bénéfice net comme présenté, après impôts	17	31
TD Ameritrade		
Diminution de la quote-part des bénéfices, après impôts	3 \$	6 \$
Diminution du bénéfice de base par action – rajusté	0,02 \$	0,04 \$
Diminution du bénéfice de base par action – comme présenté	0,02 \$	0,04 \$

Sommaire et perspectives économiques

L'économie canadienne se rétablit peu à peu, malgré certains enjeux propres au Canada et une foule de risques économiques à l'échelle mondiale, comme les craintes persistantes que suscitent la dette souveraine en Europe et l'inflation dans les marchés émergents. Au quatrième trimestre, le PIB réel a progressé de 3,3 % sur une base annualisée, à comparer avec les hausses plus modestes des deux trimestres précédents. Après presque deux années de piètre croissance, le secteur des exportations nettes a rebondi avec une hausse annualisée de plus de 17 %, amenant la majorité de la progression globale enregistrée pour le trimestre. Même si la force du dollar canadien continuera de faire obstacle, les perspectives d'une reprise américaine continue attiseront probablement encore la croissance soutenue des exportations au cours des prochains trimestres. Au Canada, les ménages ont augmenté leurs dépenses à un taux annualisé considérable de 4,9 %, attirés surtout par des biens de consommation durables, dans un contexte de taux d'intérêt bas et de bonne croissance de l'emploi. Au cours des six à douze prochains mois, une hausse des taux d'intérêt et leur dette élevée forceront les ménages à affecter une plus grande part de leurs revenus au remboursement de leur dette. Les Services économiques TD s'attendent à ce que la croissance des dépenses de consommation se replie à un modeste taux annualisé moyen de 2,5 % au cours des deux prochaines années. Les investissements des sociétés demeurent un élément fort de l'économie canadienne. En effet, les investissements autres que résidentiels et les placements de capitaux ont grimpé à un taux annualisé moyen de plus de 14 % au cours des quatre derniers trimestres, sous l'effet d'une forte croissance des profits des sociétés et des nombreux incitatifs fiscaux qui poussent les entreprises à investir. Globalement, les Services économiques TD prévoient que la croissance du PIB réel sera de 3,0 % en 2011 et de 2,5 % en 2012. Pour ce qui est des taux d'intérêt, il est peu probable que la Banque du Canada modifie sa cible de taux de financement à un jour avant l'automne 2011. Par la suite, l'inflation étant à la hausse, il est probable que la Banque du Canada annoncera des hausses graduelles afin de porter le taux de financement à un jour à 1,75 % d'ici la fin de l'année et à 3,00 % d'ici juin 2012.

Bénéfice net

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2011 par rapport au T2 2010

Le bénéfice net comme présenté pour le trimestre s'est établi à 1 332 millions de dollars, en hausse de 156 millions de dollars, ou 13 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Le bénéfice net rajusté pour le trimestre a été de 1 451 millions de dollars, soit une hausse de 217 millions de dollars, ou 18 %. La hausse du bénéfice net rajusté s'explique par la croissance des bénéfices de tous les secteurs de détail et par une perte nette moins élevée subie par le secteur Siège social, lesquelles ont toutefois été en partie annulées par la baisse des bénéfices dans le secteur Services bancaires de gros. Le bénéfice net des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada a progressé surtout sous l'effet de la forte croissance des volumes et de la diminution de la provision pour pertes sur créances, en partie contrebalancées par un rétrécissement de la marge sur les actifs productifs moyens. Pour les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, le bénéfice net a augmenté grâce à une nette progression des prêts et des dépôts, aux acquisitions et au recouvrement d'un élément fiscal provisionné antérieurement; ces éléments ont été partiellement neutralisés par des frais plus élevés et par l'effet de change lié à l'appréciation du dollar canadien. Le secteur Siège social a déclaré une perte nette moins élevée, du fait des résultats plus favorables provenant des activités de trésorerie. Le bénéfice net du secteur Gestion de patrimoine a augmenté par suite de la hausse des revenus tirés des commissions attribuable à la croissance des actifs des clients et de l'amélioration de la marge d'intérêt nette, en partie contrebalancées par l'augmentation des coûts variables découlant de la progression des revenus. Quant au bénéfice net des Services bancaires de gros, il a diminué en raison de la baisse des revenus de transaction de dérivés d'actions et d'instruments à taux fixe et du repli des gains sur le portefeuille de placement, qui ont été compensés en partie par le recouvrement d'un élément fiscal provisionné antérieurement.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2011 par rapport au T1 2011

Le bénéfice net comme présenté pour le trimestre a enregistré une baisse de 209 millions de dollars, ou 14 %, en regard du trimestre précédent. Le bénéfice net rajusté pour le trimestre a reculé de 137 millions de dollars, ou 9 %, en regard du trimestre précédent, affecté par la diminution des bénéfices dans la plupart des secteurs. Le bénéfice net des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada a baissé, en conséquence notamment du nombre moins élevé de jours civils dans le trimestre considéré. Le bénéfice net des Services bancaires de gros a reculé à cause surtout du repli des activités de transaction d'actions et de la réduction des frais de services de placement et des gains sur le portefeuille de placement; ces éléments ont été en partie contrebalancés par une réduction des frais et le recouvrement d'un élément fiscal provisionné antérieurement. La perte nette subie par le secteur Siège social a augmenté essentiellement en raison de l'incidence du calendrier des revenus nets liés à la trésorerie. Le bénéfice net du secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis a baissé surtout du fait de l'effet de change lié à l'appréciation du dollar canadien. Le bénéfice net du secteur Gestion de patrimoine a quant à lui augmenté, dans le sillage de la hausse des revenus tirés des commissions attribuable à la croissance des actifs des clients, à l'accroissement des bénéfices de TD Ameritrade et à la baisse des frais.

Depuis le début de l'exercice – T2 2011 par rapport au T2 2010

Pour la période depuis le début de l'exercice, le bénéfice net comme présenté a totalisé 2 873 millions de dollars, en hausse de 400 millions de dollars, ou 16 %, en comparaison de la période correspondante de l'exercice précédent. Le bénéfice net rajusté pour la période depuis le début de l'exercice s'est inscrit à 3 039 millions de dollars, en hausse de 375 millions de dollars, ou 14 %. La hausse du bénéfice net rajusté provient de la croissance des bénéfices dans la plupart des secteurs, en partie annulée par une baisse dans le secteur Services bancaires de gros. Les bénéfices des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada ont augmenté sous l'effet de la forte croissance des volumes et de la baisse de la provision pour pertes sur créances, en partie contrebalancées par une diminution de la marge sur les actifs productifs moyens. Du côté des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, le bénéfice net a progressé par suite des acquisitions, de la croissance interne et de l'amélioration de la marge sur les actifs productifs moyens, annulées en partie par l'incidence de la baisse des revenus de frais de découvert, l'augmentation de la provision pour pertes sur créances et l'accroissement des frais et par l'effet de change lié à l'appréciation du dollar canadien. Les bénéfices de Gestion de patrimoine se sont accrus, entraînés par la hausse des revenus tirés des commissions attribuable à la croissance des actifs des clients, l'amélioration de la marge d'intérêt nette, l'accroissement des volumes d'opérations et la progression des bénéfices de TD Ameritrade. Le bénéfice net des Services bancaires de gros a diminué, par suite de la normalisation de la conjoncture des marchés à l'exercice considéré, entraînant le repli des activités de transaction d'instruments à taux fixe et de crédit.

Revenu d'intérêts net

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2011 par rapport au T2 2010

Le revenu d'intérêts net pour le trimestre a atteint 3 079 millions de dollars, soit une hausse de 289 millions de dollars, ou 10 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Cette hausse reflète les augmentations dans la plupart des secteurs, contrebalancées par une diminution dans le secteur Services bancaires de gros. La progression du revenu d'intérêts net des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis tient à la forte croissance des prêts et des dépôts, aux acquisitions et à l'amélioration des marges sur les actifs productifs moyens à un changement dans le calendrier des flux de trésorerie prévus sur les prêts acquis, qui ont plus que compensé l'effet de change lié à l'appréciation du dollar canadien. L'augmentation du revenu d'intérêts net du secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada s'explique par une solide croissance des volumes des dépôts de particuliers et d'entreprises, des prêts aux entreprises, des prêts immobiliers garantis et des prêts indirects, le tout en partie contrebalancé par une baisse des marges sur les actifs productifs moyens. Le revenu d'intérêts net du secteur Gestion de patrimoine a été entraîné à la hausse surtout par l'augmentation des prêts sur marge consentis aux clients et des soldes des dépôts, de même que par l'amélioration de la marge d'intérêt nette. Le revenu d'intérêts net des Services bancaires de gros a diminué essentiellement en raison de la baisse du revenu d'intérêts net lié aux activités de transaction.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2011 par rapport au T1 2011

Le revenu d'intérêts net pour le trimestre a diminué de 86 millions de dollars, ou 3 %, en regard du trimestre précédent. Cette diminution est attribuable aux baisses dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, lesquelles ont été en partie annulées par une augmentation dans le secteur Services bancaires de gros. Le revenu d'intérêts net des Services bancaires personnels et

commerciaux au Canada s'est contracté principalement en raison du nombre moins élevé de jours civils dans le trimestre considéré et de la baisse de la marge sur les actifs productifs moyens. Le revenu d'intérêts net des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis a fléchi, l'effet de change lié à l'appréciation du dollar canadien ayant plus que contrebalancé l'accroissement des volumes touchant le revenu d'intérêts net en dollars américains. Le revenu d'intérêts net des Services bancaires de gros a augmenté, essentiellement en raison de la hausse du revenu d'intérêts net lié aux activités de transaction.

Depuis le début de l'exercice – T2 2011 par rapport au T2 2010

Pour la période depuis le début de l'exercice, le revenu d'intérêts net, de 6 244 millions de dollars, a augmenté de 605 millions de dollars, ou 11 %, comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse provient des augmentations enregistrées pour la plupart des secteurs, contrebalancées par une diminution dans le secteur Services bancaires de gros. Le revenu d'intérêts net des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis a augmenté étant donné les récentes acquisitions, la croissance interne et l'amélioration de la marge sur les actifs productifs moyens, en partie annulées par l'effet de change lié à l'appréciation du dollar canadien. Le revenu d'intérêts net des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada s'est accru, compte tenu surtout de la croissance générale des volumes. Le revenu d'intérêts net du secteur Gestion de patrimoine a été entraîné à la hausse principalement par l'augmentation des prêts sur marge et des dépôts de clients et par l'amélioration de la marge d'intérêt nette. Le revenu d'intérêts net des Services bancaires de gros a diminué en grande partie du fait de la baisse du revenu d'intérêts net non lié aux activités de transaction.

Revenus autres que d'intérêts

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2011 par rapport au T2 2010

Les revenus autres que d'intérêts comme présentés pour le trimestre se sont établis à 2 043 millions de dollars, soit une hausse de 66 millions de dollars, ou 3 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Les revenus autres que d'intérêts rajustés pour le trimestre se sont établis à 2 034 millions de dollars, soit 86 millions de dollars, ou 4 %, de plus qu'au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Cette hausse des revenus autres que d'intérêts rajustés découle principalement des augmentations dans la plupart des secteurs, contrebalancées en partie par une diminution dans le secteur Services bancaires de gros. Les revenus autres que d'intérêts du secteur Gestion de patrimoine ont progressé sous l'effet de l'accroissement des revenus tirés des commissions attribuable à l'augmentation du niveau des actifs, de même que de la hausse des volumes de négociation dans les activités de courtage en ligne. Les revenus autres que d'intérêts des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis se sont accrues surtout du fait des acquisitions, en partie annulées par la baisse des frais de découvert et par l'effet de change lié à l'appréciation du dollar canadien. Les revenus autres que d'intérêts des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada ont augmenté surtout en raison de la hausse des revenus tirés des commissions. Les revenus autres que d'intérêts des Services bancaires de gros ont diminué essentiellement par suite de la baisse des revenus de transaction attribuable au repli de l'activité induite par les clients.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2011 par rapport au T1 2011

Les revenus autres que d'intérêts comme présentés pour le trimestre ont baissé de 252 millions de dollars, ou 11 %, en regard du trimestre précédent. Les revenus autres que d'intérêts rajustés ont diminué de 168 millions de dollars, ou 8 %, en regard du trimestre précédent. Cette diminution des revenus autres que d'intérêts rajustés reflète les baisses dans les secteurs Services bancaires de gros et Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, lesquelles ont été en partie compensées par une hausse dans le secteur Gestion de patrimoine. Les revenus autres que d'intérêts des Services bancaires de gros ont reculé essentiellement en raison de la diminution des revenus de transaction et des gains moins élevés sur le portefeuille de placement. Les revenus autres que d'intérêts des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada ont enregistré une baisse en grande partie du fait du nombre moins élevé de jours civils dans le trimestre considéré. Quant aux revenus autres que d'intérêts du secteur Gestion de patrimoine, ils ont augmenté par suite de la hausse des revenus tirés des commissions attribuable à l'accroissement des actifs de clients et de la progression des revenus de transaction.

Depuis le début de l'exercice – T2 2011 par rapport au T2 2010

Pour la période depuis le début de l'exercice, les revenus autres que d'intérêts comme présentés se sont établis à 4 338 millions de dollars, en hausse de 173 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Les revenus autres que d'intérêts rajustés depuis le début de l'exercice ont totalisé 4 236 millions de dollars, soit 126 millions de dollars, ou 3 %, de plus qu'à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse des revenus autres que d'intérêts rajustés découle principalement des augmentations dans la plupart des secteurs, contrebalancées par une diminution dans le secteur Services bancaires de gros. Les revenus autres que d'intérêts du secteur Gestion de patrimoine ont progressé par suite de l'augmentation des revenus tirés des commissions attribuable à l'accroissement des actifs des clients et la croissance des volumes de négociation. Les revenus autres que d'intérêts des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada se sont accrues sous l'effet surtout de l'augmentation des revenus d'assurance. Les revenus autres que d'intérêts des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ont monté surtout étant donné les acquisitions, dont l'incidence a été en partie annulée par la baisse des frais de découvert et par l'effet de change lié à l'appréciation du dollar canadien. Quant aux revenus autres que d'intérêts des Services bancaires de gros, ils ont diminué du fait surtout de la baisse des revenus de transaction.

Provision pour pertes sur créances

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2011 par rapport au T2 2010

Au cours du trimestre, la Banque a comptabilisé une provision pour pertes sur créances totalisant 343 millions de dollars, soit une baisse de 22 millions de dollars, ou 6 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Cette baisse s'explique principalement par une diminution des provisions constituées pour le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, contrebalancée en partie par une reprise ponctuelle de 60 millions de dollars des provisions générales dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Services bancaires de gros au deuxième trimestre de 2010.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2011 par rapport au T1 2011

La provision pour pertes sur créances a diminué de 71 millions de dollars, ou 17 %, comparativement au trimestre précédent. La diminution reflète la baisse des provisions constituées pour les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Services bancaires de gros. La baisse des provisions constituées pour le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis est essentiellement attribuable à la comptabilisation au trimestre précédent d'une provision ponctuelle de 66 millions de dollars à l'égard des titres de créance classés comme prêts.

Depuis le début de l'exercice – T2 2011 par rapport au T2 2010

Pour la période depuis le début de l'exercice, la provision pour pertes sur créances s'est inscrite à 757 millions de dollars, en baisse de 125 millions de dollars, ou 14 %. Cette baisse s'explique par une diminution des provisions constituées dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada.

TABLEAU 8 : PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois terminés les</i>			<i>Six mois terminés les</i>	
	30 avril 2011	31 janvier 2011	30 avril 2010	30 avril 2011	30 avril 2010
Provisions pour pertes sur créances – spécifiques¹					
Provisions pour pertes sur créances (déduction faite des reprises)	368 \$	434 \$	519 \$	802 \$	1 009 \$
Recouvrements	(55)	(34)	(37)	(89)	(70)
Total des provisions spécifiques	313	400	482	713	939
Provision pour pertes sur créances – générale¹					
Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Services bancaires de gros	–	–	(60)	–	(60)
Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis	29	13	(59)	42	(3)
Divers	1	1	2	2	6
	30	14	(117)	44	(57)
Total	343 \$	414 \$	365 \$	757 \$	882 \$

¹ Le trimestre considéré comprend des nouvelles provisions spécifiques nettes pour pertes sur créances de néant (85 millions de dollars au premier trimestre de 2011; 68 millions de dollars au deuxième trimestre de 2010) et une provision générale pour pertes sur créances de 3 millions de dollars ((19) millions de dollars au premier trimestre de 2011; (60) millions de dollars au deuxième trimestre de 2010) liées aux titres de créance classés comme prêts.

Frais autres que d'intérêts et ratio d'efficiencePar rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2011 par rapport au T2 2010

Les frais autres que d'intérêts comme présentés pour le trimestre se sont établis à 3 201 millions de dollars, soit 248 millions de dollars, ou 8 %, de plus qu'au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Les frais autres que d'intérêts rajustés ont été de 3 036 millions de dollars, en hausse de 232 millions de dollars, ou 8 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Cette hausse des frais autres que d'intérêts rajustés découle principalement des augmentations dans la plupart des secteurs, contrebalancées en partie par une diminution dans le secteur Services bancaires de gros. Pour les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, la hausse des frais est attribuable aux acquisitions et aux investissements faits dans l'entreprise principale, qui ont été en partie contrebalancés par l'effet de change lié à l'appréciation du dollar canadien. Les frais du secteur Gestion de patrimoine ont monté en raison de l'augmentation de la rémunération variable et de l'accroissement des investissements dans les infrastructures afin de soutenir la croissance de l'entreprise. La montée des frais des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada est attribuable à l'augmentation de la rémunération de l'effectif et au calendrier des coûts liés aux projets. Les frais du secteur Services bancaires de gros ont baissé en raison de la diminution de la rémunération variable.

Le ratio d'efficience de la Banque comme présenté s'est détérioré pour s'établir à 62,5 % alors qu'il était de 61,9 % au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Le ratio d'efficience de la Banque rajusté s'est établi à 59,4 % alors qu'il était de 59,2 % au deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2011 par rapport au T1 2011

Les frais autres que d'intérêts comme présentés et rajustés ont monté de 8 millions de dollars en regard du trimestre précédent. La montée des frais autres que d'intérêts rajustés résulte d'une augmentation des frais dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, qui a été neutralisée en partie par une baisse dans le secteur Services bancaires de gros. Pour les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, les frais ont été plus élevés en raison surtout de l'augmentation des frais liés à la rémunération de l'effectif et des initiatives marketing, lesquelles ont été partiellement annulées par le nombre de jours civils moins élevé dans le trimestre considéré et par le plus grand nombre d'initiatives liées à des projets qui ont été mises en œuvre au trimestre précédent. La hausse des frais des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis s'explique par l'ouverture de nouvelles succursales et les investissements faits dans l'entreprise principale, qui ont été en partie neutralisés par le nombre de jours civils moins élevé dans le trimestre considéré et par l'effet de change lié à l'appréciation du dollar canadien. Les frais du secteur Services bancaires de gros ont baissé en raison de la diminution de la rémunération variable.

Le ratio d'efficience comme présenté s'est détérioré pour s'établir à 62,5 %, contre 58,5 % au trimestre précédent. Le ratio d'efficience rajusté a atteint 59,4 %, par rapport à 56,4 %.

Depuis le début de l'exercice – T2 2011 par rapport au T2 2010

Pour la période depuis le début de l'exercice, les frais autres que d'intérêts comme présentés se sont établis à 6 394 millions de dollars, en hausse de 460 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Les frais autres que d'intérêts rajustés ont été de 6 064 millions de dollars, soit une hausse de 499 millions de dollars, ou 9 %. La hausse des frais autres que d'intérêts rajustés s'explique par les augmentations dans tous les secteurs. Pour les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, la hausse des frais s'explique par les acquisitions, les dépenses des nouvelles succursales et les investissements faits dans l'entreprise principale; ces éléments ont été en partie contrebalancés par l'effet de change lié à l'appréciation du dollar canadien. Les frais du secteur Gestion de patrimoine ont été plus élevés du fait de l'augmentation des coûts variables découlant de la

croissance des revenus, de l'augmentation des investissements dans les infrastructures afin de soutenir la croissance de l'entreprise, de l'augmentation de la charge de rémunération associée à l'ajout de postes équivalents temps plein (ETP) et des coûts non récurrents liés à des projets. Les frais des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada ont monté sous l'effet de l'augmentation de la rémunération de l'effectif, laquelle a été annulée en partie par la baisse des frais de marketing et des pertes autres que sur créances. Quant au Services bancaires de gros, les frais sont demeurés stables par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Le ratio d'efficacité comme présenté s'est amélioré, atteignant 60,4 %, par rapport à 60,5 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le ratio d'efficacité rajusté a atteint 57,9 %, par rapport à 57,1 %.

Impôts sur les bénéficiaires

Comme il est expliqué à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» du présent document, la Banque rajuste ses résultats comme présentés pour évaluer chacun de ses secteurs d'activité et pour mesurer sa performance globale. Ainsi, la charge d'impôts sur les bénéficiaires est inscrite comme présentée et rajustée.

Le taux d'imposition effectif comme présenté de la Banque a été de 18,2 % pour le deuxième trimestre, contre 21,3 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et 18,5 % pour le trimestre précédent. La baisse est due à une diminution du taux d'impôt sur les bénéficiaires canadien prévu par la loi et à une augmentation des bénéficiaires déclarés par nos filiales exerçant leurs activités dans des territoires assujettis à des taux d'imposition moins élevés, le tout en partie contrebalancé par une baisse des revenus de dividendes tirés des sociétés canadiennes imposables.

TABLEAU 9 : IMPÔTS

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois terminés les</i>						<i>Six mois terminés les</i>			
	30 avril 2011		31 janvier 2011		30 avril 2010		30 avril 2011		30 avril 2010	
Impôts au taux d'impôt sur les bénéficiaires canadien prévu par la loi	443	28,1 %	521	28,1 %	442	30,5 %	964	28,1 %	910	30,5 %
Augmentation (diminution) attribuable aux éléments suivants :										
Dividendes reçus	(38)	(2,4)	(67)	(3,6)	(77)	(5,3)	(105)	(3,1)	(138)	(4,6)
Écarts de taux liés aux activités internationales	(100)	(6,3)	(127)	(6,8)	(76)	(5,2)	(227)	(6,6)	(186)	(6,2)
Divers	(18)	(1,2)	16	0,8	19	1,3	(2)	–	(8)	(0,4)
Charge d'impôts sur les bénéficiaires et taux d'impôt sur les bénéficiaires effectif – comme présenté	287	18,2 %	343	18,5 %	308	21,3 %	630	18,4 %	578	19,3 %

Le taux d'imposition réel rajusté de la Banque a été de 19,6 % pour le trimestre, en regard de 22,0 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 20,0 % pour le trimestre précédent. La baisse est due à une diminution du taux d'impôt sur les bénéficiaires canadien prévu par la loi et à une augmentation des bénéficiaires déclarés par nos filiales exerçant leurs activités dans des territoires assujettis à des taux d'imposition moins élevés, le tout en partie contrebalancé par une baisse des revenus de dividendes tirés des sociétés canadiennes imposables.

TABLEAU 10 : MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR – RAPPROCHEMENT DE LA CHARGE D'IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICIAIRES COMME PRÉSENTÉE ET DE LA CHARGE D'IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICIAIRES RAJUSTÉE¹

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois terminés les</i>			<i>Six mois terminés les</i>	
	30 avril 2011	31 janvier 2011	30 avril 2010	30 avril 2011	30 avril 2010
Charge d'impôts sur les bénéficiaires – comme présentée	287	343	308	630	578
Rajustements pour les éléments à noter : Économie (charge) d'impôts sur les bénéficiaires²					
Amortissement des actifs incorporels	46	49	48	95	102
Juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de titres de créance reclassés comme disponibles à la vente	(3)	(18)	(11)	(21)	(19)
Frais d'intégration et de restructuration liés aux acquisitions effectuées par les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis	10	8	–	18	25
Juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	(1)	3	3	2	7
Impôts sur les bénéficiaires dus à la modification des taux d'impôt sur les bénéficiaires prévus par la loi	–	–	–	–	11
Réclamations d'assurance	–	–	–	–	(8)
Provision générale dans les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et les Services bancaires de gros	–	–	(16)	–	(16)
Frais d'intégration liés à l'acquisition des Services financiers Chrysler	1	–	–	1	–
Total des rajustements pour les éléments à noter	53	42	24	95	102
Charge d'impôts sur les bénéficiaires – rajustée	340	385	332	725	680
Taux d'impôt sur les bénéficiaires effectif – rajusté³	19,6 %	20,0 %	22,0 %	19,8 %	21,0 %

¹ Pour une explication des éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du bénéfice net rajusté et du bénéfice net comme présenté» dans la rubrique «Notre rendement» du présent document.

² L'effet fiscal pour chaque élément à noter est calculé au moyen du taux d'impôt effectif prévu par la loi de la personne morale en question.

³ Le taux d'impôt sur les bénéficiaires effectif rajusté correspond à la charge d'impôts sur les bénéficiaires rajustée avant les autres impôts et taxes en pourcentage du bénéfice net rajusté avant impôts.

RAPPORT DE GESTION DES SECTEURS D'ACTIVITÉ DE TD

Aux fins de la présentation de l'information de gestion, l'exploitation et les activités de la Banque s'articulent autour de quatre principaux secteurs d'exploitation qui exercent leurs activités dans plusieurs centres financiers clés dans le monde : Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, y compris TD Canada Trust et TD Assurance; Gestion de patrimoine, y compris TD Waterhouse et un placement dans TD Ameritrade; Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, y compris TD Bank, la banque américaine la plus pratique, et Services bancaires de gros, y compris Valeurs Mobilières TD. Les autres activités de la Banque sont regroupées au sein du secteur Siège social.

Avec prise d'effet au premier trimestre de 2011, les résultats d'exploitation et les prêts connexes pour les activités américaines de cartes de crédit ont été transférés des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada aux Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis aux fins de la présentation sectorielle. En outre, la Banque a apporté une modification à ses méthodes de répartition qui fait en sorte que certains éléments auparavant présentés dans le secteur Siège social sont maintenant attribués à d'autres secteurs. Ces changements n'ont aucune incidence sur les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque. Les résultats des périodes antérieures n'ont pas été reclassés. Ces changements sont désignés comme «transferts entre les secteurs» partout dans le présent document. Se reporter à la rubrique «Transferts entre les secteurs» du présent document pour plus de détails.

Les résultats de chaque secteur reflètent les revenus, les frais, les actifs et les passifs du secteur. La Banque mesure et évalue le rendement de chaque secteur d'après les résultats rajustés, le cas échéant, et, pour ces secteurs, la Banque indique que la mesure est rajustée. L'amortissement des frais liés aux actifs incorporels est compris dans le secteur Siège social. Par conséquent, le bénéfice net des secteurs d'exploitation est présenté avant l'amortissement des actifs incorporels, ainsi que tout autre élément à noter non attribué aux secteurs d'exploitation. Pour de l'information détaillée, consulter la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque», la rubrique «Description des activités» du rapport de gestion 2010 et la note 33 afférente aux états financiers consolidés de 2010. Pour de l'information sur les mesures du profit économique et du rendement du capital investi de la Banque, lesquelles sont des mesures financières non conformes aux PCGR, se reporter à la rubrique «Notre rendement» du présent document.

Le revenu d'intérêts net au sein des Services bancaires de gros est présenté en équivalence fiscale, ce qui signifie que la valeur des bénéfices non imposables ou exonérés d'impôt, tels que les dividendes, est rajustée à la valeur équivalente avant impôts. L'équivalence fiscale permet à la Banque de mesurer le revenu tiré de toutes les valeurs mobilières et de tous les prêts de manière uniforme. Elle fournit en outre des éléments de comparaison plus significatifs du revenu d'intérêts net avec celui d'institutions semblables. La hausse en équivalence fiscale du revenu d'intérêts net et de la charge d'impôts sur les bénéfices présentée dans le secteur Services bancaires de gros est renversée dans le secteur Siège social. Le rajustement de l'équivalence fiscale pour le trimestre s'est établi à 63 millions de dollars, en regard de 110 millions de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent et de 87 millions de dollars pour le trimestre précédent.

La Banque titrise des prêts de détail et des débiteurs et comptabilise un gain ou une perte à la vente, y compris la constatation d'un actif lié aux droits conservés. Les pertes sur créances subies à l'égard des droits conservés après titrisation sont comptabilisées à titre de charge dans les revenus autres que d'intérêts dans les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque. Aux fins de la présentation sectorielle, la provision pour pertes sur créances liée aux volumes titrisés est incluse dans les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, mais est renversée dans le secteur Siège social et reclassée à titre de charge dans les revenus autres que d'intérêts afin de respecter les PCGR.

TABLEAU 11 : SERVICES BANCAIRES PERSONNELS ET COMMERCIAUX AU CANADA

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois terminés les			Six mois terminés les	
	30 avril 2011	31 janvier 2011	30 avril 2010	30 avril 2011	30 avril 2010
Revenu d'intérêts net	1 765 \$	1 822 \$	1 717 \$	3 587 \$	3 461 \$
Revenus autres que d'intérêts	811	842	801	1 653	1 596
Total des revenus	2 576	2 664	2 518	5 240	5 057
Provision pour pertes sur créances	191	213	256	404	571
Frais autres que d'intérêts	1 229	1 212	1 187	2 441	2 381
Bénéfice net	847 \$	905 \$	761 \$	1 752 \$	1 481 \$
Principaux volumes et ratios					
Rendement du capital investi	37,5 %	39,1 %	33,7 %	38,3 %	32,5 %
Marge sur les actifs productifs moyens (y compris les actifs titrisés)	2,78 %	2,82 %	2,92 %	2,80 %	2,93 %
Ratio d'efficacité	47,7 %	45,5 %	47,1 %	46,6 %	47,1 %
Nombre de succursales de détail au Canada	1 131	1 129	1 115	1 131	1 115
Nombre moyen d'équivalents temps plein	34 281	34 314	33 726	34 298	33 498

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2011 par rapport au T2 2010

Le bénéfice net des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada a été de 847 millions de dollars pour le trimestre, soit une augmentation de 86 millions de dollars, ou 11 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Le rendement annualisé du capital investi pour le trimestre a été de 37,5 %, contre 33,7 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Les revenus du secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada proviennent des services bancaires aux particuliers, des services bancaires aux entreprises et des activités d'assurance. Les revenus pour le trimestre ont atteint 2 576 millions de dollars, soit une progression de 58 millions de dollars, ou 2 % (4 % compte non tenu des transferts entre les secteurs), comparativement au deuxième trimestre de l'exercice précédent, en raison principalement d'une forte croissance des volumes pour les dépôts de particuliers et d'entreprises, les prêts aux entreprises, les prêts immobiliers garantis et les prêts indirects. Cette croissance a été en partie neutralisée par une baisse de la marge sur les actifs productifs moyens. Par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent, le volume de prêts immobiliers garantis, y compris les actifs titrisés, s'est accru de 14,9 milliards de dollars, ou 8 %, celui des prêts indirects, de 2,4 milliards de dollars, ou 24 %, et celui des prêts aux entreprises et des acceptations, de 3,5 milliards de dollars, ou 11 %. Le volume des dépôts de particuliers a monté de

5,7 milliards de dollars, ou 5 %, et celui des dépôts d'entreprises, de 6,7 milliards de dollars, ou 12 %. En outre, les primes brutes d'assurance souscrites ont augmenté de 31 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Les revenus d'assurance pour le deuxième trimestre ont subi d'importantes répercussions liées aux réclamations d'assurance attribuables à des conditions météorologiques extrêmes par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La marge sur les actifs productifs moyens a reculé de 14 points de base (pdb) pour s'établir à 2,78 %, dont 8 pdb sont attribuables aux transferts entre les secteurs et le reste, essentiellement à une montée de la concurrence quant aux prix.

La provision pour pertes sur créances a été de 191 millions de dollars pour le trimestre considéré, soit un repli de 65 millions de dollars, ou 25 % (20 %, compte non tenu des transferts entre les secteurs), par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux particuliers s'est établie à 188 millions de dollars, soit une baisse de 42 millions de dollars, ou 18 %, qui s'explique principalement par l'amélioration du contexte économique. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux entreprises a atteint 2,5 millions de dollars, en baisse de 20 millions de dollars en raison de la hausse des recouvrements auprès des clients. La provision annualisée pour pertes sur créances, exprimée en pourcentage du volume de prêts, s'est établie à 0,15 %, en baisse de 6 pdb en regard du deuxième trimestre de l'exercice précédent. Les prêts douteux nets ont atteint 574 millions de dollars, en hausse de 60 millions de dollars, ou 12 %, en regard du deuxième trimestre de l'exercice précédent. Les prêts douteux nets exprimés en pourcentage ont représenté 0,22 % du total des prêts comparativement à 0,21 % au 30 avril 2010.

Les frais autres que d'intérêts pour le trimestre ont atteint 1 229 millions de dollars, en hausse de 42 millions de dollars, ou 4 % (4 %, compte non tenu des transferts entre les secteurs), par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent, en raison essentiellement de l'augmentation de la rémunération de l'effectif et de l'incidence des coûts liés aux projets et de leur calendrier.

Le nombre moyen d'ETP a augmenté de 555, ou 2 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent, ce qui traduit l'investissement soutenu dans nos activités. Le ratio d'efficacité pour le trimestre s'est amélioré, atteignant 47,7 %, comparativement à 47,1 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2011 par rapport au T1 2011

Le bénéfice net des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada du trimestre a diminué de 58 millions de dollars, ou 6 %, comparativement au trimestre précédent. Le rendement annualisé du capital investi pour le trimestre a été de 37,5 %, contre 39,1 % pour le trimestre précédent.

Les revenus pour le trimestre ont diminué de 88 millions de dollars en regard de ceux du trimestre précédent, surtout en raison du nombre de jours moins élevé dans le trimestre. La marge sur les actifs productifs moyens a reculé de 4 pdb pour s'établir à 2,78 %, principalement en raison de la montée de la concurrence quant aux prix. Par rapport au trimestre précédent, le volume de prêts immobiliers garantis, y compris les actifs titrisés, s'est accru de 2,5 milliards de dollars, ou 1 %, et les prêts aux entreprises et les acceptations ont augmenté de 1,5 milliard de dollars, ou 5 %, alors que le volume des dépôts de particuliers a diminué de 0,3 milliard de dollars, et que celui des dépôts d'entreprises a augmenté de 1,7 milliard de dollars, ou 3 %. Les primes brutes d'assurance souscrites ont augmenté de 99 millions de dollars, ou 14 %. En regard du trimestre précédent, les revenus d'assurance ont subi l'incidence défavorable des réclamations d'assurance attribuables à des conditions météorologiques extrêmes.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre a baissé de 22 millions de dollars, ou 10 %, ce qui reflète l'amélioration de l'économie. La provision pour pertes sur créances des services aux particuliers a diminué de 19 millions de dollars, ou 9 %, tandis que celle des services bancaires aux entreprises a été réduite de 3 millions de dollars par suite de la hausse des recouvrements auprès des clients. Les prêts douteux nets sont demeurés au même niveau qu'au trimestre précédent. Les prêts douteux nets, exprimés en pourcentage, ont représenté 0,22 % du total des prêts, ce qui équivaut au pourcentage au 31 janvier 2011.

Les frais autres que d'intérêts pour le trimestre ont augmenté de 17 millions de dollars, ou 1 %, par rapport au trimestre précédent surtout en raison de la hausse des frais liés à la rémunération de l'effectif et aux initiatives de marketing, laquelle a été en partie compensée par un nombre de jours moins élevé et une augmentation des initiatives liées aux projets au cours du trimestre précédent. Le nombre de postes ETP a reculé de 33 essentiellement en raison du calendrier des initiatives liées aux projets. Le ratio d'efficacité pour le trimestre considéré s'est détérioré pour s'établir à 47,7 %, contre 45,5 % au trimestre précédent.

Depuis le début de l'exercice – T2 2011 par rapport au T2 2010

Le bénéfice net des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada pour les six mois terminés le 30 avril 2011 s'est élevé à 1 752 millions de dollars, en hausse de 271 millions de dollars, ou 18 %, en regard de la période correspondante de l'exercice précédent. Pour la période depuis le début de l'exercice, le rendement annualisé du capital investi a atteint 38,3 %, contre 32,5 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Pour la période depuis le début de l'exercice, les revenus ont totalisé 5 240 millions de dollars, en hausse de 183 millions de dollars, ou 4 %, en comparaison de la période correspondante de l'exercice précédent (6 %, compte non tenu des transferts entre les secteurs). Cette augmentation est principalement attribuable à la forte croissance générale des volumes. Le volume de prêts immobiliers garantis, y compris les actifs titrisés, s'est accru de 15,1 milliards de dollars, ou 8 %, celui des prêts indirects, de 2,4 milliards de dollars, alors que le volume des prêts aux entreprises et des acceptations a augmenté de 3 milliards de dollars, ou 10 %. Le volume des dépôts de particuliers a monté de 6,4 milliards de dollars, ou 5 %, et celui des dépôts d'entreprises, de 6,1 milliards de dollars, ou 12 %. Les primes brutes d'assurance souscrites ont augmenté de 84 millions de dollars, ou 6 %. Pour la période depuis le début de l'exercice, la marge sur les actifs productifs moyens a reculé de 13 pdb pour s'établir à 2,80 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, dont 7 pdb sont attribuables aux transferts entre les secteurs et le reste, essentiellement à une montée de la concurrence quant aux prix.

Pour la période depuis le début de l'exercice, la provision pour pertes sur créances a totalisé 404 millions de dollars, en baisse de 167 millions de dollars, ou 29 %, en comparaison de la période correspondante de l'exercice précédent (24 %, compte non tenu des transferts entre les secteurs), ce qui reflète l'amélioration de l'économie. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux particuliers a atteint 394 millions de dollars, soit une diminution de 113 millions de dollars, et la provision pour pertes sur créances des services bancaires aux entreprises s'est élevée à 9 millions de dollars, soit une diminution de 55 millions de dollars.

Pour la période depuis le début de l'exercice, les frais autres que d'intérêts ont atteint 2 441 millions de dollars, soit une hausse de 60 millions de dollars, ou 3 % (3 %, compte non tenu des transferts entre les secteurs), par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, surtout en raison de l'augmentation de la rémunération de l'effectif, en partie contrebalancée par une baisse des frais de marketing et des pertes autres que sur créances.

Pour la période depuis le début de l'exercice, le nombre moyen de postes ETP a monté de 800, ou 2 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant un investissement soutenu dans nos secteurs. Le ratio d'efficacité pour la période depuis le début de l'exercice s'est amélioré pour se situer à 46,6 %, contre 47,1 % pour la période correspondante il y a un an.

Perspectives

Bien que nous continuions de profiter de notre position de chef de file pour les heures d'ouverture des succursales et les investissements soutenus dans notre réseau, la croissance des bénéfices devrait ralentir au troisième trimestre. La forte croissance des affaires sous-jacentes en assurance et dans les services bancaires commerciaux devrait être en partie contrebalancée par un ralentissement de la croissance des volumes et une pression constante exercée sur la marge des services bancaires aux particuliers. Bien que nous prévoyions que les pertes sur créances resteront stables pour le reste de 2011, la croissance des frais au cours des prochains trimestres devrait être plus forte qu'à l'exercice précédent puisque nous concentrons nos investissements continus dans des initiatives stratégiques visant à soutenir la croissance future. Par conséquent, le levier d'exploitation restera soumis à une forte pression au prochain trimestre, mais devrait connaître une nette remontée au quatrième trimestre. Pour l'exercice, nous nous attendons à ce que le levier d'exploitation soit positif.

TABLEAU 12 : GESTION DE PATRIMOINE

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois terminés les</i>			<i>Six mois terminés les</i>	
	30 avril 2011	31 janvier 2011	30 avril 2010	30 avril 2011	30 avril 2010
Division mondiale de gestion de patrimoine					
Revenu d'intérêts net	105 \$	104 \$	80 \$	209 \$	146 \$
Revenus autres que d'intérêts	601	583	532	1 184	1 056
Total des revenus	706	687	612	1 393	1 202
Frais autres que d'intérêts	496	501	452	997	898
Bénéfice net					
Division mondiale de gestion de patrimoine	150	133	111	283	212
TD Ameritrade	57	48	56	105	99
Total – Gestion de patrimoine	207 \$	181 \$	167 \$	388 \$	311 \$
Principaux volumes et ratios – Division mondiale de gestion de patrimoine					
Actifs administrés (en milliards de dollars canadiens)	248 \$	242 \$	214 \$	248 \$	214 \$
Actifs gérés (en milliards de dollars canadiens)	190	186	175	190	175
Rendement du capital investi (Total – Gestion de patrimoine)	20,1 %	16,3 %	15,5 %	18,2 %	14,1 %
Ratio d'efficacité	70,3 %	72,9 %	73,9 %	71,6 %	74,7 %
Nombre moyen d'équivalents temps plein	7 340	7 235	7 112	7 287	7 072

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2011 par rapport au T2 2010

Le bénéfice net pour le secteur Gestion de patrimoine a été de 207 millions de dollars pour le trimestre, soit une augmentation de 40 millions de dollars, ou 24 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Le bénéfice net de la division mondiale de gestion de patrimoine, compte non tenu de TD Ameritrade, a été de 150 millions de dollars, soit une hausse de 39 millions de dollars ou 35 %. Le placement comme présenté de la Banque dans TD Ameritrade a dégagé un bénéfice net de 57 millions de dollars pour le trimestre, soit une augmentation de 1 million de dollars, ou 2 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Pour son deuxième trimestre terminé le 31 mars 2011, TD Ameritrade a affiché un bénéfice net de 172 millions de dollars US, soit une progression de 9 millions de dollars US, ou 6 %, comparativement au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Le rendement annualisé du capital investi de Gestion de patrimoine pour le trimestre a été de 20,1 %, comparativement à 15,5 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Les revenus de Gestion de patrimoine proviennent des activités de courtage en ligne, des activités de conseil et des services de gestion d'actifs. Les revenus de la division mondiale de gestion de patrimoine ont atteint 706 millions de dollars pour le trimestre, soit une hausse de 94 millions de dollars, ou 15 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. La hausse s'explique essentiellement par l'accroissement des actifs administrés et des actifs gérés, qui a entraîné une forte croissance des revenus tirés des commissions, l'augmentation des soldes des dépôts et des prêts sur marge consentis aux clients, jumelée à l'amélioration de la marge d'intérêt nette, et la hausse des volumes de négociation dans les activités de courtage en ligne.

Les frais autres que d'intérêts pour le trimestre ont été de 496 millions de dollars, en hausse de 44 millions de dollars, ou 10 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Cette augmentation tient surtout à la hausse des coûts variables attribuable à la croissance des revenus qui provient de l'augmentation des valeurs d'actifs dans les activités de conseil et les activités de gestion d'actifs, et des investissements plus importants effectués dans l'infrastructure pour favoriser la croissance de l'entreprise.

Le nombre moyen d'ETP a augmenté de 228, ou 3 %, en regard du deuxième trimestre de l'exercice précédent, surtout par suite de la hausse des ETP de soutien affectés à l'infrastructure et à la croissance de l'entreprise et de l'augmentation des ETP en contact direct avec la clientèle. Le ratio d'efficacité pour le trimestre considéré s'est amélioré pour s'établir à 70,3 %, contre 73,9 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Les actifs administrés, qui totalisaient 248 milliards de dollars au 30 avril 2011, ont progressé de 34 milliards de dollars, ou 16 %, en regard du 30 avril 2010. Les actifs gérés, qui totalisaient 190 milliards de dollars au 30 avril 2011, ont progressé de 15 milliards de dollars, ou 9 %, en regard du 30 avril 2010. Ces progressions reflètent l'appréciation des marchés et les nouveaux actifs nets de clients.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2011 par rapport au T1 2011

Le bénéfice net de Gestion de patrimoine pour le trimestre a enregistré une hausse de 26 millions de dollars, ou 14 %, comparativement au trimestre précédent. Le bénéfice net de la division mondiale de gestion de patrimoine a augmenté de 17 millions de dollars, ou 13 %. Le placement comme présenté de la Banque dans TD Ameritrade a reflété une croissance du bénéfice net de 9 millions de dollars, ou 19 %, en regard du trimestre précédent, qui provient de l'augmentation des bénéfices de TD Ameritrade. Pour son deuxième trimestre terminé le 31 mars 2011, TD Ameritrade a affiché un bénéfice net en progression de 27 millions de dollars US, ou 19 %, par rapport au trimestre précédent, du fait de la vigueur des activités de négociation au cours du trimestre et de la croissance soutenue des actifs. Le rendement annualisé du capital investi de Gestion de patrimoine pour le trimestre a été de 20,1 %, comparativement à 16,3 % pour le trimestre précédent.

Les revenus pour le trimestre ont monté de 19 millions de dollars, ou 3 %, en regard du trimestre précédent, essentiellement sous l'effet de l'augmentation des revenus tirés des commissions qui a été entraînée par l'accroissement des actifs de clients dans le secteur des fonds communs de placement et des activités de conseil, et par la hausse des revenus de transaction tirés surtout des nouvelles émissions. Ces augmentations ont été contrebalancées en partie par la baisse des commissions par opération dans nos activités de courtage en ligne au Canada.

Les frais autres que d'intérêts ont reculé de 5 millions de dollars par rapport au trimestre précédent, en raison essentiellement des frais de projets non récurrents engagés au premier trimestre. Le recul a été en partie neutralisé par la hausse des coûts variables provoquée par la croissance des revenus.

Le nombre moyen d'ETP a augmenté de 105, ou 1 %, par rapport au trimestre précédent, surtout du fait de la hausse des ETP de soutien affectés à l'infrastructure et de l'augmentation des volumes amenée par la croissance de l'entreprise. Le ratio d'efficacité pour le trimestre considéré s'est amélioré pour s'établir à 70,3 %, contre 72,9 % au trimestre précédent.

Les actifs administrés, qui totalisaient 248 milliards de dollars au 30 avril 2011, ont progressé de 6 milliards de dollars, ou 2 %, en regard du 31 janvier 2011. Les actifs gérés, qui totalisaient 190 milliards de dollars au 30 avril 2011, ont monté de 4 milliards de dollars, ou 2 %, en regard du 31 janvier 2011. Ces hausses reflètent l'appréciation des marchés et les nouveaux actifs nets de clients.

Depuis le début de l'exercice – T2 2011 par rapport au T2 2010

Le bénéfice net de Gestion de patrimoine pour les six mois terminés le 30 avril 2011 s'est élevé à 388 millions de dollars, soit une augmentation de 77 millions de dollars, ou 25 %, en regard de la période correspondante de l'exercice précédent. Le bénéfice net de la division mondiale de gestion de patrimoine s'est établi à 283 millions de dollars, une hausse de 71 millions de dollars, ou 33 %, comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent, surtout due à l'augmentation des honoraires attribuable à l'accroissement des actifs moyens de clients, à la hausse du revenu d'intérêts net liée à l'amélioration de la marge d'intérêt nette et à l'augmentation des dépôts et des prêts sur marge consentis aux clients, de même qu'à la montée de volumes de négociation. Le placement comme présenté de la Banque dans TD Ameritrade a généré un bénéfice net de 105 millions de dollars, en hausse de 6 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse s'explique par la progression des bénéfices de base induite par l'intensification des volumes de négociation et la croissance des actifs de clients confiés à TD Ameritrade. Pour les six mois terminés le 31 mars 2011, TD Ameritrade a affiché un bénéfice net de 317 millions de dollars US, soit une progression de 18 millions de dollars US, ou 6 %, comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent. Pour la période depuis le début de l'exercice, le rendement annualisé du capital investi de Gestion de patrimoine a atteint 18,2 %, contre 14,1 % pour la période correspondante il y a un an.

Pour la période depuis le début de l'exercice, les revenus ont totalisé 1 393 millions de dollars, en hausse de 191 millions de dollars, ou 16 %, en comparaison de la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse tient essentiellement à l'augmentation des revenus tirés des commissions étant donné l'accroissement des actifs moyens de clients dans les activités de conseil et de gestion d'actifs, à la progression du revenu d'intérêts net amenée par l'amélioration des marges sur les activités au Canada, à l'augmentation des dépôts et des prêts sur marge consentis aux clients et à la croissance des volumes de négociation. Ces augmentations ont été contrebalancées en partie par la baisse des commissions par opération dans nos activités de courtage en ligne au Canada. Pour la période depuis le début de l'exercice, les frais autres que d'intérêts se sont établis à 997 millions de dollars, en hausse de 99 millions de dollars, ou 11 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse résulte de l'augmentation des coûts variables attribuable à la croissance des revenus provenant des niveaux d'actifs plus élevés dans les activités de conseil et de gestion d'actifs, à l'augmentation des investissements dans l'infrastructure pour soutenir la croissance de l'entreprise, à l'accroissement de la charge de rémunération associé à l'ajout de postes ETP et à des coûts non récurrents liés à des projets.

Le nombre moyen d'ETP a augmenté de 215, ou 3 %, en regard de la période correspondante de l'exercice précédent, surtout par suite de la hausse des ETP de soutien affectés à l'infrastructure et à la croissance de l'entreprise et de l'augmentation des ETP en contact direct avec la clientèle. Le ratio d'efficacité pour la période depuis le début de l'exercice s'est amélioré pour se situer à 71,6 %, contre 74,7 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Perspectives

Les marchés des actions et des marchandises ont connu une forte croissance au premier semestre de l'exercice 2011. Même si la croissance des bénéfices est susceptible de ralentir quelque peu au deuxième semestre de l'exercice, elle restera quand même vigoureuse pour l'ensemble de l'exercice 2011. Nous continuerons d'investir dans notre infrastructure et nos produits et nous augmenterons notre effectif de vente.

TD AMERITRADE HOLDING CORPORATION

Au 30 avril 2011, le placement comme présenté de la Banque dans TD Ameritrade s'établissait à 43,31 % (45,57 % au 31 janvier 2011; 44,84 % au 30 avril 2010) des actions émises et en circulation de TD Ameritrade.

Le 6 août 2010, la convention des actionnaires a été modifiée de façon à ce que i) la Banque ait jusqu'au 24 janvier 2014 pour ramener à 45 % sa participation dans TD Ameritrade; ii) la Banque soit tenue d'entreprendre la réduction de sa participation dans TD Ameritrade et de la poursuivre tant que la Banque pourra se prévaloir d'un cours par action de TD Ameritrade égal ou supérieur à la valeur comptable moyenne par action de TD Ameritrade alors applicable pour la Banque; et iii) dans le cadre d'un rachat d'actions par TD Ameritrade, la participation de la Banque dans TD Ameritrade ne dépasse pas 48 %.

Conformément à ses intentions communiquées antérieurement, la Banque a vendu 17,3 millions d'actions de TD Ameritrade au cours des six mois terminés le 30 avril 2011 afin de réduire le pourcentage de sa participation directe, qui est passé de 45,93 % au 31 octobre 2010 à 43,31 % au 30 avril 2011. La Banque a comptabilisé un gain de 8,1 millions de dollars à la suite de cette vente.

Les états financiers condensés de TD Ameritrade, fondés sur ses états financiers consolidés déposés auprès de la SEC, sont présentés comme suit :

TABLEAU 13 : BILAN CONSOLIDÉ CONDENSÉ

(en millions de dollars américains)

	<i>Aux</i>	
	31 mars 2011	30 sept. 2010
Actif		
Montants à recevoir des courtiers et des organismes de compensation	1 050 \$	1 208 \$
Montants à recevoir des clients, déduction faite de la provision pour créances douteuses	9 344	7 391
Autres actifs	5 363	6 128
Total de l'actif	15 757 \$	14 727 \$
Passif		
Montants à payer aux courtiers et aux organismes de compensation	2 116 \$	1 934 \$
Montants à payer aux clients	7 210	6 810
Autres passifs	2 300	2 211
Total du passif	11 626	10 955
Avoir des actionnaires	4 131	3 772
Total du passif et de l'avoir des actionnaires	15 757 \$	14 727 \$

TABLEAU 14 : ÉTATS DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS CONDENSÉS

(en millions de dollars américains, sauf les montants par action)

	<i>Trois mois terminés les</i>		<i>Six mois terminés les</i>	
	31 mars 2011	31 mars 2010	31 mars 2011	31 mars 2010
Revenus				
Revenu d'intérêts net	122 \$	100 \$	237 \$	199 \$
Revenus tirés des commissions et autres revenus	596	536	1 137	1 061
Total des revenus	718	636	1 374	1 260
Frais d'exploitation				
Salaires et avantages sociaux	170	165	332	312
Divers	265	243	525	480
Total des frais d'exploitation	435	408	857	792
Autres frais	7	11	18	31
Bénéfices avant impôts	276	217	499	437
Charge d'impôts sur les bénéfices	104	54	182	138
Bénéfice net¹	172 \$	163 \$	317 \$	299 \$
Bénéfice par action – de base	0,30 \$	0,28 \$	0,55 \$	0,51 \$
Bénéfice par action – dilué	0,30 \$	0,27 \$	0,55 \$	0,50 \$

¹ La quote-part de la Banque du bénéfice net de TD Ameritrade est assujettie à des rajustements liés à l'amortissement des actifs incorporels.

TABLEAU 15 : SERVICES BANCAIRES PERSONNELS ET COMMERCIAUX AUX ÉTATS-UNIS

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois terminés les</i>					
	Dollars canadiens			Dollars américains		
	30 avril 2011	31 janvier 2011	30 avril 2010	30 avril 2011	31 janvier 2011	30 avril 2010
Revenu d'intérêts net	1 048 \$	1 077 \$	879 \$	1 077 \$	1 073 \$	856 \$
Revenus autres que d'intérêts	322	314	294	335	314	289
Total des revenus	1 370	1 391	1 173	1 412	1 387	1 145
Provision pour pertes sur créances – prêts	168	136	159	173	136	154
Provision pour pertes sur créances – titres de créance classés comme prêts	3	66	9	3	66	8
Provision pour pertes sur créances – total	171	202	168	176	202	162
Frais autres que d'intérêts – comme présentés	820	809	677	843	805	659
Frais autres que d'intérêts – rajustés	794	788	677	816	784	659
Bénéfice net – comme présenté	303	320	245	315	319	241
Rajustements pour les éléments à noter¹ :						
Frais d'intégration et de restructuration liés aux acquisitions des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis	16	13	–	16	13	–
Bénéfice net – rajusté	319 \$	333 \$	245 \$	331 \$	332 \$	241 \$
Principaux volumes et ratios						
Rendement du capital investi	7,4 %	7,4 %	5,6 %	7,4 %	7,4 %	5,6 %
Marge sur actifs productifs moyens (équivalence fiscale) ²	3,68 %	3,76 %	3,59 %	3,68 %	3,76 %	3,59 %
Ratio d'efficacité – comme présenté	59,9 %	58,2 %	57,7 %	59,9 %	58,2 %	57,7 %
Ratio d'efficacité – rajusté	58,0 %	56,6 %	57,7 %	58,0 %	56,6 %	57,7 %
Nombre de succursales de détail aux États-Unis	1 285	1 280	1 114	1 285	1 280	1 114
Nombre moyen d'équivalents temps plein	23 447	22 882	19 387	23 447	22 882	19 387

	<i>Six mois terminés les</i>			
	Dollars canadiens		Dollars américains	
	30 avril 2011	30 avril 2010	30 avril 2011	30 avril 2010
Revenu d'intérêts net	2 125 \$	1 708 \$	2 150 \$	1 644 \$
Revenus autres que d'intérêts	636	609	649	588
Total des revenus	2 761	2 317	2 799	2 232
Provision pour pertes sur créances – prêts	304	351	309	336
Provision pour pertes sur créances – titres de créance classés comme prêts	69	18	69	17
Provision pour pertes sur créances – total	373	369	378	353
Frais autres que d'intérêts – comme présentés	1 629	1 423	1 648	1 368
Frais autres que d'intérêts – rajustés	1 582	1 351	1 600	1 300
Bénéfice net – comme présenté	623	426	634	413
Rajustements pour les éléments à noter¹ :				
Frais d'intégration et de restructuration liés aux acquisitions des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis	29	46	29	44
Bénéfice net – rajusté	652 \$	472 \$	663 \$	457 \$
Principaux volumes et ratios				
Rendement du capital investi	7,4 %	5,3 %	7,4 %	5,3 %
Marge sur actifs productifs moyens (équivalence fiscale) ²	3,72 %	3,50 %	3,72 %	3,50 %
Ratio d'efficacité – comme présenté	59,0 %	61,4 %	59,0 %	61,3 %
Ratio d'efficacité – rajusté	57,3 %	58,3 %	57,3 %	58,2 %
Nombre de succursales de détail aux États-Unis	1 285	1 114	1 285	1 114
Nombre moyen d'équivalents temps plein	23 160	19 250	23 160	19 250

¹ Pour une explication des éléments à noter, se reporter au tableau « Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du bénéfice net rajusté et du bénéfice net comme présenté » dans la rubrique « Notre rendement » du présent document.

² Les dépôts moyens et la marge sur les actifs productifs moyens excluent l'incidence liée aux comptes de dépôts assurés de TD Ameritrade.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2011 par rapport au T2 2010

Le bénéfice net comme présenté des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, en dollars canadiens, pour le trimestre s'est établi à 303 millions de dollars, soit un bond de 58 millions de dollars, ou 24 %, et le bénéfice net rajusté a été de 319 millions de dollars, soit une progression de 74 millions de dollars, ou 30 %, comparativement au deuxième trimestre de l'exercice précédent. En dollars américains, le bénéfice net comme présenté pour le trimestre s'est établi à 315 millions de dollars, soit une augmentation de 74 millions de dollars US, ou 31 %, et le bénéfice net rajusté a été de 331 millions de dollars US, en hausse de 90 millions de dollars US, ou 37 %, en regard du deuxième trimestre de l'exercice précédent. La progression s'explique principalement par la solide croissance interne des volumes, les acquisitions, l'amélioration de la qualité des actifs et le recouvrement d'un élément fiscal provisionné antérieurement.

En dollars américains, les revenus ont été de 1 412 millions de dollars US pour le trimestre, soit une hausse de 267 millions de dollars US, ou 23 %, comparativement au deuxième trimestre de l'exercice précédent. La hausse reflète essentiellement la croissance vigoureuse des dépôts et des prêts, soit une hausse de 31 % des prêts moyens et de 19 % des dépôts moyens, y compris les acquisitions, partiellement neutralisée par la baisse des frais de découvert en vertu de la *Regulation E*. Compte non tenu des acquisitions, la croissance interne a été robuste. Les prêts moyens ont progressé de 12 % et les dépôts moyens, de 11 %, surclassant les résultats de nos homologues aux États-Unis. La marge sur les actifs productifs moyens a gagné 9 pdb pour s'établir à 3,68 % en regard du deuxième trimestre de l'exercice précédent, surtout par suite d'un changement dans le calendrier des flux de trésorerie attendus sur les prêts acquis, partiellement neutralisé par le rétrécissement des marges sur les nouveaux montages dû à la concurrence accrue.

La provision pour pertes sur créances a totalisé 176 millions de dollars US pour le trimestre, soit une hausse de 14 millions de dollars US, ou 9 %. Alors que le rendement des prêts acquis récemment (soit les prêts provenant de South Financial et des acquisitions facilitées par la FDIC, de même que les prêts douteux provenant des Services financiers Chrysler) est demeuré stable dans l'ensemble, la provision pour pertes sur créances relative à ces prêts a augmenté de 37 millions de dollars US pour le trimestre, mais les flux de trésorerie plus élevés que prévu provenant de certains prêts acquis récemment ont atténué cette augmentation. Cet effet d'atténuation a donné lieu à un revenu d'intérêts net plus élevé, tandis que la détérioration du crédit de certains de ces prêts a justifié une majoration de la provision pour pertes sur créances. La provision pour pertes sur créances à l'égard des prêts, compte non tenu des prêts acquis récemment et des transferts entre les secteurs, a diminué de 36 millions de dollars US, ou 22 %, puisque la qualité du crédit s'est améliorée. La provision pour pertes sur créances annualisée à l'égard des prêts, compte non tenu des titres de créance classés comme prêts, exprimée en pourcentage du volume des prêts s'est établie à 1,0 %, soit 16 pdb de moins qu'au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Sans tenir compte des transferts entre les secteurs et des prêts acquis récemment, la provision pour pertes sur créances annualisée à l'égard des prêts, compte non tenu des titres de créance classés comme prêts, exprimée en pourcentage du volume de prêts aurait été de 0,77 %, soit une baisse de 40 pdb par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Les prêts douteux nets, compte non tenu des prêts acquis récemment et des titres de créance classés comme prêts, se sont inscrits à 1 127 millions de dollars US, soit une hausse de 126 millions de dollars US, ou 13 %, en regard du deuxième trimestre de l'exercice précédent, qui s'explique par les nouveaux prêts douteux nés sur le marché immobilier commercial américain, à cause du ralentissement de la reprise économique aux États-Unis, et les transferts entre les secteurs. Les prêts douteux nets, compte non tenu des prêts acquis récemment et des titres de créance classés comme prêts, exprimés en pourcentage du total des prêts, ont représenté 1,9 %, contre 1,9 % au 30 avril 2010. Les prêts douteux nets acquis récemment et les titres de créance classés comme prêts atteignaient respectivement 106 millions de dollars US et 1 518 millions de dollars US au 30 avril 2011, soit une augmentation respectivement de 106 millions de dollars US et 816 millions de dollars US par rapport au 30 avril 2010.

Les revenus autres que d'intérêts comme présentés pour le trimestre se sont établis à 843 millions de dollars US, soit une hausse de 184 millions de dollars US, ou 28 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Les frais autres que d'intérêts rajustés ont été de 816 millions de dollars US, en hausse de 157 millions de dollars US, ou 24 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. La hausse reflète principalement les acquisitions, les investissements effectués dans l'entreprise principale, y compris les frais relatifs aux nouvelles succursales, et les transferts entre les secteurs.

Le nombre moyen d'ETP s'est accru de 4 060, ou 21 %, en regard du deuxième trimestre de l'exercice précédent. Cette augmentation tient aux acquisitions, aux transferts entre les secteurs et à l'ouverture de 30 nouvelles succursales depuis le deuxième trimestre de l'exercice précédent. Le ratio d'efficacité comme présenté pour le trimestre s'est établi à 59,9 % alors qu'il avait été de 57,7 % au deuxième trimestre de l'exercice précédent, surtout à cause des coûts d'intégration plus élevés. Le ratio d'efficacité comme présenté pour le trimestre s'est établi à 58,0 %, en concordance avec le ratio de 57,7 % du deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2011 par rapport au T1 2011

En dollars canadiens, le bénéfice net comme présenté des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis pour le trimestre a reculé de 17 millions de dollars, ou 5 %, et le bénéfice net rajusté a fléchi de 14 millions de dollars, ou 4 %, en regard du trimestre précédent. En dollars américains, le bénéfice net comme présenté a reculé de 4 millions de dollars US, ou 1 %, et le bénéfice net rajusté, de 1 million de dollars. Ces reculs reflètent essentiellement l'appréciation du dollar canadien. Le rendement annualisé du capital investi pour le trimestre a été de 7,4 %, inchangé par rapport au trimestre précédent.

En dollars américain, les revenus pour le trimestre ont monté de 25 millions de dollars US, ou 2 %, comparativement au trimestre précédent. La marge sur les actifs productifs moyens s'est résorbée de 8 pdb par rapport au trimestre précédent pour s'établir à 3,68 %, en raison surtout du resserrement des écarts sur les dépôts. Les prêts moyens ont augmenté de 4,0 milliards de dollars US, ou 6 %, par rapport au trimestre précédent. Compte non tenu de l'acquisition des Services financiers Chrysler, la moyenne des prêts s'est accrue de 1,7 milliard de dollars US, ou 3 %, la moyenne des prêts aux particuliers ayant grimpé de 5 % et la moyenne des prêts aux entreprises, de 2 %. Les dépôts moyens ont progressé de 5,0 milliards de dollars US, ou 4 %, en regard du trimestre précédent, y compris une hausse de 1,8 milliard de dollars US des dépôts moyens de TD Ameritrade. Le volume moyen des dépôts, compte non tenu de l'incidence des comptes de dépôt assurés de TD Ameritrade, s'est accru de 3,2 milliards de dollars US, ou 3 %, étant donné que les dépôts d'entreprises (à l'exception des dépôts des gouvernements) ont enregistré une croissance de 4 % et que le volume des dépôts de particuliers s'est hissé de 5 %.

Le total de la provision pour pertes sur créances pour le trimestre a enregistré une baisse de 26 millions de dollars US, ou 13 %, en regard du trimestre précédent, en raison surtout de la provision pour pertes sur créances liée aux titres de créance classés comme prêts. La provision pour pertes sur créances annualisée à l'égard des prêts, compte non tenu des titres de créance classés comme prêts, exprimée en pourcentage du volume de prêts, s'est établie à 1,0 %, soit une hausse de 20 pdb en regard du trimestre précédent, entièrement attribuable aux prêts acquis récemment. Sans tenir compte des transferts entre les

secteurs et des prêts acquis récemment, la provision pour pertes sur créances annualisée à l'égard des prêts, compte non tenu des titres de créance classés comme prêts, exprimée en pourcentage du volume de prêts aurait été de 0,77 %, soit une baisse de 3 pdb par rapport au trimestre précédent. Les prêts douteux nets, compte non tenu des prêts acquis récemment et des titres de créance classés comme prêts, ont totalisé 1 127 millions de dollars US, soit une baisse de 15 millions de dollars US, ou 1 %, en regard du trimestre précédent. Les prêts douteux nets classés comme prêts, compte non tenu des prêts acquis récemment et des titres de créance classés comme prêts, exprimés en pourcentage du total de prêts, ont représenté 1,9 %, contre 2,0 % au 31 janvier 2011. Les prêts douteux nets acquis récemment atteignaient 106 millions de dollars US au 30 avril 2011, une augmentation de 74 millions de dollars US par rapport au trimestre précédent. Les titres de créance douteux nets classés comme prêts ont totalisé 1 518 millions de dollars US, soit une baisse de 49 millions de dollars US, ou 3 %, en regard du trimestre précédent. Au cours du trimestre considéré, aucun nouveau titre de créance classé comme prêt n'a été classé comme douteux; de plus, dans l'ensemble, le rendement du crédit lié à ces titres demeure stable en regard du trimestre précédent.

Les frais autres que d'intérêts comme présentés pour le trimestre ont été de 38 millions de dollars US, ou 5 %, plus élevés qu'au trimestre précédent. Les revenus autres que d'intérêts rajustés ont augmenté de 32 millions de dollars US, ou 4 %, en regard du trimestre précédent. L'augmentation découle principalement de l'acquisition des Services financiers Chrysler, des nouvelles succursales et des investissements faits dans l'entreprise principale, contrebalancée par le nombre de jours civils moins élevé dans le trimestre.

Le nombre moyen d'ETP s'est accru de 565, ou 2 %, en regard du trimestre précédent, sous l'effet surtout des nouvelles succursales et du niveau plus élevé de l'effectif dans l'actuel réseau de succursales. Pour le trimestre, le ratio d'efficacité comme présenté s'est détérioré pour s'établir à 59,9 %, par rapport à 58,2 % pour le trimestre précédent, de même que le ratio d'efficacité rajusté qui a atteint 58,0 %, contre 56,6 % pour le trimestre précédent, en raison de l'acquisition des Services financiers Chrysler.

Depuis le début de l'exercice – T2 2011 par rapport au T2 2010

Le bénéfice net comme présenté des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, en dollars canadiens, pour les six mois terminés le 30 avril 2011, a été de 623 millions de dollars, en hausse de 197 millions de dollars, ou 46 %, comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent. Le bénéfice net rajusté pour les six mois terminés le 30 avril 2011 s'est élevé à 652 millions de dollars, en hausse de 180 millions de dollars, ou 38 %. En dollars américains, le bénéfice net comme présenté a augmenté de 221 millions de dollars US, ou 54 %, et le bénéfice net rajusté, de 206 millions de dollars, ou 45 %. Pour la période depuis le début de l'exercice, le rendement annualisé du capital investi a atteint 7,4 %, contre 5,3 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

En dollars américains, les revenus depuis le début de l'exercice ont totalisé 2 799 millions de dollars US, en hausse de 567 millions de dollars US, ou 25 %, en comparaison de la période correspondante de l'exercice précédent, résultat à la fois des acquisitions et de la croissance interne. La marge sur les actifs productifs moyens pour la période depuis le début de l'exercice s'est élargie de 22 pdb pour s'établir à 3,72 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison du resserrement des écarts sur les prêts, y compris un changement dans le calendrier des flux de trésorerie prévus sur les prêts acquis et les transferts entre les secteurs, en partie neutralisé par la compression des marges sur les dépôts.

Pour la période depuis le début de l'exercice, la provision pour pertes sur créances a totalisé 378 millions de dollars US, soit 25 millions de dollars US, ou 7 %, de plus qu'à la période correspondante de l'exercice précédent. La comptabilisation des prêts acquis récemment, y compris les titres de créance classés comme prêts, a donné lieu à une augmentation de la provision pour pertes sur créances et à un revenu d'intérêts net plus élevé pour la période de l'exercice considéré. Compte non tenu de ces répercussions sur la provision pour pertes sur créances et les transferts entre secteurs, la provision pour pertes sur créances à l'égard des prêts restants a diminué de 82 millions de dollars US, ou 23 %, malgré une solide croissance des prêts entraînée par l'amélioration de la qualité des actifs du portefeuille de prêts. La provision pour pertes sur créances annualisée relative aux prêts, compte non tenu des titres de créance classés comme prêts, exprimée en pourcentage du volume des prêts s'est établie à 0,9 %, soit 35 pdb de moins qu'à la période correspondante de l'exercice précédent. Sans tenir compte des transferts entre les secteurs et des prêts acquis récemment, la provision pour pertes sur créances annualisée, compte non tenu des titres de créance classés comme prêts, exprimée en pourcentage du volume de prêts aurait été de 0,80 %, soit une baisse de 46 pdb par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Pour la période depuis le début de l'exercice, les frais autres que d'intérêts comme présentés, ont totalisé 1 648 millions de dollars US, en hausse de 280 millions de dollars US, ou 20 %, et les frais autres que d'intérêts rajustés ont totalisé 1 600 millions de dollars US, en hausse de 300 millions de dollars US, ou 23 %, comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent; ces hausses sont attribuables aux acquisitions, aux transferts entre les secteurs, aux frais liés aux nouvelles succursales et aux investissements faits dans l'entreprise principale.

Pour la période depuis le début de l'exercice, le nombre moyen de postes ETP a bondi de 3 910, ou 20 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Ce bond tient aux acquisitions, aux transferts entre les secteurs et à l'ouverture de 30 nouvelles succursales depuis le deuxième trimestre de l'exercice précédent. Le ratio d'efficacité comme présenté pour la période depuis le début de l'exercice s'est amélioré pour se situer à 59,0 %, contre 61,4 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le ratio d'efficacité rajusté s'est amélioré, atteignant 57,3 %, par rapport à 58,3 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Perspectives

La croissance des prêts a cadré avec les attentes pour le trimestre et la vigoureuse croissance des volumes devrait se poursuivre tout au long de l'exercice 2011, attisée par les prêts hypothécaires résidentiels et les prêts commerciaux. La croissance interne des dépôts devrait continuer d'être stimulée par les succursales existantes. L'amélioration continue de la provision pour pertes sur créances à l'égard des créances montées par la Banque devrait se poursuivre en 2011 grâce à la meilleure qualité de l'ensemble des actifs dans le portefeuille. Les frais seront gérés de près, sans pour autant restreindre les investissements dans les ressources et l'infrastructure pour favoriser la croissance. Bien que l'incidence de la *Regulation E* ait été entièrement intégrée dans les bénéfices à compter du trimestre précédent, le *Durbin Amendment*, disposition de la loi Dodd-Frank, pourrait faire davantage pression sur les bénéfices. Selon la loi Dodd-Frank, la Réserve fédérale est chargée d'établir des frais d'interchange qui sont raisonnables et proportionnels aux coûts de traitement des opérations. Les limites proposées à appliquer aux frais d'interchange sur les débits devraient réduire de façon considérable les revenus d'interchange sur les cartes de débit. Le projet de règlements a été publié aux fins de consultation publique, et son incidence financière ne peut être déterminée pour le moment. Toutefois, des stratégies

d'atténuation sont en cours d'élaboration afin de réduire l'incidence défavorable possible sur les revenus que pourrait avoir la mise en œuvre de la nouvelle réglementation.

TABLEAU 16 : SERVICES BANCAIRES DE GROS

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois terminés les</i>			<i>Six mois terminés les</i>	
	30 avril 2011	31 janvier 2011	30 avril 2010	30 avril 2011	30 avril 2010
Revenu d'intérêts net (équivalence fiscale)	384 \$	375 \$	456 \$	759 \$	969 \$
Revenus autres que d'intérêts	201	352	252	553	652
Total des revenus	585	727	708	1 312	1 621
Provision pour pertes sur créances	7	6	10	13	18
Frais autres que d'intérêts	357	391	372	748	748
Bénéfice net	180	237	220	417	592
Principaux volumes et ratios					
Actifs pondérés en fonction des risques (en milliards de dollars canadiens)	31	31	32	31	32
Rendement du capital investi	22,7 %	29,4 %	29,0 %	26,1 %	37,4 %
Ratio d'efficacité – comme présenté	61,0 %	53,8 %	52,5 %	57,0 %	46,1 %
Nombre moyen d'équivalents temps plein	3 438	3 388	3 110	3 413	3 100

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2011 par rapport au T2 2010

Le bénéfice net du secteur Services bancaires de gros pour le trimestre a été de 180 millions de dollars, en baisse de 40 millions de dollars, ou 18 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. La baisse reflète le recul des revenus liés aux dérivés d'actions et aux titres à revenu fixe, et à la diminution des gains sur le portefeuille de placements, en partie contrebalancés par le recouvrement d'un élément fiscal provisionné antérieurement. Le rendement annualisé du capital investi pour le trimestre a été de 22,7 %, contre 29,0 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Les revenus des Services bancaires de gros sont principalement tirés des activités relatives aux marchés financiers et aux prêts aux grandes entreprises. Les revenus tirés des marchés financiers, notamment pour les services conseils, de prise ferme, de transaction, de facilitation et d'exécution, se sont établis à 585 millions de dollars pour le trimestre, un repli de 123 millions de dollars, ou 17 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Ce repli s'explique essentiellement par une baisse des résultats de certains secteurs au chapitre des activités de transaction. Le recul des revenus tirés des dérivés d'actions résulte de la baisse des volumes traités pour les clients, et le ralentissement de la négociation des titres à revenu fixe et des instruments de crédit est lié à la persistance de l'incertitude économique et à une apathie des écarts de crédit. Les transferts entre les secteurs ont également contribué au recul des revenus de transaction. Ces baisses ont été en partie annulées par une amélioration des revenus tirés des opérations sur monnaies étrangères attribuable au fort volume des opérations des clients, à la hausse des revenus tirés des titres liquides et de la prise ferme d'actions favorisée par la reprise soutenue des marchés boursiers mondiaux, et l'incidence positive du resserrement du crédit à l'égard des expositions sur les instruments dérivés. Les gains sur valeurs mobilières dans le portefeuille de placements ont été minimes au cours du trimestre considéré comparativement aux gains plus élevés réalisés au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

La provision pour pertes sur créances comprend le coût de la protection de crédit et les provisions spécifiques pour pertes sur créances, déduction faite de tout recouvrement sur les provisions comptabilisées par le passé. Le montant net de la provision pour pertes sur créances a été de 7 millions de dollars pour le trimestre considéré, soit une diminution de 3 millions de dollars, ou 30 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances des deux trimestres se limite aux coûts engagés pour protéger le crédit. Les prêts douteux nets ont atteint 35 millions de dollars, en baisse de 100 millions de dollars, ou 74 %, en regard du deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Les frais autres que d'intérêts pour le trimestre se sont établis à 357 millions de dollars, soit 15 millions de dollars, ou 4 %, de moins qu'au deuxième trimestre de l'exercice précédent, principalement en raison de la diminution de la rémunération variable proportionnelle à la baisse des revenus, contrebalancée en partie par la hausse des frais relatifs à l'infrastructure de gestion des risques et de contrôle.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2011 par rapport au T1 2011

Le bénéfice net de Services bancaires de gros pour le trimestre a baissé de 57 millions de dollars, ou 24 %, par rapport au trimestre précédent. La baisse du bénéfice net s'explique principalement par le ralentissement des activités de négociation d'actions et par la diminution des honoraires de services de placement et des gains tirés du portefeuille de placements, en partie contrebalancés par la réduction des frais et le recouvrement d'un élément fiscal provisionné antérieurement. Le rendement annualisé du capital investi pour le trimestre a été de 22,7 %, contre 29,4 % pour le trimestre précédent.

Les revenus pour le trimestre ont fléchi de 142 millions de dollars, ou 20 %, par rapport au trimestre précédent, principalement sous l'effet de la diminution des honoraires de services de placement et celle des revenus de transaction d'actions et d'instruments à taux fixe, ainsi que de la baisse des gains sur le portefeuille de placements. La diminution des honoraires de services de placement par rapport aux niveaux élevés du trimestre précédent résulte essentiellement du ralentissement des activités de fusions et d'acquisitions, et des activités de montage. Le recul des revenus de négociation de dérivés d'actions résulte du nombre moins élevé des transactions traitées pour les clients par rapport au trimestre précédent. Les événements macroéconomiques qui sont survenus en Asie, dans le Moyen-Orient et en Europe ont fait chuter les revenus tirés des transactions d'instruments à taux fixe aux États-Unis et à l'international. Ces baisses ont été en partie annulées par une reprise des opérations sur monnaies étrangères attribuable au fort volume des opérations des clients, stimulé par l'appréciation du dollar canadien et un retour à une certaine volatilité des valeurs, et le resserrement des marges du crédit pour les expositions sur les instruments dérivés. Les revenus tirés des titres liquides ont augmenté, attisés par la hausse des commissions amenée par la remontée graduelle des cours boursiers à l'échelle mondiale et l'accroissement des volumes.

La provision pour pertes sur créances et le montant net des prêts douteux sont équivalents à ceux du trimestre précédent.

Les frais autres que d'intérêts pour le trimestre ont diminué de 34 millions de dollars, ou 9 %, comparativement au trimestre précédent, conséquence surtout de la baisse de la rémunération variable.

Depuis le début de l'exercice – T2 2011 par rapport au T2 2010

Le bénéfice net des Services bancaires de gros pour les six mois terminés le 30 avril 2011 s'est élevé à 417 millions de dollars, soit un recul de 175 millions de dollars, ou 30 %, en regard de la période correspondante de l'exercice précédent. Ce recul est essentiellement lié à la normalisation des marchés au cours de l'exercice, laquelle a entraîné un repli des activités de transaction d'instruments à taux fixe et d'instruments de crédit. La baisse a été en partie compensée par des gains réalisés dans le portefeuille de placements au cours du premier trimestre et par la reprise des activités de prise ferme d'actions. Pour la période depuis le début de l'exercice, le rendement annualisé du capital investi a atteint 26,1 %, soit un taux plus représentatif d'un taux de rendement normalisé que le taux de 37,4 % pour la période comparative de l'exercice précédent.

Pour la période depuis le début de l'exercice, les revenus ont totalisé 1 312 millions de dollars, en baisse de 309 millions de dollars, ou 19 %, en regard de la période correspondante de l'exercice précédent, qui avait été marquée par les conditions de marché inhabituellement favorables en 2010 caractérisées par un resserrement des écarts de crédit, un élargissement des écarts acheteur-vendeur et une forte activité de la clientèle, qui avaient donné lieu à un solide rendement général. Le recul des revenus de transaction de dérivés d'actions résulte du volume moins élevé des transactions traitées pour les clients par rapport au trimestre précédent. La baisse du revenu d'intérêts net pour la période considérée résulte des transferts entre les segments. Ces baisses ont été en partie compensées par l'augmentation des honoraires de prise ferme, étant donné que les émetteurs ont cherché à tirer avantage de la hausse des cours sur les marchés boursiers. Les activités de prise ferme de titres de créance sont restées stables puisque les émetteurs ont répondu au contexte persistant de faible taux d'intérêt par un nombre élevé d'émissions de titres de créance. Les gains sur placements ont augmenté au cours de la période de l'exercice considéré, au fur et à mesure que le portefeuille de placements est liquidé.

Pour la période depuis le début de l'exercice, les provisions pour pertes sur créances ont totalisé 13 millions de dollars, en baisse de 5 millions de dollars, ou 28 %, en comparaison de la période correspondante de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances du trimestre considéré et du trimestre précédent se limite essentiellement au coût de la protection à l'égard des swaps sur défaillance de crédit. Au cours de la période correspondante de l'exercice précédent, des provisions spécifiques de moindre importance ont été neutralisées par un recouvrement.

Pour la période depuis le début de l'exercice, les frais autres que d'intérêts se sont établis à 748 millions de dollars, somme comparable à celle de la période correspondante de l'exercice précédent, étant donné essentiellement le recul de la rémunération variable qui a été annulé par l'augmentation des coûts d'exploitation liés à l'investissement dans l'infrastructure de gestion des risques et de contrôle.

Perspectives

Comme prévu, les bénéfices pour la période depuis le début de l'exercice 2011 ont baissé en regard de la période correspondante de l'exercice précédent, et nous prévoyons que les résultats pour l'exercice entier baisseront également. La faiblesse prolongée des taux d'intérêt et la concurrence qui se joue quant aux prix sur les marchés continueront d'entraver la croissance des revenus; nous misons toutefois sur une augmentation de l'apport aux bénéfices des nouvelles initiatives commerciales et la hausse des revenus que produira un solide volume de montages et de services conseils créé par la demande des gouvernements et des sociétés en quête de solutions pour renforcer leur bilan et par la reprise économique qui se poursuit.

TABLEAU 17 : SIÈGE SOCIAL

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les			Six mois terminés les	
	30 avril 2011	31 janvier 2011	30 avril 2010	30 avril 2011	30 avril 2010
Bénéfice net – comme présenté	(205) \$	(102) \$	(217) \$	(307) \$	(337) \$
Rajustements pour les éléments à noter¹ :					
Amortissement des actifs incorporels ²	108	112	123	220	235
Juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de titres de créance reclassés comme disponibles à la vente	(6)	(81)	(23)	(87)	(27)
Juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	(2)	3	2	1	9
Économie d'impôts sur les bénéfices liée aux modifications des taux d'impôt sur les bénéfices prévus par la loi	–	–	–	–	(11)
Provision générale dans les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et les Services bancaires de gros	–	–	(44)	–	(44)
Reprise de provision pour réclamations d'assurance	–	–	–	–	(17)
Frais d'intégration liés à l'acquisition des Services financiers Chrysler	3	–	–	3	–
Total des rajustements pour les éléments à noter	103	34	58	137	145
Perte nette – rajustée	(102) \$	(68) \$	(159) \$	(170) \$	(192) \$
Ventilation des éléments inclus dans la perte nette – rajustée					
Titrisation nette	(23) \$	(21) \$	2 \$	(44) \$	(3) \$
Frais nets du Siège social	(119)	(113)	(98)	(232)	(160)
Divers	40	66	(63)	106	(29)
Perte nette – rajustée	(102) \$	(68) \$	(159) \$	(170) \$	(192) \$

¹ Pour une explication sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Approchement du bénéfice net rajusté et du bénéfice net comme présenté» dans la rubrique «Notre rendement» du présent document.

² À compter du premier trimestre de 2011, l'amortissement des logiciels est inclus dans l'amortissement des actifs incorporels. Aux fins des éléments à noter seulement, l'amortissement des logiciels est exclu de l'amortissement des actifs incorporels.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2011 par rapport au T2 2010

Le secteur Siège social a comptabilisé une perte nette comme présentée de 205 millions de dollars pour le trimestre, en comparaison d'une perte nette comme présentée de 217 millions de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent. La perte nette rajustée pour le trimestre a été de 102 millions de dollars en regard d'une perte nette rajustée de 159 millions de dollars pour le trimestre de comparaison. Comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent, la baisse de la perte nette rajustée découle surtout de la modification de la méthode de répartition appliquée au cours de l'exercice considéré et des résultats plus favorables des activités de trésorerie. Ces éléments favorables ont été en partie annulés par la baisse des gains de titrisation et la hausse des frais nets du Siège social.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2011 par rapport au T1 2011

La perte nette comme présentée du secteur Siège social pour le trimestre a été de 205 millions de dollars, en comparaison d'une perte nette comme présentée de 102 millions de dollars pour le trimestre précédent. La perte nette rajustée pour le trimestre a été de 102 millions de dollars, par rapport à une perte nette rajustée de 68 millions de dollars pour le trimestre précédent. L'augmentation de la perte nette rajustée provient essentiellement de l'incidence du calendrier des revenus nets liés à la trésorerie.

Depuis le début de l'exercice – T2 2011 par rapport au T2 2010

Pour la période de six mois terminée le 30 avril 2011, la perte nette comme présentée du Siège social a été de 307 millions de dollars, par rapport à 337 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. La perte nette rajustée pour les six mois terminés le 30 avril 2011 a été de 170 millions de dollars, par rapport à 192 millions de dollars pour le trimestre de comparaison. La baisse de la perte nette rajustée s'explique essentiellement par la modification de la méthode de répartition appliquée au T1 de 2011 et par l'augmentation des bénéfices réalisés sur le capital non réparti. Ces éléments favorables ont été contrebalancés en partie par la hausse des frais nets du Siège social.

Perspectives

Les modifications apportées aux méthodes d'attribution des coûts et d'établissement des prix de transfert intersectoriels au cours de l'exercice considéré atténueront les pertes du secteur Siège social. Même si les résultats du secteur Siège social sont fondamentalement difficiles à prévoir et assortis d'une certaine volatilité, nous nous attendons à présenter des pertes nettes variant de 80 millions de dollars à 120 millions de dollars pour chacun des autres trimestres de l'exercice 2011, marquant ainsi une baisse par rapport à la perte nette sur douze mois de l'exercice 2010, essentiellement causée par les modifications susmentionnées.

Transferts entre les secteurs

Avec prise d'effet au premier trimestre de 2011, les résultats d'exploitation et les prêts connexes qui se rapportent aux activités américaines de cartes de crédit ont été transférés des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada aux Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis aux fins de la présentation sectorielle. En outre, la Banque a apporté une modification à ses méthodes de répartition qui fait en sorte que certains éléments auparavant présentés dans le secteur Siège social sont maintenant attribués aux autres secteurs. Ces changements n'ont aucune incidence sur les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque. Les résultats des périodes antérieures n'ont pas été reclassés. Le tableau suivant présente les transferts entre les secteurs pour les trois mois et les six mois terminés le 30 avril 2011.

TABLEAU 18 : INCIDENCES DES TRANSFERTS ENTRE LES SECTEURS

(en millions de dollars canadiens)

						<i>Trois mois terminés le</i>	
						30 avril 2011	
	Services bancaires personnels et commerciaux au Canada	Gestion de patrimoine	Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis	Services bancaires de gros	Siège social	Total	
Augmentation/(diminution) des revenus	(55) \$	– \$	35 \$	(18) \$	38 \$	– \$	
Augmentation/(diminution) des frais	(9)	2	17	3	(13)	–	
Augmentation/(diminution) de la provision pour pertes sur créances	(13)	–	13	–	–	–	
Augmentation/(diminution) du bénéfice net	(23)	(1)	3	(15)	36	–	
						<i>Six mois terminés le</i>	
						30 avril 2011	
Augmentation/(diminution) des revenus	(114) \$	– \$	71 \$	(36) \$	79 \$	– \$	
Augmentation/(diminution) des frais	(18)	4	34	6	(26)	–	
Augmentation/(diminution) de la provision pour pertes sur créances	(28)	–	28	–	–	–	
Augmentation/(diminution) du bénéfice net	(49)	(2)	4	(30)	77	–	

REVUE DU BILAN

Depuis le début de l'exercice – T2 2010 par rapport au T4 2010

Le **total des actifs** s'établissait à 630 milliards de dollars au 30 avril 2011, soit 10 milliards de dollars, ou 2 %, de plus qu'au 31 octobre 2010. L'augmentation nette reflète une hausse de 11 milliards de dollars des prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur créances) et une augmentation de 6 milliards de dollars des valeurs mobilières, partiellement contrebalancées par une baisse de 7 milliards de dollars des dépôts productifs d'intérêts auprès des banques et des autres actifs. L'effet de change lié à l'appréciation du dollar canadien a fait baisser de 12 milliards de dollars la valeur du total des actifs dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis.

Les **dépôts productifs d'intérêts auprès des banques** ont diminué de 5 milliards de dollars en raison de leur faible volume dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis.

Les **valeurs mobilières** ont augmenté de 6 milliards de dollars en raison surtout de la croissance des valeurs mobilières principalement dans le secteur Services bancaires de gros. L'effet de change lié à l'appréciation du dollar canadien a fait baisser de 6 milliards de dollars la valeur des valeurs mobilières dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis.

Les **prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts)** ont monté de 11 milliards de dollars, surtout grâce à la croissance générale des volumes dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, ainsi qu'à la croissance des volumes et à l'acquisition des Services financiers Chrysler dans le secteur des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis. L'effet de change lié à l'appréciation du dollar canadien a fait reculer de 6 milliards de dollars la valeur des prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts) dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis.

Le **total des passifs** s'établissait à 588 milliards de dollars au 30 avril 2011, soit 11 milliards de dollars, ou 2 %, de plus qu'au 31 octobre 2010, y compris l'acquisition des Services financiers Chrysler. L'augmentation nette s'explique essentiellement par une croissance des dépôts de 8 milliards de dollars et par la montée de 3 milliards de dollars des autres passifs. L'effet de change lié à l'appréciation du dollar canadien a fait baisser de 12 milliards de dollars la valeur du total des passifs dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis.

Les **dépôts** ont augmenté de 8 milliards de dollars en raison surtout de la croissance des dépôts détenus à des fins de transaction dans le secteur des Services bancaires de gros. L'effet de change lié à l'appréciation du dollar canadien a fait baisser de 11 milliards de dollars la valeur des dépôts dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis.

Les **autres passifs** se sont accrus de 3 milliards de dollars en grande partie sous l'effet d'une augmentation des autres passifs, des acceptations et des dérivés, en partie contrebalancé par la diminution des obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert et mises en pension. L'effet de change lié à l'appréciation du dollar canadien a fait baisser de 1 milliard de dollars la valeur des autres passifs dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis.

L'**avoir des actionnaires** s'établissait à 41 milliards de dollars au 30 avril 2011, soit 1 milliard de dollars, ou 2 %, de moins qu'au 31 octobre 2010. La diminution nette comprend essentiellement une baisse de 3 milliards de dollars du cumul des autres éléments du résultat étendu liée en grande partie aux écarts de conversion, en partie compensée par une hausse de 2 milliards de dollars des bénéfices non répartis.

QUALITÉ DU PORTEFEUILLE DE CRÉDIT

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2011 par rapport au T2 2010

Au 30 avril 2011, les prêts douteux bruts s'élevaient à 3 920 millions de dollars, soit une augmentation de 888 millions de dollars, ou 29 %, depuis le 30 avril 2010. Cette augmentation reflète surtout une hausse de 837 millions de dollars liée aux titres de créance classés comme prêts, en partie contrebalancée par une réduction des prêts douteux bruts dans les Services bancaires de gros. Au 30 avril 2011, les prêts douteux, déduction faite de la provision spécifique, totalisaient 3 212 millions de dollars, contre 2 382 millions de dollars au 30 avril 2010.

La provision pour pertes sur créances, qui atteignait 2 597 millions de dollars au 30 avril 2011, se composait de provisions spécifiques de 710 millions de dollars et d'une provision générale de 1 887 millions de dollars. Les provisions spécifiques ont monté de 60 millions de dollars, ou 9 %, depuis le 30 avril 2010. La provision générale a diminué de 65 millions de dollars, ou 3 %, en regard du 30 avril 2010. La Banque constitue une provision générale pour constater les pertes qui, selon la direction, s'étaient déjà produites dans le portefeuille à la date du bilan pour des prêts ou des crédits qui n'étaient pas encore désignés comme douteux.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2011 par rapport au T1 2011

Les prêts douteux bruts ont diminué de 169 millions de dollars, ou 4 %, par rapport au 31 janvier 2011, surtout en raison de l'incidence de l'appréciation du dollar canadien sur les portefeuilles des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis. Les prêts douteux, déduction faite de la provision spécifique, ont diminué de 145 millions de dollars depuis le 31 janvier 2011.

Au 30 avril 2011, les provisions spécifiques avaient diminué de 24 millions de dollars, ou 3 %, par rapport au 31 janvier 2011. La provision générale a baissé de 20 millions de dollars depuis le 31 janvier 2011.

TABLEAU 19 : VARIATION DES PRÊTS DOUTEUX BRUTS ET DES ACCEPTATIONS

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les			Six mois terminés les	
	30 avril 2011	31 janvier 2011	30 avril 2010	30 avril 2011	30 avril 2010
Prêts aux particuliers, aux entreprises et aux gouvernements					
Solde au début de la période	2 258 \$	2 253 \$	2 315 \$	2 253 \$	2 070 \$
Ajouts	803	776	852	1 579	1 914
Prêts redevenus productifs, remboursés ou vendus	(359)	(350)	(421)	(709)	(785)
Radiations	(386)	(395)	(456)	(781)	(899)
Écart de conversion et autres rajustements	(78)	(26)	(72)	(104)	(82)
Solde à la fin de la période	2 238	2 258	2 218	2 238	2 218
Autres prêts					
Solde au début de la période	1 831	1 203	393	1 203	241
Variation nette au cours du trimestre					
Titres de créance classés comme prêts ¹	(147)	628	421	481	573
Prêts assurés par la FDIC ²	(2)	–	–	(2)	–
Solde à la fin de la période	1 682	1 831	814	1 682	814
Total des prêts douteux bruts	3 920 \$	4 089 \$	3 032 \$	3 920 \$	3 032 \$

¹ Pour de plus amples renseignements sur les titres de créance classés comme prêts, se reporter à «Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis» sous la rubrique «Rapport de gestion des secteurs d'activité de TD» du présent document.

² Les prêts qui sont assujettis aux accords de partage des pertes conclus avec la FDIC sont considérés comme étant des prêts assurés par la FDIC. Les pertes sur créances liées aux prêts assurés par la FDIC sont déterminées déduction faite du montant qui devrait être remboursé par la FDIC.

TABLEAU 20 : PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES (AU BILAN)

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Aux		
	30 avril 2011	31 janvier 2011	30 avril 2010
Provision spécifique – prêts inscrits au bilan	708 \$	732 \$	650 \$
Provision générale – prêts inscrits au bilan	1 604	1 615	1 668
Provision pour pertes sur créances liée aux instruments hors bilan	285	294	284
Total	2 597 \$	2 641 \$	2 602 \$
Prêts douteux, déduction faite de la provision spécifique	3 212 \$	3 357 \$	2 382 \$
Prêts douteux nets en pourcentage des prêts nets	1,10 %	1,19 %	0,91 %
Provision pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne nette des prêts (ratio trimestriel)	0,50 %	0,60 %	0,58 %

Prêts à risque

Au 30 avril 2011, la Banque avait une exposition brute à des prêts à risque d'environ 2,0 milliards de dollars (1,8 milliard de dollars au 31 octobre 2010) principalement composés de prêts automobile canadiens. Indicateur de la qualité de crédit, le taux de pertes sur créances, établi comme la provision moyenne pour pertes sur créances divisée par le solde moyen des prêts à la fin du mois, s'approchait de 3,2 % sur une année (environ 5,0 % au 31 octobre 2010). Le portefeuille continue de dégager le rendement prévu. Ces prêts sont comptabilisés au coût après amortissement.

Expositions sur les emprunteurs souverains

La Banque n'est pas exposée aux pays d'Afrique et du Moyen-Orient les plus touchés par les récents bouleversements. Le risque de crédit à l'égard de la Grèce et du Portugal est nominal; l'exposition à l'Irlande, à l'Italie et à l'Espagne est liée à leurs propres dettes souveraines et aux grandes institutions financières de ces pays. Toutes ces expositions sont jugées raisonnables.

EXPOSITION À DES OBLIGATIONS GARANTIES PAR UNE HYPOTHÈQUE NON LIÉES À DES ORGANISMES

En raison de l'acquisition de Commerce, la Banque est exposée à des obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes, essentiellement garanties par des obligations Alt-A et à prime jumbo dont la plupart sont des hypothèques à taux fixe remboursables par anticipation sans possibilité de rajustement du taux. Au moment de l'acquisition, ce portefeuille a été comptabilisé à la juste valeur, qui est devenue la nouvelle valeur comptable de ce portefeuille.

Ces valeurs mobilières sont classées comme prêts et comptabilisées au coût après amortissement d'après la méthode du taux d'intérêt effectif et sont évaluées chaque trimestre selon le modèle de la perte sur prêt subie. Le test pour dépréciation suit le modèle de comptabilisation des prêts douteux, selon lequel la Banque établit deux types de provisions : des provisions spécifiques et une provision générale. Une provision spécifique est constituée à l'égard des pertes qui sont identifiables au niveau des titres de créance pris individuellement lorsqu'il y a une indication objective de détérioration de la qualité du crédit, auquel moment la valeur comptable du prêt est ramenée à sa valeur de réalisation estimative. Une provision générale est constituée pour constater les pertes qui, selon la direction, s'étaient déjà produites dans le portefeuille à la date du bilan pour des prêts qui n'étaient pas encore désignés comme douteux. La provision générale était de 144 millions de dollars au 30 avril 2011. La provision pour pertes sur prêts inscrite au deuxième trimestre de 2011 s'est élevée à 3 millions de dollars, contre (12) millions de dollars au deuxième trimestre de 2010 et 2 millions de dollars au quatrième trimestre de 2010.

Au cours du deuxième trimestre de 2009, la Banque a retitrisé une partie du portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes. Dans le cadre de la retitrisation reflétée au bilan, de nouvelles notes de crédit ont été obtenues pour les valeurs mobilières retitrisées qui reflètent mieux l'escompte à l'acquisition et les risques inhérents à la totalité du portefeuille de la Banque. Par conséquent, 58 % du portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes est maintenant noté AAA aux fins de présentation des fonds propres réglementaires. L'avantage net sur le capital de l'opération de retitrisation est reflété dans les variations des actifs pondérés en fonction des risques et dans les déductions des titrisations sur les fonds propres de première et de deuxième catégories. Aux fins comptables, la Banque a conservé une majorité des droits bénéficiaires dans ces valeurs mobilières retitrisées, ce qui n'a eu aucune incidence sur les états financiers. Une modification des notes de crédit n'a pas d'incidence sur l'évaluation par la Banque de la baisse de valeur de ces valeurs mobilières reclassées.

Le marché pour ces valeurs mobilières a été plus actif qu'au cours des exercices précédents, ce qui a donné lieu à un gain latent de 312 millions de dollars US pour la période terminée le 30 avril 2011.

Le tableau ci-dessous donne la juste valeur des titres par année de génération.

TABLEAU 21 : OBLIGATIONS ALT-A ET À PRIME JUMBO GARANTIES PAR UNE HYPOTHÈQUE NON LIÉES À DES ORGANISMES PAR ANNÉE DE GÉNÉRATION

(en millions de dollars américains)

	Alt-A		Prime jumbo		Aux Total	
	Coût après amortissement	Juste valeur	Coût après amortissement	Juste valeur	Coût après amortissement	Juste valeur
30 avril 2011						
2003	231 \$	253 \$	273 \$	283 \$	504 \$	536 \$
2004	409	440	250	263	659	703
2005	653	720	366	375	1 019	1 095
2006	381	376	308	311	689	687
2007	582	580	323	343	905	923
Total des valeurs mobilières, déduction faite des provisions spécifiques	2 256 \$	2 369 \$	1 520 \$	1 575 \$	3 776 \$	3 944 \$
Moins : provision générale					144	
Total					3 632 \$	
31 octobre 2010						
2003	275 \$	309 \$	393 \$	424 \$	668 \$	733 \$
2004	454	502	383	415	837	917
2005	697	769	484	509	1 181	1 278
2006	406	394	380	391	786	785
2007	616	635	375	398	991	1 033
Total des valeurs mobilières, déduction faite des provisions spécifiques	2 448 \$	2 609 \$	2 015 \$	2 137 \$	4 463 \$	4 746 \$
Moins : provision générale					160	
Total					4 303 \$	

SITUATION DU CAPITAL

La Banque se conforme à la ligne directrice du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques et les fonds propres réglementaires. Cette ligne directrice repose sur le «Dispositif révisé de convergence internationale de la mesure et des normes de fonds propres» (Bâle II), émis par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire. Les cibles du BSIF pour les banques canadiennes à l'égard de leur ratio des fonds propres de première catégorie et de leur ratio du total des fonds propres sont respectivement de 7 % et 10 %. Aux fins des fonds propres réglementaires, le placement de la Banque dans TD Ameritrade est converti à l'aide du taux de change de fin de période de la Banque.

TABLEAU 22 : SITUATION DES FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	30 avril		31 octobre		Aux	
	2011		2010		30 avril	2010
Actifs pondérés en fonction des risques pour les composantes suivantes :						
Risque de crédit	170 634	\$	167 297	\$	156 646	\$
Risque de marché	3 451		4 474		3 398	
Risque d'exploitation	28 584		28 139		27 130	
Total	202 669	\$	199 910	\$	187 174	\$
Fonds propres de première catégorie	25 828	\$	24 386	\$	22 469	\$
Ratio des fonds propres de première catégorie ¹	12,7	%	12,2	%	12,0	%
Total des fonds propres ²	33 082	\$	31 070	\$	29 026	\$
Ratio du total des fonds propres ³	16,3	%	15,5	%	15,5	%
Ratio de l'actif par rapport aux fonds propres ⁴	16,9		17,5		17,5	

¹ Le ratio des fonds propres de première catégorie correspond au total des fonds propres de première catégorie divisé par les actifs pondérés en fonction des risques.

² Le total des fonds propres comprend les fonds propres de première et de deuxième catégories.

³ Le ratio du total des fonds propres correspond au total des fonds propres divisé par les actifs pondérés en fonction des risques.

⁴ Le ratio de l'actif par rapport aux fonds propres correspond au total de l'actif plus les instruments de crédit hors bilan, tels que certaines lettres de crédit et garanties, moins les placements dans des sociétés liées, les écarts d'acquisition et les actifs nets incorporels, divisé par le total des fonds propres rajusté.

Au 30 avril 2011, le ratio des fonds propres de première catégorie de la Banque était de 12,7 % par rapport à 12,2 % au 31 octobre 2010. L'augmentation résulte principalement des solides bénéfiques et de l'émission d'actions ordinaires dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes de la Banque et de l'exercice d'options sur actions. Nous avons achevé l'acquisition des Services financiers Chrysler au cours du trimestre, ce qui a réduit le ratio des fonds propres de première catégorie de 50 pbb. Le ratio du total des fonds propres s'établissait à 16,3 % au 30 avril 2011, par rapport à 15,5 % au 31 octobre 2010. La hausse s'explique en bonne partie par les mêmes éléments que ceux indiqués ci-dessus.

La Banque continue à détenir des capitaux suffisants, qui lui procurent la souplesse nécessaire pour prendre de l'expansion, tant par la croissance interne que par des acquisitions stratégiques. Les ratios des fonds propres élevés de la Banque sont attribuables à la génération interne de capitaux, à la gestion du bilan ainsi qu'à l'émission périodique de valeurs mobilières.

Pour en savoir plus sur les fonds propres, se reporter à la note 9 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires. Pour en savoir plus sur les fonds propres réglementaires, se reporter à la note 17 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires.

MODIFICATIONS FUTURES À L'ACCORD DE BÂLE

En décembre 2010, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire a publié le libellé définitif des nouvelles règles internationales sur l'adéquation des fonds propres et les liquidités visant les banques. Couramment appelées «Bâle III», ces propositions en matière de fonds propres visent à relever la qualité, la quantité, la transparence et l'uniformité des fonds propres bancaires, de même qu'à décourager l'endettement et la prise de risques excessifs et à réduire la procyclicalité. Conjointement avec les nouvelles normes mondiales en matière de liquidités harmonisées à l'échelle internationale, Bâle III a pour but de fournir un cadre réglementaire afin d'affermir la résilience du secteur bancaire et du système financier.

En janvier 2011, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire a complété le libellé définitif des règles par des lignes directrices additionnelles portant sur les fonds propres d'urgence pour non-viabilité. Selon ces lignes directrices, tous les instruments de fonds propres doivent comporter des caractéristiques liées à l'absorption des pertes. En fonction de l'évaluation de la viabilité réalisée par l'organisme de réglementation, ces caractéristiques peuvent exiger que le capital soit déprécié ou que des instruments soient convertis en capitaux propres. Les règles en cause prévoient une période de transition et de retrait progressif pour les instruments de fonds propres qui ne satisfont pas aux exigences de Bâle III, y compris les caractéristiques des fonds propres d'urgence pour non-viabilité.

En février 2011, le BSIF a publié son plan d'action lié à la mise en œuvre de Bâle III. Toutes les banques devront mettre en œuvre les règles en matière de fonds propres de Bâle III à compter du premier trimestre de l'exercice 2013. Les exigences minimales du BSIF devraient être conformes au plan de transition relatif à Bâle III présenté par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire. Aux termes du plan de transition, les modifications apportées au traitement à titre de fonds propres de certains éléments de même que les exigences minimales relatives au ratio de fonds propres seront intégrées progressivement au cours de la période allant de 2013 à 2019. Selon Bâle III, les normes minimales en matière de fonds propres exigent, entre autres, un ratio d'actions ordinaires de 4,5 %, un ratio des fonds propres de première catégorie de 6,0 % et un ratio du total des fonds propres de 8,0 %. À cela s'ajoute un coussin de conservation de fonds propres de 2,5 %. Si une banque utilise toute partie de son coussin de conservation de 2,5 % pour absorber des pertes pendant des périodes de stress financier ou économique, les distributions de bénéfices qu'elle effectuera (p. ex., dividendes, rachats d'actions, paiements discrétionnaires sur d'autres instruments de fonds propres de première catégorie et primes discrétionnaires) feront l'objet de limites. Le montant de ces limites est lié au niveau d'utilisation du coussin de conservation.

L'incidence qu'auront les nouvelles règles en matière de fonds propres de Bâle III sur TD se traduira par l'augmentation des actifs pondérés en fonction des risques et par de nouveaux éléments qui devront être déduits de l'avoir réglementaire des actionnaires ordinaires. Nous sommes toujours d'avis que notre solide

situation de capital actuelle et la capacité de nos secteurs d'activité de générer du capital au cours des six prochains trimestres nous permettront de respecter les normes d'adéquation des fonds propres de Bâle III. D'après nos prévisions et notre compréhension actuelles du libellé des règles de Bâle III, nous nous attendons à ce que notre ratio d'instruments de fonds propres ordinaires de première catégorie au premier trimestre de 2013 varie entre 9 % et 10 %, déduction faite entièrement de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels. Si nous appliquons dès lors l'ensemble des règles de Bâle III qui seront applicables en 2019 (c.-à-d., sans mesures transitoires), nous prévoyons que notre ratio des instruments de fonds propres ordinaires de première catégorie au premier trimestre de l'exercice 2013 variera entre 7 % et 8 %. Par conséquent, nous ne prévoyons pas devoir apporter des changements importants aux activités ni mobiliser de nouveaux capitaux propres ordinaires pour arriver à respecter les exigences de Bâle III.

À notre avis, aux termes de Bâle III, l'ensemble des instruments de fonds propres de nature autre qu'ordinaire de première et de deuxième catégories de TD qui sont en circulation, à l'exception de certains instruments émis par des filiales américaines de TD, ne seront plus admissibles à titre de fonds propres réglementaires et seront assujettis à une période de transition progressive de 10 ans débutant en janvier 2013. Le 7 février 2011, par suite du préavis publié le 4 février 2011 par le BSIF dans lequel le BSIF énonce ses attentes en ce qui concerne l'utilisation des droits de rachat d'instruments de fonds propres non admissibles prévus dans les clauses d'événements réglementaires, TD a annoncé ne prévoir exercer un droit de rachat déclenché par un événement réglementaire qu'en 2022 à l'égard des billets de Fiducie de capital TD IV – série 2 qui seront alors en circulation. Au 30 avril 2011, le montant en capital des billets de Fiducie de capital TD IV – série 2 émis et en circulation totalisait 450 millions de dollars. La prévision de TD est fondée sur un nombre de facteurs et d'hypothèses, lesquels sont présentés dans le communiqué de presse du 7 février 2011.

GESTION DES RISQUES

SOMMAIRE

La prestation de services financiers comporte des risques qu'il faut prendre de façon prudente en vue d'assurer une croissance rentable. L'objectif de la Banque est d'obtenir un rendement stable et durable pour chaque dollar de risque que nous prenons, tout en accordant une grande importance à l'investissement dans nos entreprises afin de nous assurer d'atteindre nos objectifs de croissance future.

Nos entreprises et nos activités sont exposées à un grand nombre de risques, recensés et définis dans notre cadre de capacité de risque à l'échelle de l'entreprise. Ce cadre comporte une définition de l'appétit de la Banque à supporter ces risques, élaborée selon une démarche exhaustive qui prend en considération à la fois le contexte en matière de risques et le contexte fonctionnel de la Banque. Notre appétit envers le risque établit que nous prenons les risques requis pour bâtir notre entreprise, mais seulement si ces risques : 1) s'inscrivent dans la stratégie d'affaires de TD et peuvent être compris et gérés; 2) n'exposent TD à aucune perte importante individuelle; nous ne mettons pas la Banque en péril pour une acquisition, une entreprise ou un produit et 3) ne risquent pas de porter atteinte à la marque TD. Il incombe à chaque entreprise d'établir sa propre capacité de risque et de l'aligner sur celle de la Banque, selon un examen approfondi des risques spécifiques auxquels elle est exposée. Nous surveillons les risques propres à chacune des entreprises ou à l'échelle de l'organisation et en rendons compte lorsque ces risques peuvent nuire de façon importante à la Banque.

Notre structure de gouvernance et notre approche pour la gestion des risques sont demeurées en grande partie identiques à celles décrites dans notre rapport annuel 2010. Certains risques sont présentés ci-après. Pour des renseignements complets sur notre structure de gouvernance et sur notre approche pour la gestion des risques, se reporter à la section «Gestion des risques» du rapport de gestion 2010.

Les sections ombragées du présent rapport de gestion présentent une analyse portant sur le risque de marché et le risque d'illiquidité et font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires pour la période terminée le 30 avril 2011.

RISQUE DE CRÉDIT

Le tableau suivant présente les expositions brutes au risque de crédit, compte non tenu des éléments atténuant le risque de crédit :

TABLEAU 23 : EXPOSITION BRUTE AUX RISQUES DE CRÉDIT – APPROCHES STANDARD ET NI AVANCÉE¹

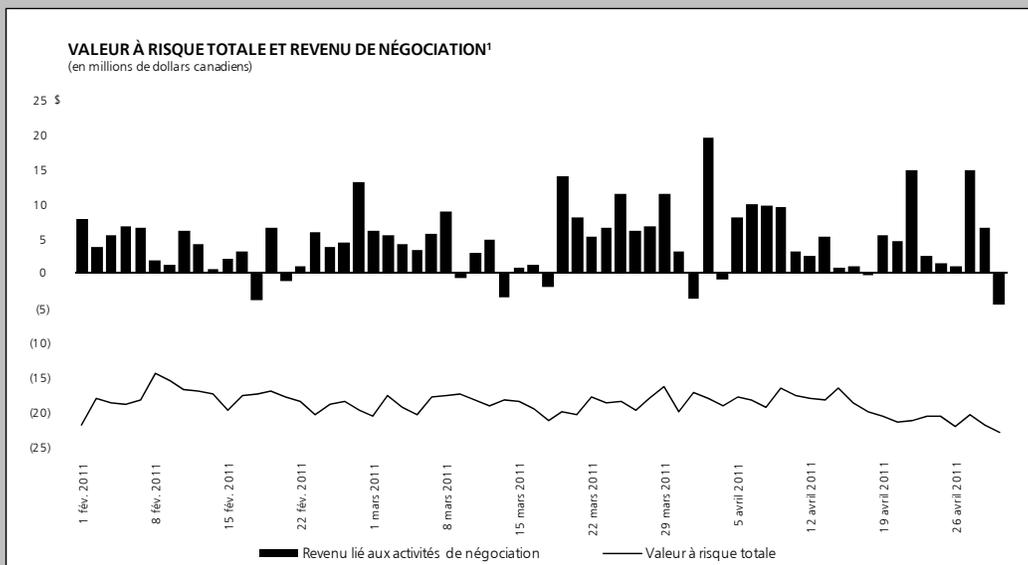
(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2011			Aux 31 octobre 2010		
	Standard	NI avancée	Total	Standard	NI avancée	Total
Risque de crédit de détail						
Expositions garanties par l'immobilier résidentiel	14 439	\$ 152 157	\$ 166 596	\$ 13 486	\$ 146 777	\$ 160 263
Expositions aux produits de détail renouvelables admissibles	–	43 220	43 220	–	40 940	40 940
Autres expositions aux produits de détail	24 159	29 168	53 327	17 943	28 205	46 148
	38 598	224 545	263 143	31 429	215 922	247 351
Risque de crédit autre que de détail						
Siège social	49 076	114 092	163 168	50 436	114 603	165 039
Emprunteurs souverains	18 680	55 597	74 277	8 872	63 633	72 505
Banques	20 396	112 005	132 401	20 916	112 003	132 919
	88 152	281 694	369 846	80 224	290 239	370 463
Total	126 750	\$ 506 239	\$ 632 989	\$ 111 653	\$ 506 161	\$ 617 814

¹ Les expositions brutes au risque de crédit représentent les expositions en cas de défaut (ECD) et ne tiennent pas compte des incidences des mesures d'atténuation du risque de crédit. Ce tableau exclut les expositions à la titrisation et les expositions sur actions.

RISQUE DE MARCHÉ

Le graphique ci-dessous présente l'utilisation quotidienne de la valeur à risque et le revenu lié aux activités de négociation¹ dans le secteur Services bancaires de gros. Pour le trimestre terminé le 30 avril 2011, le revenu lié aux activités de négociation a été positif pendant 86 % des jours de négociation. Les pertes au cours du trimestre n'ont, à aucun jour de négociation, dépassé la valeur à risque.



¹ Le revenu lié aux activités de négociation est le total du revenu de négociation présenté dans les autres revenus et le revenu d'intérêts net sur les positions de négociation présenté dans le revenu d'intérêts net. Le revenu lié aux activités de négociation figurant dans le graphique ci-dessus exclut le revenu lié aux variations de la juste valeur des engagements de prêts. Les engagements ne sont pas inclus dans la mesure de la valeur à risque, car ils ne sont pas gérés comme des positions de négociation. Au deuxième trimestre de 2011, nous avons enregistré 9 jours de perte de négociation sans jamais dépasser la valeur à risque.

Le tableau qui suit présente la moyenne, à la fin du trimestre, de l'utilisation (haut et bas) de la valeur à risque totale.

TABLEAU 24 : UTILISATION DE LA VALEUR À RISQUE

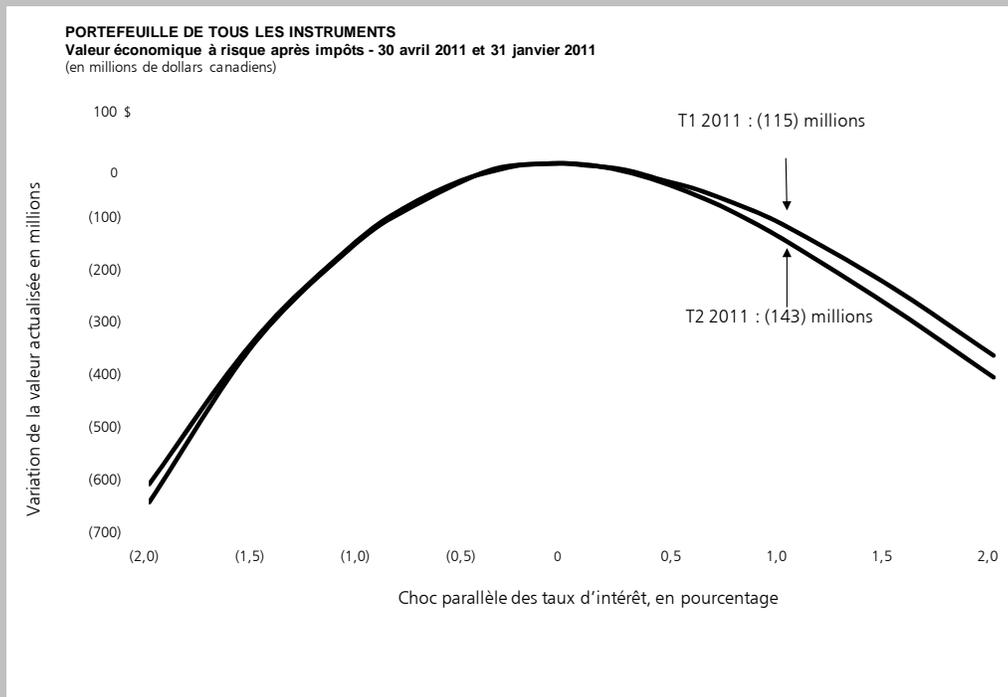
	(en millions de dollars canadiens)				<i>Trois mois terminés les</i>		<i>Six mois terminés les</i>	
	Clôture	Moyenne	Haut	Bas	30 avril 2011	31 janvier 2011	30 avril 2010	30 avril 2011
Risque de taux d'intérêt et d'écart de taux de crédit	19,1 \$	14,0 \$	19,1 \$	10,7 \$	12,3 \$	11,3 \$	13,1 \$	12,2 \$
Risque sur titres de participation	3,3	4,9	5,9	3,3	5,5	7,2	5,2	7,8
Risque de change	3,3	2,1	5,3	0,7	2,9	2,4	2,5	2,4
Risque de marchandises	0,9	1,3	1,7	0,8	0,9	1,2	1,1	1,4
Risque propre aux titres de créance	16,5	13,6	17,2	10,4	13,7	14,3	13,7	16,4
Effet de diversification ¹	(20,3)	(17,1)	négl. ²	négl. ²	(16,2)	(17,8)	(16,7)	(19,1)
Total de la valeur à risque	22,8 \$	18,8 \$	22,8 \$	14,4 \$	19,1 \$	18,6 \$	18,9 \$	21,1 \$

¹ La valeur à risque globale est moins élevée que la somme de la valeur à risque des différents types de risque, étant donné que certains risques sont atténués par la diversification des portefeuilles.

² Négligeable. Il n'est pas important de calculer un effet de diversification, du fait que le haut et le bas peuvent survenir à différents jours pour différents types de risque.

Risque de taux d'intérêt

Le graphique qui suit présente notre exposition au risque de taux d'intérêt (mesuré par la valeur économique à risque) à l'égard de tous les actifs, passifs et instruments dérivés autres que détenus à des fins de transaction, utilisés dans le but de gérer le risque de taux d'intérêt.



Pour gérer le risque de taux d'intérêt, la Banque utilise des instruments financiers dérivés, des instruments de gros et d'autres solutions du marché financier et, dans une moindre mesure, des stratégies de fixation de prix. Au 30 avril 2011, une hausse immédiate et soutenue de 100 pdb des taux d'intérêt aurait fait baisser de 143,2 millions de dollars après impôts la valeur économique de l'avoir des actionnaires. Une diminution immédiate et soutenue de 100 pdb des taux d'intérêt aurait fait baisser de 141,6 millions de dollars après impôts la valeur économique de l'avoir des actionnaires.

Le tableau qui suit présente la sensibilité de la valeur économique de l'avoir des actionnaires (après impôts) par monnaie pour les monnaies étrangères qui exposent la Banque à un risque important.

TABLEAU 25 : SENSIBILITÉ DE LA VALEUR ÉCONOMIQUE À RISQUE APRÈS IMPÔTS PAR MONNAIE						
(en millions de dollars canadiens)						
	30 avril 2011		31 octobre 2010		Aux 30 avril 2010	
	Augmentation de 100 pdb	Diminution de 100 pdb	Augmentation de 100 pdb	Diminution de 100 pdb	Augmentation de 100 pdb	Diminution de 100 pdb
Dollar canadien	(9,9) \$	(64,4) \$	(12,4) \$	(68,1) \$	(8,8) \$	(56,8) \$
Dollar américain	(133,3)	(77,2)	(153,0)	(48,4)	(62,8)	(120,4)
	(143,2) \$	(141,6) \$	(165,4) \$	(116,5) \$	(71,6) \$	(177,2) \$

RISQUE D'ILLIQUIDITÉ

En tant qu'organisation financière, nous devons nous assurer d'avoir un accès à des fonds suffisants pour faire face à nos obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance et soutenir et faire croître nos actifs et nos activités, tant dans des conditions normales qu'en situation de crise. Dans le cas de pertes de sources de financement, nous devons pouvoir poursuivre nos activités sans être forcés de liquider des actifs non négociables et/ou de modifier considérablement notre stratégie d'affaires. La gestion du risque d'illiquidité est le processus qui nous assure un accès adéquat à des fonds et à une réserve de liquidités.

Nos exigences globales en matière de liquidité sont définies comme la somme dont nous avons besoin pour financer les sorties de fonds prévues, plus une réserve de liquidités prudente visant à financer d'éventuelles sorties de fonds en cas de dérèglement des marchés financiers ou d'un autre événement qui pourrait influencer sur notre accès au financement. Nous ne recourons à des liquidités de gros à court terme que pour le financement de titres négociables ou d'actifs à court terme.

Pour définir la somme de liquidités que nous devons détenir en tout temps pendant une période minimale de 90 jours, nous nous servons d'un scénario de «stress combiné critique», qui modélise les besoins de liquidités potentiels et la négociabilité des actifs durant une crise de confiance directement liée à notre capacité de nous acquitter de nos obligations au fur et à mesure qu'elles viennent à échéance. Outre cet événement propre à la Banque, le scénario de «stress combiné critique» intègre également l'incidence d'un événement d'illiquidité à l'échelle du marché comportant des contraintes qui donnent lieu à une importante réduction de l'accès à du financement à court terme et à long terme pour toutes les institutions, à une augmentation importante de notre coût de financement et à une baisse considérable de la négociabilité des actifs. Ce scénario nous assure de disposer de suffisamment de liquidités pour couvrir les besoins globaux équivalant à la totalité de nos titres de créance de gros non garantis venant à échéance, les retraits possibles de dépôts de détail et commerciaux, les prélèvements éventuels de montants sur des lignes de crédit consenties inutilisées, et les besoins opérationnels prévus à court terme. De plus, il assure la couverture de programmes de financement soutenus par la Banque, tels que les acceptations bancaires que nous émettons pour le compte de clients et le papier commercial adossé à des actifs (PCAA).

Pour combler les besoins globaux de liquidités qui en résultent, nous détenons des actifs facilement convertibles en espèces. Les actifs doivent être négociables à court terme, être assortis d'une note de crédit suffisante et être disponibles à la vente pour être considérés comme facilement convertibles en espèces. Les actifs liquides sont représentés selon l'écart cumulatif des liquidités d'après le moment du règlement et la capacité d'absorption du marché. Les actifs qui ne sont pas disponibles sans délai parce qu'ils servent de sûretés ou à d'autres fins semblables ne sont pas considérés comme étant facilement convertibles en espèces.

Notre situation d'actifs liquides excédentaires correspond à notre total d'actifs liquides, moins nos besoins de financement de gros non garanti, les retraits possibles de dépôts autres que de gros et l'utilisation des lignes de crédit, ainsi que les passifs éventuels venant à échéance dans une tranche de temps donnée. Le 30 avril 2011, notre situation globale d'actifs liquides excédentaires jusqu'à 90 jours, mesurée selon le scénario de «stress combiné critique» applicable aux secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada (y compris les activités canadiennes de Gestion de patrimoine) et aux Services bancaires de gros, s'établissait à 5,0 milliards de dollars (10,7 milliards de dollars au 31 octobre 2010). Au 30 avril 2011, la situation d'actifs liquides excédentaires cumulatifs pour les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis s'établissait à 6,6 milliards de dollars (7,0 milliards de dollars au 31 octobre 2010).

Nous procédons également à un test de couverture supplémentaire des liquidités afin de mesurer notre capacité à financer nos activités de façon entièrement garantie pendant une période maximale de un an. À des fins de calcul des résultats de ce test, nous estimons la qualité marchande et le potentiel de nantissement des actifs disponibles non considérés comme liquides dans les 90 jours selon le scénario de «stress combiné critique», puis nous déduisons une estimation pour les passifs de gros et les retraits possibles de dépôts, et pour l'utilisation additionnelle de lignes de crédit avec engagement sur une période de 91 à 365 jours. Le 30 avril 2011, notre estimation des actifs liquides, déduction faite de nos besoins, mesurée par le test de couverture supplémentaire des liquidités pour les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et les Services bancaires de gros, s'établissait à 17,7 milliards de dollars (15,4 milliards de dollars au 31 octobre 2010), tandis que pour les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, elle s'établissait à 14,0 milliards de dollars (13,4 milliards de dollars au 31 octobre 2010).

Bien que chacun de nos secteurs d'exploitation ait la responsabilité d'évaluer et de gérer ses propres risques d'illiquidité, nous gérons aussi la liquidité à l'échelle de l'entreprise afin de maintenir une gestion uniforme et efficace du risque d'illiquidité dans toutes nos activités.

Nous avons mis en place des plans de financement d'urgence afin de donner des directives en cas de crise de liquidités sur un marché local précis.

Les notes de crédit sont importantes pour nos coûts d'emprunt et notre capacité à mobiliser des capitaux. Un abaissement des notes de crédit pourrait entraîner une hausse des coûts de financement et réduire l'accès aux marchés financiers. Il pourrait aussi nuire à notre capacité de conclure, dans le cours normal des affaires, des opérations sur dérivés ou des opérations de couverture et influencer sur les coûts liés à ces opérations. Nous examinons régulièrement le niveau accru de sûretés dont nos contreparties auraient besoin dans le cas d'un abaissement de la note de crédit de la Banque. Nous sommes d'avis que l'incidence d'un abaissement d'un cran serait minime et pourrait être facilement géré dans le cours normal des affaires; toutefois, un abaissement plus important pourrait avoir une incidence davantage marquée qui se traduirait par l'augmentation de nos coûts d'emprunt ou par l'obligation de présenter des sûretés additionnelles dans l'intérêt de nos contreparties. Les notes de crédit et les perspectives fournies par les agences de notation reflètent les perceptions que celles-ci ont de la Banque et peuvent changer de temps à autre en fonction de nombreux facteurs, notamment notre capacité financière, notre situation concurrentielle et notre situation de trésorerie, de même que des facteurs qui ne sont pas entièrement sous le contrôle de la Banque, comme les méthodes utilisées par les agences de notation et les conditions touchant l'ensemble du secteur des services financiers.

TABLEAU 26 : NOTES DE CRÉDIT**Au 30 avril 2011¹**

Agence de notation	Note de la dette à court terme	Note de la dette à long terme de premier rang	Perspective
Moody's	P-1	Aaa	négative
S&P	A-1+	AA-	positive
Fitch	F1+	AA-	stable
DBRS	R-1 (haut)	AA	stable

¹ Les notes ci-dessus s'appliquent à l'entité juridique La Banque Toronto-Dominion. Une liste plus exhaustive, incluant les notes des filiales, est disponible sur le site Web de la Banque à l'adresse <http://www.td.com/français/rapports/credit.jsp>. Les notes de crédit ne constituent pas des recommandations visant l'achat, la vente ou la détention d'une obligation financière, car elles ne fournissent pas de commentaires sur le cours du marché ni sur la pertinence pour un investisseur en particulier. Les notes de crédit peuvent en tout temps faire l'objet d'une révision ou d'un retrait par une agence de notation.

ARRANGEMENTS HORS BILAN

La Banque mène certaines activités en vertu d'arrangements avec des structures d'accueil (SA). Nous utilisons des SA pour obtenir des liquidités par la titrisation de certains actifs financiers de la Banque, afin d'aider nos clients à titriser leurs actifs financiers et de créer pour eux des produits de placement. Les SA peuvent être structurées en fiducies, en sociétés de personnes ou en sociétés commerciales, et elles peuvent être établies comme des structures d'accueil admissibles (SAA) ou comme des entités à détenteurs de droits variables (EDDV). Lorsqu'une entité est considérée comme une EDDV, elle doit être consolidée par le principal bénéficiaire. Les SA consolidées sont présentées dans le bilan consolidé intermédiaire de la Banque.

Titrisation d'actifs de la Banque

La Banque titre des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts aux particuliers, des prêts automobile et des prêts hypothécaires commerciaux pour rehausser sa situation de trésorerie, diversifier ses sources de financement et optimiser la gestion de sa situation financière. Certains prêts automobile hors bilan acquis par la Banque dans le cadre de l'acquisition des Services financiers Chrysler (pour plus de renseignements, se reporter à la note 7 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires) provenaient des États-Unis et ont été vendus à des structures de titrisation américaines. Tous les autres produits titrisés par la Banque provenaient du Canada et ont été vendus à des structures de titrisation canadiennes ou des tiers canadiens autres que des SA. Les expositions issues de titrisations par l'intermédiaire d'importantes SA non consolidées, d'importantes SAA non consolidées et de tiers canadiens autres que des SA sont décrites ci-après :

TABLEAU 27 : CRÉANCE TITRISÉE PAR LA BANQUE EN TANT QU'INITIATRICE¹

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2011												Aux 31 octobre 2010								
	SAA importantes non consolidées				SA importantes non consolidées ²				Tiers canadiens autres que des SA				SAA importantes non consolidées		SA importantes non consolidées		Tiers canadiens autres que des SA				
	Valeur comptable des Actifs titrisés		Valeur comptable des droits conservés		Valeur comptable des Actifs titrisés		Valeur comptable des droits conservés		Valeur comptable des Actifs titrisés		Valeur comptable des droits conservés		Valeur comptable des Actifs titrisés		Valeur comptable des droits conservés		Valeur comptable des Actifs titrisés		Valeur comptable des droits conservés		
Prêts hypothécaires résidentiels	-	\$ -	\$ -	\$ 22 172	\$ 699	\$ 22 419	\$ 525	\$ -	\$ -	\$ 21 721	\$ 602	\$ 21 722	\$ 711	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -
Prêts aux particuliers	5 908	120	74	66	-	-	-	6 555	121	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prêts hypothécaires commerciaux	-	-	49	-	702	7	-	-	-	49	-	564	3	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	5 908	\$ 120	\$ 22 295	\$ 765	\$ 23 121	\$ 532	\$ 6 555	\$ 121	\$ 21 770	\$ 602	\$ 22 286	\$ 714	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -

¹ La Banque, dans toutes les opérations de titrisation qu'elle a entreprises relativement à ses propres actifs, a agi en tant que banque initiatrice et a conservé un risque de titrisation.

² Les prêts aux particuliers comprennent 74 millions de dollars de prêts automobile acquis dans le cadre de l'acquisition par la Banque des Services financiers Chrysler.

Prêts hypothécaires résidentiels

La Banque peut être exposée aux risques liés aux prêts transférés dans les structures de titrisation par l'intermédiaire des droits conservés. Aucune perte sur créances n'est prévue à l'égard des droits conservés dans les prêts hypothécaires résidentiels titrisés, ces prêts étant tous garantis par un gouvernement.

Prêts aux particuliers

La Banque titre des prêts aux particuliers au moyen de SAA, ainsi qu'au moyen de conduits monocédants par l'entremise de SAA. Au 30 avril 2011, l'encours du papier commercial émis par les conduits monocédants s'établissait à 5,1 milliards de dollars (5,1 milliards de dollars au 31 octobre 2010), alors que l'encours des billets à terme émis par une autre SAA soutenue par la Banque s'élevait à 1,5 milliard de dollars (1,5 milliard de dollars au 31 octobre 2010). Bien que la probabilité de perte ait été négligeable, au 30 avril 2011, le risque éventuel maximal de perte auquel la Banque est exposée pour ces conduits, du seul fait des facilités de liquidité fournies, était de 5,1 milliards de dollars (5,1 milliards de dollars au 31 octobre 2010), dont une tranche de 1,1 milliard de dollars (1,1 milliard de dollars au 31 octobre 2010) se rapportait à des prêts aux particuliers qui étaient assurés par un gouvernement. En outre, la Banque disposait de droits conservés de 120 millions de dollars (121 millions de dollars au 31 octobre 2010) liés à la marge excédentaire. Dans le cadre de l'acquisition des Services financiers Chrysler, la Banque a acquis des prêts automobile titrisés au moyen de conduits multicédants. Même si la probabilité de perte était négligeable au 30 avril 2011, le risque éventuel maximal de perte auquel la Banque était exposée pour ces titrisations, du fait des droits conservés, était de 66 milliards de dollars.

Titrisation d'actifs initiés par des tiers

La Banque gère des conduits multicédants et fournit des facilités de liquidité ainsi que des services de distribution de valeurs mobilières; elle peut également fournir un rehaussement de crédit. Les actifs initiés par des tiers sont titrisés par l'entremise de SA soutenues par la Banque, mais qui ne sont pas consolidées par la Banque. Au 30 avril 2011, le risque éventuel maximal de perte que courait la Banque étant donné les droits qu'elle détient dans le papier commercial et les facilités de liquidité qu'elle fournit à des conduits multicédants s'élevait à 5,1 milliards de dollars (5,3 milliards de dollars au 31 octobre 2010). De plus, au 30 avril 2011, la Banque s'était engagée à fournir des facilités de liquidité additionnelles de 1,6 milliard de dollars (1,8 milliard de dollars au 31 octobre 2010) à l'égard de PCAA qui pourrait être émis plus tard dans le cadre de l'acquisition d'actifs spécifiques. Au 30 avril 2011, la Banque fournissait également un rehaussement de crédit spécifique de 69 millions de dollars (73 millions de dollars au 31 octobre 2010) pour des transactions.

Tous les actifs titrisés par des tiers soutenus par la Banque provenaient du Canada et ont été vendus à des structures d'accueil canadiennes. Le tableau suivant présente des informations sur les conduits de PCAA multicédants qui sont gérés par la Banque.

TABLEAU 28 : EXPOSITION AUX ACTIFS DE TIERS TITRISÉS PAR DES CONDUITS SOUTENUS PAR LA BANQUE

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	30 avril 2011		Aux 31 octobre 2010	
	Exposition et notes des SA non consolidées AAA ¹	Durée moyenne pondérée prévue (en années) ²	Exposition et notes des SA non consolidées AAA ¹	Durée moyenne pondérée prévue (en années) ²
Prêts hypothécaires résidentiels	1 514 \$	2,5	1 637 \$	3,0
Prêts sur cartes de crédit	500	1,2	500	1,7
Prêts et crédit-bail – automobile	1 227	2,0	1 561	1,7
Prêts et crédit-bail – matériel	210	1,0	306	1,1
Comptes clients	1 648	1,8	1 287	2,2
Total	5 099 \$	2,0	5 291 \$	2,2

¹ L'exposition totale de la Banque découlant des facilités de liquidité n'est liée qu'aux actifs notés AAA.² La durée moyenne pondérée prévue pour chaque type d'actifs est fonction de chacun des engagements d'acquisition restants du conduit pour les ensembles renouvelables et de la durée moyenne pondérée prévue pour les actifs des ensembles décroissants.

Au 30 avril 2011, la Banque détenait 626 millions de dollars (354 millions de dollars au 31 octobre 2010) de PCAA émis par des conduits multicédants et des conduits monocédants soutenus par la Banque, dans la catégorie des valeurs mobilières détenues à des fins de transaction dans son bilan consolidé intermédiaire.

Exposition à des conduits soutenus par des tiers

La Banque est exposée à des conduits soutenus par des tiers aux États-Unis en raison de facilités de liquidité consenties de 331 millions de dollars au 30 avril 2011 (néant au 31 octobre 2010) dont aucune (aucune au 31 octobre 2010) n'a été utilisée. Les actifs compris dans ces conduits consistent en des billets de particuliers adossés par des prêts automobile. Pour les trois mois terminés le 30 avril 2011 et par la suite, ces actifs ont maintenu des notations attribuées par diverses agences de notation, variant de AAA à AA.

L'exposition de la Banque à des conduits de tiers canadiens sous forme de facilités de financement de marge au 30 avril 2011 et au 31 octobre 2010 était négligeable.

Exposition aux titres adossés à des créances

Depuis la décision prise en 2005 de mettre fin à ses activités de produits structurés, la Banque ne crée plus de structures de titres adossés à des créances. La juste valeur nette de la protection non financée des titres adossés à des créances était de (6) millions de dollars au 30 avril 2011 ((3) millions de dollars au 31 octobre 2010), et représente les expositions résiduelles compte non tenu des couvertures. Ces titres adossés à des créances sont composés de titres de créance de sociétés et ne sont pas exposés aux prêts hypothécaires à risque américains. Toutes les expositions sont gérées selon des limites de risque approuvées par le groupe Gestion des risques de la Banque et sont couvertes au moyen de divers instruments financiers, y compris des dérivés de crédit et des obligations au sein du portefeuille de négociation. Les positions de la Banque dans des titres adossés à des créances sont évaluées à la juste valeur selon des techniques d'évaluation intégrant des données importantes inobservables sur les marchés et sont incluses dans le niveau 3 de la hiérarchie pour l'évaluation de la juste valeur comme elle est présentée à la note 29 afférente aux états financiers consolidés 2010.

Ententes de crédit de financement adossé

Les «engagements de crédit» qui sont présentés à la note 31 afférente aux états financiers consolidés de 2010 sont aussi des ententes de financement adossé. Les ententes de financement adossé sont des engagements à fournir un financement à un emprunteur de gros dont le degré d'endettement est plus élevé, selon son ratio d'endettement, par rapport à son secteur d'activité. L'exposition de la Banque à des engagements de financement adossé n'était pas importante au 30 avril 2011 (ni au 31 octobre 2010).

RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le tableau suivant présente un résumé des renseignements se rapportant aux résultats des huit derniers trimestres de la Banque.

TABLEAU 29 : RÉSULTATS TRIMESTRIELS

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois terminés les</i>							
	2011				2010			
	30 avril	31 janv.	31 oct.	31 juill.	30 avril	31 janv.	31 oct.	31 juill.
Revenu d'intérêts net	3 079 \$	3 165 \$	2 983 \$	2 921 \$	2 790 \$	2 849 \$	2 825 \$	2 833 \$
Revenus autres que d'intérêts	2 043	2 295	2 034	1 823	1 977	2 188	1 893	1 834
Total des revenus	5 122	5 460	5 017	4 744	4 767	5 037	4 718	4 667
Provision pour pertes sur créances	343	414	404	339	365	517	521	557
Frais autres que d'intérêts	3 201	3 193	3 263	2 966	2 953	2 981	3 095	3 045
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	287	343	374	310	308	270	132	209
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales, déduction faite des impôts sur les bénéfices	25	26	27	26	26	27	27	28
Quote-part du bénéfice net d'une société liée, déduction faite des impôts sur les bénéfices	66	57	45	74	61	55	67	84
Bénéfice net – comme présenté	1 332	1 541	994	1 177	1 176	1 297	1 010	912
Rajustements pour les éléments à noter¹ :								
Amortissement des actifs incorporels ²	108	112	115	117	123	112	116	122
Juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de titres de créance reclassés comme disponibles à la vente	(6)	(81)	8	14	(23)	(4)	73	43
Frais d'intégration et de restructuration liés aux acquisitions effectuées par les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis	16	13	18	5	–	46	89	70
Juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	(2)	3	4	(9)	2	7	19	75
Économie d'impôts sur les bénéfices liée à une modification des taux d'impôt sur les bénéfices prévus par la loi	–	–	–	–	–	(11)	–	–
Reprise de provision pour réclamations d'assurance	–	–	–	–	–	(17)	–	–
Provision générale dans les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et les Services bancaires de gros ³	–	–	–	–	(44)	–	–	46
Cotisation spéciale imposée par la FDIC	–	–	–	–	–	–	–	35
Entente avec l'Agence du revenu du Canada	–	–	121	–	–	–	–	–
Frais d'intégration liés à l'acquisition des Services financiers Chrysler	3	–	–	–	–	–	–	–
Total des rajustements pour les éléments à noter	119	47	266	127	58	133	297	391
Bénéfice net – rajusté	1 451	1 588	1 260	1 304	1 234	1 430	1 307	1 303
Dividendes sur actions privilégiées	40	49	48	49	48	49	48	49
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté	1 411 \$	1 539 \$	1 212 \$	1 255 \$	1 186 \$	1 381 \$	1 259 \$	1 254 \$

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)

Bénéfice de base par action								
Comme présenté	1,46 \$	1,70 \$	1,08 \$	1,30 \$	1,31 \$	1,45 \$	1,12 \$	1,01 \$
Rajusté	1,60	1,75	1,39	1,44	1,37	1,61	1,47	1,47
Bénéfice dilué par action								
Comme présenté	1,46	1,69	1,07	1,29	1,30	1,44	1,12	1,01
Rajusté	1,59	1,74	1,38	1,43	1,36	1,60	1,46	1,47
Rendement de l'avoir des actionnaires ordinaires	14,0 %	15,5 %	9,7 %	12,2 %	13,0 %	14,0 %	11,0 %	9,7 %

¹ Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du bénéfice net rajusté et du bénéfice net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

² À compter du premier trimestre de 2011, l'amortissement des logiciels est inclus dans l'amortissement des actifs incorporels. Aux fins des éléments à noter seulement, l'amortissement des logiciels est exclu de l'amortissement des actifs incorporels.

³ À compter du 1^{er} novembre 2009, les Services de financement TD (anciennement VFC Inc.) ont aligné leur méthode de constitution de provisions pour pertes sur prêts sur la méthode de constitution de provisions pour l'ensemble des autres prêts de détail des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada; toute provision générale résultant de ce changement de méthode est incluse dans le poste «Provision générale dans les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et les Services bancaires de gros».

CONVENTIONS COMPTABLES ET ESTIMATIONS

Les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés de la Banque, qui sont présentés aux pages 44 à 62 du présent rapport aux actionnaires, sont dressés selon les PCGR. Les états financiers consolidés intermédiaires doivent être lus avec les états financiers consolidés 2010 de la Banque. Les conventions comptables utilisées dans la préparation de ces états financiers consolidés intermédiaires sont conformes à celles utilisées dans les états financiers consolidés 2010 de la Banque.

Estimations comptables critiques

Les estimations comptables critiques restent inchangées par rapport à celles présentées dans le rapport annuel 2010 de la Banque.

Modifications de conventions comptables futures

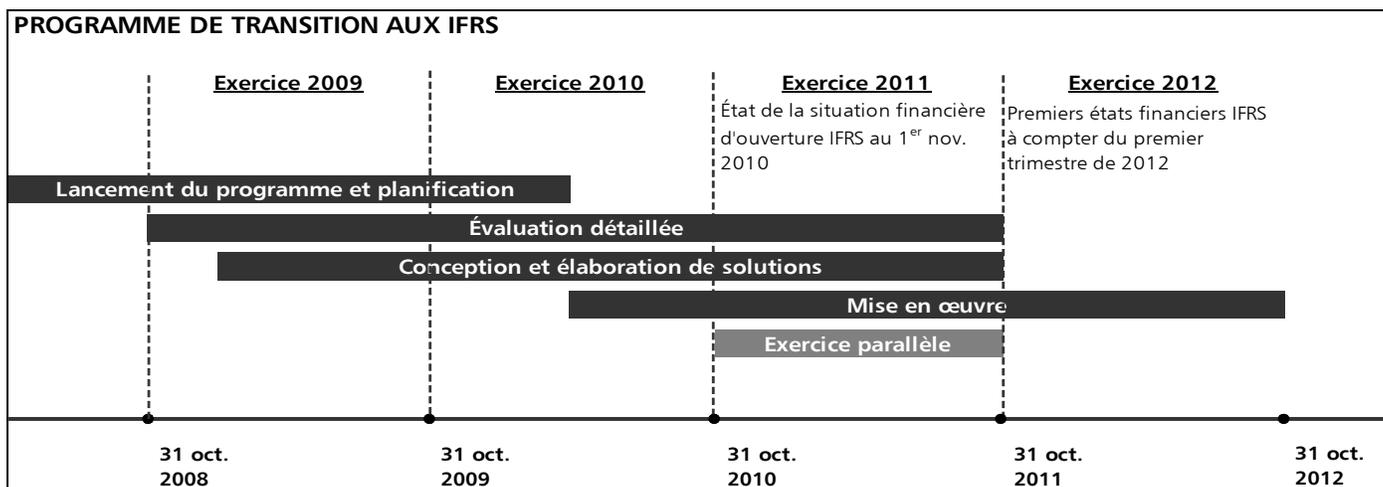
Conversion aux Normes internationales d'information financière à l'exercice 2012

La Banque fera la transition des PCGR du Canada aux Normes internationales d'information financière (IFRS) pour les périodes intermédiaires et annuelles ouvertes à compter du premier trimestre de l'exercice 2012. Les états financiers consolidés annuels et intermédiaires de l'exercice 2012 comprendront un état consolidé de la situation financière d'ouverture selon les IFRS au 1^{er} novembre 2010 («état consolidé de la situation financière d'ouverture selon les IFRS»), les résultats financiers comparatifs de l'exercice 2011 selon les IFRS, des rapprochements transitoires connexes et des notes complémentaires.

Les IFRS reposent sur un cadre conceptuel semblable à celui des PCGR du Canada; il existe toutefois des différences pour certains éléments, comme la comptabilisation, l'évaluation et les informations à fournir, qui pourraient influencer de manière importante sur les conventions comptables et les processus administratifs connexes de la Banque. La Banque poursuit l'évaluation de l'incidence de sa transition aux IFRS, dont il est question ci-après.

a) Sommaire du programme de transition aux IFRS

Afin de gérer la transition aux IFRS, la Banque a mis en œuvre, pour l'ensemble de ses activités, un programme exhaustif qui repose sur un cadre de gouvernance établi. Les principales activités du programme de transition aux IFRS comprennent l'élaboration d'un cadre de gouvernance pour le projet, la mise à jour des méthodes comptables, la préparation des états financiers, l'acquisition d'une expertise dans la présentation de l'information financière, la détermination de l'incidence sur les processus administratifs et les technologies de l'information, la mise en place des contrôles internes à l'égard de l'information financière (CIIF) et la mise en place des contrôles et des procédures de communication de l'information, y compris les relations avec les investisseurs et les plans de communication. Le plan de mise en œuvre de la Banque est composé des phases suivantes : i) Lancement du programme et planification; ii) Évaluation détaillée; iii) Conception et élaboration de solutions; et iv) Mise en œuvre.



ACTIVITÉS CLÉS ET JALONS	PHASE CONNEXE	ÉTAT D'AVANCEMENT
1. Cadre de gouvernance du projet		
<p>Établir la structure du programme et la faire connaître, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Former le comité directeur et les équipes de projet, soit les groupes Finances, Technologie, Vérification interne et Programme. • Établir des protocoles pour la présentation des progrès accomplis et des pratiques de gestion de projet. • Déterminer des processus pour obtenir un consensus à l'égard des décisions clés et de la supervision du projet. • Tenir des séances d'information donnant un aperçu des IFRS à différents niveaux au sein de la Banque. 	<p>Lancement du programme et planification; Évaluation détaillée</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les jalons ont été réalisés. • Le comité directeur est tenu au courant de l'état du projet et des décisions clés qui sont prises en matière de politique. Le comité de vérification reçoit des rapports d'étape périodiques. Les services de conseillers externes ont été retenus pour certains éléments de l'analyse IFRS. Les parties intéressées externes de la Banque, dont le BSIF et les vérificateurs externes, sont informées des progrès accomplis.
2. Méthodes comptables		
<ul style="list-style-type: none"> • Effectuer une comparaison détaillée entre les IFRS et les PCGR du Canada pour déterminer les effets sur les méthodes comptables de la Banque. 	<p>Évaluation détaillée</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les principales différences entre les IFRS et les PCGR du Canada ont été relevées (voir le sommaire des principales différences ci-après). • Les autres différences entre les IFRS et les PCGR du Canada dont l'incidence devrait être moindre et qui n'exigent que peu de changements aux processus administratifs ont également été relevées (voir le sommaire des autres différences plus loin).
<ul style="list-style-type: none"> • Analyser et déterminer les méthodes pour lesquelles d'autres choix sont permis. 	<p>Évaluation détaillée; Conception et élaboration de solutions</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La Banque a analysé les autres options disponibles pour la majorité de ses principales méthodes comptables et a achevé une évaluation préliminaire des options qu'elle choisira.
<ul style="list-style-type: none"> • Analyser les exemptions prévues par l'IFRS 1, <i>Première application des Normes internationales d'information financière</i>, et établir celles dont la Banque se prévaut à la transition. 		<ul style="list-style-type: none"> • La Banque a analysé les exemptions disponibles en vertu de l'IFRS 1 et a terminé une évaluation de certaines des exemptions qu'elle prévoit appliquer à la transition (voir <i>Première application des IFRS</i>, ci-après).
<ul style="list-style-type: none"> • Relever les incidences fiscales résultant des décisions liées à la première application et des différences entre les méthodes comptables. 		<ul style="list-style-type: none"> • La Banque évalue présentement les incidences fiscales des décisions liées à la première application des IFRS et des ajustements transitoires et les incidences fiscales continues découlant des différences entre les méthodes comptables.
<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre les changements des principales méthodes comptables. 	<p>Mise en œuvre</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les analyses techniques comptables pour l'ensemble des normes IFRS qui devraient avoir une incidence sur la Banque sont achevées. • Les principales méthodes comptables à revoir ont été relevées.
3. Préparation et publication des états financiers		
<ul style="list-style-type: none"> • Relever les changements importants à refléter dans les notes complémentaires et la présentation des états financiers. 	<p>Évaluation détaillée; Conception et élaboration de solutions</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les changements importants aux notes complémentaires et à la présentation des états financiers ont été relevés, des ébauches ont été préparées et les données requises sont en train d'être évaluées et recueillies.
<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer l'incidence de la transition sur l'état de la situation financière consolidé d'ouverture selon les IFRS. 	<p>Conception et élaboration de solutions</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Une analyse de l'incidence sur l'état de la situation financière consolidé d'ouverture selon les IFRS de la Banque a été préparée aux fins d'examen interne. Cette analyse pourrait évoluer à mesure que la Banque finalisera ses choix d'exemptions facultatives selon l'IFRS 1 et ses décisions liées aux méthodes comptables, en plus d'examiner l'ensemble des données afin d'en assurer l'exactitude.
<ul style="list-style-type: none"> • Recueillir les données et préparer l'état de la situation financière consolidé d'ouverture selon les IFRS et l'information financière comparative, y compris les rapprochements transitoires connexes et les notes complémentaires. 	<p>Mise en œuvre</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Une ébauche de l'état de la situation financière consolidé d'ouverture a été préparée à des fins d'examen interne, et elle pourrait évoluer à mesure que la Banque finalisera ses choix d'exemptions selon l'IFRS 1 et ses décisions liées aux méthodes comptables au cours de l'exercice 2011. • Les ébauches préliminaires des rapprochements transitoires des PCGR du Canada et des IFRS et des notes complémentaires connexes, comme il est exigé par l'IFRS 1, ont été préparées aux fins d'examen interne.

ACTIVITÉS CLÉS ET JALONS	PHASE CONNEXE	ÉTAT D'AVANCEMENT
<ul style="list-style-type: none"> Publication des états financiers consolidés selon les IFRS, y compris l'état de la situation financière consolidé d'ouverture selon les IFRS, les rapprochements transitoires et les notes complémentaires. 		<ul style="list-style-type: none"> En vigueur pour les périodes intermédiaires et annuelles ouvertes à compter du premier trimestre de l'exercice 2012.
4. Information financière et connaissance des IFRS		
<ul style="list-style-type: none"> Trouver du personnel qualifié et d'expérience en information financière selon les IFRS et en gestion de projets. Donner de la formation sur les IFRS au personnel clé des finances et de l'exploitation, y compris aux responsables des procédés administratifs. Instruire la direction, le comité directeur et le comité de vérification sur les incidences des IFRS. 	Évaluation détaillée; Conception et élaboration de solutions	<ul style="list-style-type: none"> Tous les jalons ont été réalisés. Des spécialistes en IFRS, du personnel des finances et de l'exploitation et des gestionnaires de projets ont été réunis pour former une équipe de projet. De la formation sur les IFRS a été donnée aux principales parties intéressées internes, et continue d'être donnée au besoin.
<ul style="list-style-type: none"> Lancer un programme de formation sur les IFRS pour l'ensemble des finances. 	Conception et élaboration de solutions	<ul style="list-style-type: none"> Des séances de formation et de perfectionnement professionnel sur des sujets techniques des IFRS sont offertes de façon continue à tout le personnel des finances. La Banque tient également des séances d'information régulières sur les IFRS à l'intention des membres du comité directeur, du comité de vérification, de la haute direction et de certaines parties intéressées. Des directives sur des points particuliers continueront d'être fournies au personnel touché des finances et de l'exploitation.
5. Incidences sur les activités		
<ul style="list-style-type: none"> Déterminer les incidences importantes de la transition aux IFRS sur les activités, notamment les processus prévisionnels, les modes de rémunération, les fonds propres réglementaires, les activités de couverture et d'autres contrats importants. 	Évaluation détaillée; Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> Les effets des IFRS seront répercutés progressivement dans les processus sur les prévisions et les fonds propres de la Banque. Les modes de rémunération de la Banque ne devraient pas être touchés de façon importante. Des modifications ont été apportées aux processus et aux systèmes afin de répondre aux changements ayant une incidence sur les activités de couverture de la Banque, principalement le fait que certains actifs titrisés ne seront plus admissibles à la décomptabilisation selon les IFRS.
<ul style="list-style-type: none"> Déterminer l'incidence des IFRS sur les clients externes de la Banque qui adoptent les IFRS et l'incidence sur les états financiers et les clauses restrictives des contrats de prêt de ces clients. 		<ul style="list-style-type: none"> La Banque examine les informations fournies par les clients externes qui adoptent les IFRS et d'autres informations disponibles faisant état des changements dans les états financiers de ces clients afin d'évaluer l'incidence possible sur les pratiques de prêt de la Banque. Cet examen se poursuivra en 2011.
6. Technologies de l'information		
<ul style="list-style-type: none"> Déterminer les changements à apporter aux systèmes de technologie de l'information et aux processus de conception afin de préparer un état de la situation financière consolidé d'ouverture selon les IFRS. Élaborer une solution pour la saisie de l'information financière selon les PCGR du Canada et de l'information selon les IFRS au cours de l'exercice 2011. Concevoir, développer et tester les changements liés aux processus et à la technologie. 	Évaluation détaillée; Conception et élaboration de solutions	<ul style="list-style-type: none"> Une solution a été mise en œuvre pour la saisie de l'information financière selon les PCGR du Canada et les IFRS au cours de l'exercice 2011. Un environnement de présentation de l'information financière a été mis en œuvre afin d'assurer le suivi de tous les ajustements requis pour effectuer la transition des PCGR du Canada aux IFRS et pour produire l'état de la situation financière consolidé d'ouverture selon les IFRS, les états financiers comparatifs de l'exercice 2011, les rapprochements transitoires connexes et les notes complémentaires.
<ul style="list-style-type: none"> Tester les autres nouveaux processus et nouvelles technologies de l'information. 	Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> Les tests sur certains nouveaux processus et les changements de technologies sont en cours.

ACTIVITÉS CLÉS ET JALONS	PHASE CONNEXE	ÉTAT D'AVANCEMENT
7. Activités liées aux contrôles : CIIF et CPCI; y compris les relations avec les investisseurs et les plans de communication		
<ul style="list-style-type: none"> • Dresser une liste des changements à apporter aux contrôles internes d'après les changements devant être apportés aux processus et aux technologies, et la mettre à jour. • Pour tous les changements importants qui ont été relevés comme devant être apportés aux conventions et aux procédures, évaluer l'efficacité des CIIF et des CPCI et mettre en œuvre tous les changements nécessaires. • Concevoir et mettre en œuvre des contrôles internes sur le processus de transition aux IFRS. 	Conception et élaboration de solutions; Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Des parties intéressées ont commencé à participer à la conception et à la mise en œuvre de contrôles et procédures quant au processus de transition aux IFRS et autres changements qui auront une incidence continue après la transition. • La vérification interne et le bureau des contrôles financiers ont été sollicités pour examiner le processus de transition aux IFRS de la Banque au cours de l'exercice 2011.
<ul style="list-style-type: none"> • Concevoir un plan de communication pour faire connaître aux parties intéressées externes les incidences de la transition aux IFRS. 		<ul style="list-style-type: none"> • La Banque poursuit l'évaluation de son plan de communication, à certaines parties intéressées externes, des incidences prévues de la transition aux IFRS.
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer aux parties intéressées externes l'incidence de la transition aux IFRS. 		<ul style="list-style-type: none"> • La communication se poursuivra dans les rapports trimestriels et annuels, et des renseignements supplémentaires seront fournis lorsque des décisions seront prises à l'égard des principales méthodes comptables et de leur mise en œuvre.

b) Première application des IFRS

En général, les changements comptables découlant de la transition aux IFRS seront reflétés de manière rétrospective dans l'état de la situation financière consolidé d'ouverture selon les IFRS de la Banque. Dans les cas où la transition aura été comptabilisée de manière rétrospective, l'état de la situation financière consolidé selon les IFRS sera présenté comme si les IFRS avaient toujours été appliqués, et les rajustements pour tenir compte de toute différence entre les PCGR du Canada et les IFRS seront répercutés dans les résultats non distribués selon les IFRS. Les choix initiaux qui seront faits au moment de l'adoption des IFRS (IFRS 1) prescrivent certaines exceptions obligatoires à l'application rétrospective de certaines normes et permettent des exemptions facultatives à l'égard d'autres normes. Pour la Banque, des exemptions facultatives importantes touchent la comptabilisation de ce qui suit : i) les avantages sociaux futurs, ii) les regroupements d'entreprises, iii) la désignation des instruments financiers, et iv) la conversion des monnaies étrangères. L'application de certaines de ces exemptions influera sur les résultats non distribués d'ouverture selon les IFRS et pourrait aussi toucher leur comptabilisation au cours des périodes suivant la transition aux IFRS. Ces exemptions, jumelées à certains autres choix, auront aussi une incidence sur les fonds propres réglementaires de la Banque. Toutefois, le BSIF a publié une directive qui permet à la Banque d'échelonner l'incidence des IFRS sur les fonds propres réglementaires de première catégorie sur une période de cinq trimestres débutant au premier trimestre de l'exercice 2012. La Banque a préparé des estimations préliminaires de l'incidence des principales exemptions facultatives dont elle devrait se prévaloir à partir de l'information la plus récente mise à sa disposition. Ces estimations pourraient changer considérablement à mesure que la Banque arrêtera ses choix en vertu de l'IFRS 1 et que de plus amples renseignements seront mis à sa disposition.

Un sommaire des principales exemptions facultatives est présenté ci-dessous.

CHAMP DES IFRS	PRINCIPALES EXEMPTIONS FACULTATIVES ET DÉCISIONS
Avantages sociaux futurs	La Banque peut choisir de comptabiliser tout gain actuariel ou toute perte actuarielle non amorti(e) dans ses résultats non distribués d'ouverture selon l'IFRS 1. La Banque choisira de se prévaloir de cette exemption facultative. Au 31 octobre 2010, les pertes actuarielles non amorties (lesquelles ont été évaluées en date du 31 juillet 2010) selon les PCGR du Canada ont été d'environ 1,2 milliard de dollars avant impôts (880 millions de dollars après impôts). Cet élément diminuera les fonds propres réglementaires de première catégorie. La perte actuarielle non amortie que la Banque comptabilisera dans ses résultats non distribués d'ouverture selon les IFRS pourrait différer de ce montant puisqu'elle a été évaluée en date du 1 ^{er} novembre 2010.
Regroupements d'entreprises	La Banque peut choisir de ne pas appliquer l'IFRS 3, <i>Regroupements d'entreprises</i> (IFRS 3), à tous les regroupements d'entreprises qui se sont produits avant la date de transition aux IFRS, ou encore elle peut choisir une date avant la date de transition et appliquer l'IFRS 3 à tous les regroupements d'entreprises réalisés après cette date. La Banque examine la possibilité de se prévaloir de cette exemption facultative et pourrait choisir une date antérieure à la date de la transition et appliquer l'IFRS 3 à tous les regroupements d'entreprises réalisés après cette date. Si la Banque se prévalait de cette exemption facultative, il pourrait y avoir une différence entre le prix d'acquisition selon les IFRS et celui auparavant calculé selon les PCGR du Canada en raison de certaines différences, comme l'évaluation d'une contrepartie en actions, ainsi que dans la comptabilisation des actifs incorporels, des coûts de transaction et des frais de restructuration, comme il est expliqué plus en détail ci-dessous. Ces différences pourraient entraîner la diminution de l'écart d'acquisition et de l'avoir des actionnaires. Cette diminution n'est le fait que des différences comptables entre les IFRS et les PCGR du Canada et son incidence sur les fonds propres réglementaires de première catégorie devrait être négligeable.

CHAMP DES IFRS	PRINCIPALES EXEMPTIONS FACULTATIVES ET DÉCISIONS
Désignation des instruments financiers	Selon l'IAS 39, <i>Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation</i> , les entités ne sont autorisées à effectuer des désignations qu'au moment de la comptabilisation initiale. L'IFRS 1 offre aux entités la possibilité d'effectuer des désignations à la date de transition aux IFRS. Plus particulièrement, au moment de la transition, l'IFRS 1 autorise la Banque a) à désigner des actifs financiers comme disponibles à la vente, et b) à désigner tout actif financier ou passif financier comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, à condition que l'actif ou le passif remplisse les critères IFRS à cette date. La Banque a décidé qu'elle redésignerait certains de ses actifs financiers comme disponibles à la vente ou à la juste valeur par le biais du résultat net au moment de la transition.
Conversion des monnaies étrangères	La Banque peut choisir de reclasser dans les résultats non distribués l'ensemble des écarts de conversion inscrits dans les autres éléments du résultat étendu au moment de la transition. La Banque choisira de se prévaloir de cette exemption facultative; cependant, le montant à reclasser ne sera pas connu avec certitude avant que l'ensemble des ajustements au titre des choix initiaux au moment de l'adoption des IFRS et des différences entre les PCGR du Canada et les IFRS aient été comptabilisés dans les résultats non distribués d'ouverture selon les IFRS. L'écart de conversion cumulé que la Banque a comptabilisé dans le cumul des autres éléments du résultat étendu selon les PCGR du Canada au 31 octobre 2010 s'établissait à environ 2,9 milliards de dollars. Cet élément représente un reclassement dans l'actif des actionnaires n'ayant aucune incidence sur les fonds propres de première catégorie de la Banque.

c) Sommaire des principales différences

Les principales différences relevées entre les IFRS et les PCGR du Canada comprennent i) la décomptabilisation des instruments financiers (titrisations), ii) les consolidations, iii) les regroupements d'entreprises, et iv) les avantages sociaux futurs. La Banque a préparé des estimations préliminaires de l'incidence de certaines des principales différences relevées entre les IFRS et les PCGR du Canada. Ces estimations pourraient changer considérablement à mesure que de plus amples renseignements seront mis à la disposition de la Banque. Un sommaire des principales différences est présenté ci-dessous.

CHAMP DE MÉTHODE COMPTABLE	PRINCIPALES DIFFÉRENCES RELATIVES AU TRAITEMENT COMPTABLE	PRINCIPALES INCIDENCES POSSIBLES
Décomptabilisation des instruments financiers (titrisations)	<p>PCGR du Canada</p> <p>Selon les PCGR du Canada, la décomptabilisation repose sur l'abandon par la Banque du contrôle sur les actifs cédés.</p> <p>IFRS</p> <p>Selon les IFRS, la décomptabilisation repose surtout sur le transfert par la Banque de pratiquement tous les risques et avantages attachés à la propriété.</p> <p>Analyse</p> <p>Le modèle retenu pour la décomptabilisation des actifs financiers selon les IFRS diffère sensiblement de celui suivi selon les PCGR du Canada. Ainsi, la Banque prévoit que la plupart des cessions d'actifs financiers qui étaient auparavant admissibles à la décomptabilisation selon les PCGR du Canada ne le seront plus selon les IFRS. Ces actifs seront présentés à l'état de la situation financière consolidé au moment de la transition aux IFRS de la Banque, ce qui fera augmenter le total des actifs et le total des passifs. Par exemple, selon les IFRS, la Banque ne prévoit pas que ses transferts de prêts hypothécaires par l'entremise du Programme d'obligations hypothécaires du Canada seront admissibles à la décomptabilisation. Comme ces transferts représentent des opérations de financement, la Banque ne réalisera dorénavant plus de gains ou de pertes sur titrisation à la cession des prêts hypothécaires. Au moment de la transition, les résultats non distribués d'ouverture selon les IFRS refléteront l'incidence de la comptabilisation des cessions des exercices précédents à titre d'opérations de financement plutôt qu'à titre d'opérations de vente. Si des actifs financiers cédés devaient rester dans l'état de la situation financière consolidé selon les IFRS, les stratégies de gestion des risques et de gestion des actifs et des passifs de la Banque pourraient être touchées. La Banque continue d'évaluer l'incidence de cette différence inhérente aux IFRS de même que tout effet que cette différence pourrait avoir sur ses fonds propres réglementaires.</p> <p>En décembre 2010, l'IASB a publié certaines modifications à l'IFRS 1. En raison de ces modifications, la Banque devra appliquer de manière prospective les exigences relatives à la décomptabilisation selon l'IAS 39, <i>Instruments financiers</i> :</p>	<p>Incidence prévue sur l'état de la situation financière consolidé d'ouverture selon les IFRS</p> <p>La Banque estime que le total de l'actif et le total du passif inscrits à l'état de la situation financière consolidé d'ouverture selon les IFRS augmenteront d'environ 50 milliards de dollars. Elle s'attend aussi à un ajustement des résultats non distribués d'ouverture selon les IFRS, car des gains ou des pertes déjà comptabilisés à l'égard de certaines opérations de titrisation qui ne sont pas admissibles à la décomptabilisation selon les IFRS seront contrepassés. Cette contrepassation de gains ou de pertes aura une incidence sur les fonds propres de première catégorie.</p> <p>Modifications de normes futures</p> <p>L'IASB étudie la possibilité d'apporter aux IFRS des changements à ce champ d'application; toutefois, il est peu probable que ces changements soient obligatoires avant que la Banque fasse la transition aux IFRS.</p>

CHAMP DE MÉTHODE COMPTABLE	PRINCIPALES DIFFÉRENCES RELATIVES AU TRAITEMENT COMPTABLE	PRINCIPALES INCIDENCES POSSIBLES
	<p><i>Comptabilisation et évaluation</i>, au moment de la transition aux IFRS. Toutefois, l'IFRS 1 l'autorise à choisir une date à partir de laquelle elle appliquera rétrospectivement ces exigences. En février 2011, le BSIF a publié un avis imposant l'application prospective des exigences relatives à la décomptabilisation selon l'IAS 39 pour les opérations survenues à compter du 1^{er} janvier 2004. La Banque a analysé les incidences des modifications apportées par l'IASB et de l'avis du BSFI, et elle prévoit appliquer les exigences relatives à la décomptabilisation de l'IAS 39 à partir du 1^{er} janvier 2004.</p>	
<p>Consolidation</p>	<p>PCGR du Canada Selon les PCGR du Canada, la Banque ne consolide une SA que si elle est exposée à la majorité des pertes prévues de la SA ou si elle a droit à la majorité du rendement résiduel prévu de la SA, ou les deux. En outre, les PCGR du Canada prévoient une exemption pour la consolidation des SA structurées comme des SAA, lorsque certaines conditions sont remplies.</p> <p>IFRS Selon les IFRS, la consolidation des SA repose sur le fait que la Banque a le contrôle sur une SA. En outre, le concept des SAA est inexistant selon les IFRS.</p> <p>Analyse La Banque prévoit donc que, au moment de la transition aux IFRS, elle consolidera certaines entités ad hoc qui, actuellement, ne sont pas consolidées comme SA selon les PCGR du Canada. La consolidation d'entités auparavant non consolidées pourrait entraîner une hausse des actifs, des passifs et des participations ne donnant pas le contrôle. De plus, il pourrait en découler la contrepassation de gains ou de pertes auparavant comptabilisés dans les résultats non distribués d'ouverture selon les IFRS lors d'opérations menées avec ces entités. La Banque est en train d'évaluer l'incidence qu'aura sur ses fonds propres réglementaires la consolidation d'entités ad hoc selon les IFRS qui n'étaient pas déjà consolidées. Par ailleurs, la consolidation d'entités auparavant non consolidées pourrait entraîner une variation des positions d'actifs et de passifs, ce qui pourrait aussi influencer sur les stratégies de couverture de la Banque.</p>	<p>Incidence prévue sur l'état de la situation financière consolidé d'ouverture selon les IFRS Des augmentations des participations ne donnant pas le contrôle et des variations des résultats non distribués pourraient être comptabilisées en raison de cette différence.</p> <p>Modifications de normes futures L'IASB a récemment publié une norme révisée sur la consolidation; toutefois, cette norme ne sera pas obligatoire avant que la Banque fasse la transition aux IFRS.</p>
<p>Avantages sociaux futurs</p>	<p>PCGR du Canada Selon les PCGR du Canada, il n'y a pas de différence entre la comptabilisation des tranches des avantages acquis et non acquis du coût des modifications de régime, l'amortissement se faisant dans les deux cas sur la durée résiduelle moyenne prévue d'activité des membres du régime. En outre, les PCGR du Canada permettent un choix entre deux méthodes comptables à l'égard des gains et des pertes actuariels. La méthode comptable de la Banque consiste à amortir l'excédent, le cas échéant, du gain actuariel net ou de la perte actuarielle nette sur 10 % des obligations au titre des prestations projetées ou 10 % de la juste valeur des actifs des régimes, selon le montant le plus élevé, sur la durée résiduelle moyenne prévue d'activité des membres actifs.</p> <p>IFRS Selon les IFRS, le coût des modifications de régime est comptabilisé immédiatement lorsqu'il se rapporte aux avantages acquis; sinon, il est comptabilisé sur le reste de la période d'acquisition des droits. La méthode de la Banque à l'égard de la comptabilisation des gains et des pertes actuariels selon les PCGR du Canada fait partie du choix de méthodes comptables permis aux termes des IFRS.</p> <p>Analyse Compte tenu de cette différence relative aux coûts des modifications de régime, au moment de la transition aux IFRS, la Banque devra comptabiliser la tranche acquise du coût des modifications de régime au moment où les avantages sont accordés et</p>	<p>Incidence prévue sur l'état de la situation financière consolidé d'ouverture selon les IFRS Outre l'incidence de l'exemption facultative en vertu de l'IFRS 1 discutée précédemment, la Banque s'attend à ce que son coût des services passés non amorti en date du 1^{er} novembre 2010 ait des répercussions. Cette différence entre les PCGR du Canada et les IFRS devrait donner lieu à une réduction des résultats non distribués, avec un ajustement correspondant au titre de l'actif et du passif.</p> <p>Modifications de normes futures L'IASB étudie la possibilité d'apporter des changements à la comptabilisation des avantages sociaux futurs, changements qui devraient être définitifs en 2011. Il est peu probable que l'adoption de ces changements soit obligatoire avant que la Banque fasse la transition aux IFRS.</p>

CHAMP DE MÉTHODE COMPTABLE	PRINCIPALES DIFFÉRENCES RELATIVES AU TRAITEMENT COMPTABLE	PRINCIPALES INCIDENCES POSSIBLES
	comptabiliser la charge relative aux avantages non acquis plus rapidement qu'aux termes des PCGR du Canada. La Banque prévoit que la méthode de comptabilisation des gains et des pertes actuariels ne changera pas à la transition aux IFRS.	
Regroupements d'entreprises	<p>PCGR du Canada</p> <p><u>Évaluation d'une contrepartie en actions</u> Les actions émises à titre de contrepartie sont évaluées à leur cours sur une durée raisonnable avant et après la date à laquelle sont convenues et annoncées les conditions du regroupement d'entreprises.</p> <p><u>Frais de restructuration</u> Les coûts relatifs au plan d'un acquéreur visant à sortir d'une activité, ou encore à mettre fin à l'emploi ou à relocaliser des employés d'une entreprise sont comptabilisés à titre de passif dans la répartition du prix d'acquisition.</p> <p><u>Frais connexes à l'acquisition</u> Les frais connexes à l'acquisition (c.-à-d. les commissions d'apporteurs d'affaires, les honoraires de conseillers, de juristes, etc.) sont inclus dans la répartition du prix d'acquisition.</p> <p>IFRS</p> <p><u>Évaluation du prix d'acquisition</u> Les actions émises à titre de contrepartie sont évaluées à leur cours à la date de conclusion de l'acquisition.</p> <p><u>Frais de restructuration</u> Les coûts sont généralement passés en charges à mesure qu'ils sont engagés et sont exclus de la répartition du prix d'acquisition.</p> <p><u>Frais connexes à l'acquisition</u> Les frais sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés et sont exclus de la répartition du prix d'acquisition.</p> <p>Analyse L'IFRS 3, <i>Regroupements d'entreprises</i>, fournit des indications sur la comptabilisation et l'évaluation des regroupements d'entreprises qui diffèrent des recommandations données dans les actuels PCGR du Canada. L'IFRS 3 met davantage l'accent sur l'évaluation à la juste valeur d'éléments comme les participations ne donnant pas le contrôle et les contreparties éventuelles. Ces différences auront une incidence sur la répartition du prix d'acquisition, y compris le montant de l'écart d'acquisition comptabilisé par la Banque.</p>	<p>Incidence prévue sur l'état de la situation financière consolidé d'ouverture selon les IFRS (y compris l'incidence de certaines exemptions facultatives aux termes de l'IFRS 1; se reporter à l'incidence estimative indiquée à la rubrique «Première application des IFRS», plus haut).</p>

d) Sommaire des autres différences

Le tableau suivant présente d'autres modifications de méthodes comptables qui auront, selon la Banque, une incidence moindre sur les états financiers consolidés de la Banque et qui exigeront peu de modifications sur le plan des processus.

CHAMP DE MÉTHODE COMPTABLE	AUTRES DIFFÉRENCES RELATIVES À LA COMPTABILISATION
Provisions et passifs éventuels	Selon les IFRS, une provision est comptabilisée lorsqu'une sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation est plus probable qu'improbable, tandis que, selon les PCGR du Canada, une provision est comptabilisée lorsqu'une sortie de ressources est probable. Les IFRS exigent également qu'une provision soit comptabilisée lorsqu'un contrat devient déficitaire, tandis que les PCGR du Canada n'exigent la comptabilisation d'un tel passif que dans certaines situations. La Banque continue d'examiner l'ensemble des obligations éventuelles afin de déterminer si des provisions additionnelles doivent être constituées.
Paiements fondés sur des actions	Selon les IFRS, le coût des paiements fondés sur des actions est comptabilisé au cours de la période pendant laquelle un employé rend un service en vue de gagner l'attribution. Cette période correspond généralement à la période d'acquisition des droits et peut commencer avant la date d'attribution. Selon les PCGR du Canada, la Banque ne comptabilise pas de charge avant la date d'attribution.

CHAMP DE MÉTHODE COMPTABLE	AUTRES DIFFÉRENCES RELATIVES À LA COMPTABILISATION
Dépréciation d'actifs à long terme	<p>Selon les IFRS, un test de dépréciation en une seule étape est effectué pour détecter et évaluer les dépréciations, pour comparer la valeur comptable d'un actif à sa valeur d'utilité ou à sa juste valeur diminuée des frais de vente, selon les plus élevées des deux valeurs. Selon les PCGR du Canada, une analyse de la dépréciation selon les flux de trésorerie actualisés est réalisée seulement si les flux de trésorerie non actualisés de l'actif sont inférieurs à la valeur comptable de l'actif.</p> <p>Les pertes de valeur déjà comptabilisées doivent être reprises lorsqu'un changement de circonstance indique que la dépréciation s'est résorbée, à l'exception de l'écart d'acquisition et des immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée. Les reprises de pertes de valeur sont interdites selon les PCGR du Canada.</p>

Par rapport aux PCGR du Canada, les IFRS exigent généralement la présentation d'informations additionnelles. Par conséquent, la Banque s'attend à présenter des informations additionnelles, particulièrement en ce qui a trait aux opérations entre apparentés, aux assurances, aux provisions, aux instruments financiers et aux impôts sur les bénéfices, en plus de l'information transitoire selon les IFRS. En outre, le classement et la présentation de certains postes de l'état de la situation financière et du compte de résultats pourraient différer. La Banque analyse à l'heure actuelle l'incidence globale des modifications apportées au classement et à la présentation sur ses états financiers consolidés.

e) Autres faits nouveaux sur les IFRS

L'IASB continue d'apporter des changements aux IFRS afin d'améliorer la qualité d'ensemble de l'information financière. Il a déjà été question ci-dessus de plusieurs changements possibles. En outre, l'IASB poursuit de nombreux autres grands projets de normes. Ces normes porteront, entre autres, sur diverses questions, notamment la comptabilisation des impôts sur le résultat, les contrats de location, les provisions et les passifs éventuels, ainsi que sur les informations à fournir relativement à divers sujets.

L'IASB est également en train d'étudier la possibilité d'apporter des changements importants à d'autres champs d'application des normes comptables notamment les instruments financiers, la comptabilité de couverture et d'autres sujets touchant les instruments financiers comme la dépréciation d'actifs financiers et la compensation. Il est probable que ces changements ne seront obligatoires pour la Banque qu'après la transition. Une nouvelle norme portant sur le classement et l'évaluation des actifs financiers a déjà été publiée par l'IASB. Cependant, cette nouvelle norme ne sera pas adoptée par la Banque avant l'exercice 2014, date d'adoption obligatoire.

La Banque suit activement tous les projets de l'IASB qui sont pertinents pour l'information financière et les méthodes comptables de la Banque, et adapte son plan d'application des IFRS en conséquence.

L'exposé des différences présenté dans l'information transitoire ne doit pas être perçu comme étant exhaustif, et d'autres changements peuvent résulter de la transition aux IFRS. En outre, les incidences présentées quant à la transition aux IFRS tiennent compte des hypothèses, estimations et attentes les plus récentes, dont l'évaluation des IFRS qui devraient être applicables au moment de la transition. Il est possible que, par suite de changements de situation comme l'état de l'économie ou des activités, et du fait de l'incertitude inhérente à l'utilisation d'hypothèses, les incidences réelles de la transition aux IFRS diffèrent de celles présentées plus haut.

MODIFICATIONS DU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au cours de la plus récente période intermédiaire, il n'y a eu aucune modification des conventions, procédures et autres processus sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière.

LIMITATION DE L'ÉTENDUE DE LA CONCEPTION

La direction a limité l'étendue de la conception des contrôles et des procédures de communication de l'information (CPCI) et du contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF) de la Banque pour exclure les contrôles, politiques et procédures de The South Financial Group, Inc. (South Financial) et des Services financiers Chrysler, dont les résultats sont inclus dans les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque pour la période terminée le 30 avril 2011.

Au 30 septembre 2010, date de l'acquisition de South Financial, 6,6 milliards de dollars de prêts et 9 milliards de dollars de dépôts ont été ajoutés au bilan consolidé de la Banque. South Financial représentait moins de 2 % du total des actifs consolidés et moins de 1 % du bénéfice net consolidé total au 30 avril 2011 et pour la période terminée à cette date. Les résultats sont inclus dans ceux de TD Bank, N.A. et sont présentés dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis.

Au 1^{er} avril 2011, date de l'acquisition des Services financiers Chrysler, 7,3 milliards de dollars de prêts et 6,6 milliards de dollars de passifs financiers ont été ajoutés au bilan consolidé de la Banque. Les Services financiers Chrysler représentaient moins de 2 % du total des actifs consolidés et moins de 1 % du bénéfice net consolidé total au 30 avril 2011 et pour la période terminée à cette date. Les résultats des Services financiers Chrysler aux États-Unis sont inclus dans ceux de TD Bank, N.A. et sont présentés dans les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis. Les résultats des Services financiers Chrysler au Canada sont inclus dans ceux de la Banque Toronto-Dominion et sont présentés dans les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada.

La limitation de l'étendue est conforme aux lois canadiennes et américaines sur les valeurs mobilières, qui permettent à un émetteur de limiter la conception des CPCI (dans le cadre des lois canadiennes sur les valeurs mobilières) et des CIIF pour exclure les contrôles, politiques et procédures d'une entreprise acquise moins de 365 jours avant la date de clôture de la période de présentation de l'information financière intermédiaire visée par l'attestation.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (non vérifié)**BILAN CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non vérifié)**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	30 avril 2011	31 octobre 2010
		<i>Aux</i>
ACTIF		
Encaisse et montants à recevoir de banques	3 086	2 574
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	13 672	19 136
	16 758	21 710
Valeurs mobilières (Note 2)		
Détenues à des fins de transaction (Note 3)	66 637	59 542
Disponibles à la vente	103 408	102 355
Détenues jusqu'à leur échéance	7 818	9 715
	177 863	171 612
Valeurs mobilières prises en pension	50 341	50 658
Prêts		
Prêts hypothécaires résidentiels	77 429	71 507
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	108 005	100 880
Cartes de crédit	8 954	8 870
Prêts aux entreprises et aux gouvernements (Note 3)	82 284	83 481
Titres de créance classés comme prêts	6 388	7 591
	283 060	272 329
Provision pour pertes sur prêts (Note 4)	(2 312)	(2 309)
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	280 748	270 020
Divers		
Engagements de clients au titre d'acceptations	9 383	7 757
Placement dans TD Ameritrade	4 921	5 485
Dérivés (Note 6)	50 208	51 675
Écart d'acquisition	13 685	14 460
Autres actifs incorporels	2 164	2 093
Terrains, constructions, matériel et autres actifs amortissables	4 354	4 247
Impôts sur les bénéfices à recevoir pour l'exercice	311	-
Autres actifs	19 131	19 828
	104 157	105 545
Total de l'actif	629 867	619 545
PASSIF		
Dépôts		
Particuliers	250 312	249 251
Banques	12 141	12 508
Entreprises et gouvernements	144 564	145 221
Détenus à des fins de transaction	30 919	22 991
	437 936	429 971
Divers		
Acceptations	9 383	7 757
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	21 878	23 695
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	24 146	25 426
Dérivés (Note 6)	55 033	53 685
Impôts sur les bénéfices exigibles	-	352
Passifs d'impôts futurs	2	460
Autres passifs	25 614	21 316
	136 056	132 691
Billets et débiteurs subordonnés (Note 8)	12 504	12 506
Passif au titre des actions privilégiées	580	582
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	1 461	1 493
AVOIR DES ACTIONNAIRES		
Actions ordinaires (en millions d'actions émises et en circulation : 887,4 au 30 avril 2011 et 879,7 au 31 oct. 2010) (Note 9)	17 293	16 730
Actions privilégiées (en millions d'actions émises et en circulation : 135,8 au 30 avril 2011 et 135,8 au 31 oct. 2010) (Note 9)	3 395	3 395
Actions autodétenues – ordinaires (en millions d'actions autodétenues : (1,3) au 30 avril 2011 et (1,2) au 31 oct. 2010) (Note 9)	(104)	(91)
Actions autodétenues – privilégiées (en millions d'actions autodétenues : néant au 30 avril 2011 et néant au 31 oct. 2010) (Note 9)	-	(1)
Surplus d'apport	276	305
Bénéfices non répartis	22 623	20 959
Cumul des autres éléments du résultat étendu (Note 10)	(2 153)	1 005
	41 330	42 302
Total du passif et de l'avoir des actionnaires	629 867	619 545

Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.
Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT DES RÉSULTATS CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non vérifié)

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois terminés les</i>		<i>Six mois terminés les</i>	
	30 avril	30 avril	30 avril	30 avril
	2011	2010	2011	2010
Revenu d'intérêts				
Prêts	3 367 \$	3 149 \$	6 834 \$	6 406 \$
Valeurs mobilières				
Dividendes	181	169	399	375
Intérêts	806	696	1 643	1 406
Dépôts auprès de banques	90	177	192	331
	4 444	4 191	9 068	8 518
Frais d'intérêts				
Dépôts	1 054	1 093	2 154	2 262
Billets et débiteurs subordonnés	164	167	337	334
Actions privilégiées et titres de fiducie de capital	6	6	13	23
Divers	141	135	320	260
	1 365	1 401	2 824	2 879
Revenu d'intérêts net	3 079	2 790	6 244	5 639
Revenus autres que d'intérêts				
Services de placement et de valeurs mobilières	669	627	1 337	1 227
Commissions sur crédit	162	153	335	325
Gains nets (pertes nettes) sur valeurs mobilières	25	47	85	64
Revenu (perte) de négociation	69	87	204	373
Frais de service	375	407	767	831
Titrisations de prêts (Note 5)	93	123	196	255
Services de cartes	226	197	445	394
Assurances, déduction faite des règlements	257	287	565	551
Honoraires de fiducie	40	45	79	79
Autres revenus (pertes)	127	4	325	66
	2 043	1 977	4 338	4 165
Total des revenus	5 122	4 767	10 582	9 804
Provision pour pertes sur créances	343	365	757	882
Frais autres que d'intérêts				
Salaires et avantages sociaux	1 659	1 493	3 327	3 021
Frais d'occupation des locaux, amortissement compris	312	294	632	593
Frais de matériel et de mobilier, amortissement compris	205	203	400	398
Amortissement des autres actifs incorporels	171	149	346	298
Frais de restructuration (Note 13)	–	–	–	17
Marketing et développement des affaires	140	146	253	271
Frais liés aux activités de courtage	84	77	165	148
Services professionnels et de conseil	225	170	437	319
Communications	65	60	129	121
Divers	340	361	705	748
	3 201	2 953	6 394	5 934
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices, participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales et quote-part du bénéfice net d'une société liée	1 578	1 449	3 431	2 988
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	287	308	630	578
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales, déduction faite des impôts sur les bénéfices	25	26	51	53
Quote-part du bénéfice net d'une société liée, déduction faite des impôts sur les bénéfices	66	61	123	116
Bénéfice net	1 332	1 176	2 873	2 473
Dividendes sur actions privilégiées	40	48	89	97
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	1 292 \$	1 128 \$	2 784 \$	2 376 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en millions) (Note 14)				
De base	883,1	863,8	881,2	861,5
Dilué	888,3	869,4	885,9	866,7
Bénéfice par action (en dollars canadiens) (Note 14)				
De base	1,46 \$	1,31 \$	3,16 \$	2,76 \$
Dilué	1,46	1,30	3,14	2,74
Dividendes par action (en dollars canadiens)	0,66	0,61	1,27	1,22

Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée. Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT DES MODIFICATIONS SURVENUES DANS L'AVOIR DES ACTIONNAIRES CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non vérifié)

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois terminés les</i>		<i>Six mois terminés les</i>	
	30 avril	30 avril	30 avril	30 avril
	2011	2010	2011	2010
Actions ordinaires (Note 9)				
Solde au début de la période	16 975 \$	15 557 \$	16 730 \$	15 357 \$
Produit des actions émises à l'exercice d'options sur actions	155	323	248	397
Actions émises dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes	163	132	315	258
Solde à la fin de la période	17 293	16 012	17 293	16 012
Actions privilégiées (Note 9)				
Solde au début de la période	3 395	3 395	3 395	3 395
Actions émises	–	–	–	–
Solde à la fin de la période	3 395	3 395	3 395	3 395
Actions autodétenues – ordinaires (Note 9)				
Solde au début de la période	(82)	(44)	(91)	(15)
Achat d'actions	(541)	(611)	(1 056)	(1 116)
Vente d'actions	519	596	1 043	1 072
Solde à la fin de la période	(104)	(59)	(104)	(59)
Actions autodétenues – privilégiées (Note 9)				
Solde au début de la période	(1)	(2)	(1)	–
Achat d'actions	(14)	(15)	(27)	(21)
Vente d'actions	15	16	28	20
Solde à la fin de la période	–	(1)	–	(1)
Surplus d'apport				
Solde au début de la période	294	345	305	336
Prime nette (escompte net) sur la vente d'actions autodétenues	1	15	4	35
Options sur actions (Note 11)	(19)	(58)	(33)	(69)
Solde à la fin de la période	276	302	276	302
Bénéfices non répartis				
Solde au début de la période	21 914	19 356	20 959	18 632
Bénéfice net	1 332	1 176	2 873	2 473
Dividendes sur actions ordinaires	(583)	(528)	(1 120)	(1 052)
Dividendes sur actions privilégiées	(40)	(48)	(89)	(97)
Solde à la fin de la période	22 623	19 956	22 623	19 956
Cumul des autres éléments du résultat étendu (Note 10)				
Solde au début de la période	(971)	867	1 005	1 015
Autres éléments du résultat étendu pour la période	(1 182)	(2 048)	(3 158)	(2 196)
Solde à la fin de la période	(2 153)	(1 181)	(2 153)	(1 181)
Bénéfices non répartis et cumul des autres éléments du résultat étendu	20 470	18 775	20 470	18 775
Total de l'avoir des actionnaires	41 330 \$	38 424 \$	41 330 \$	38 424 \$

ÉTAT DU RÉSULTAT ÉTENDU CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non vérifié)

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois terminés les</i>		<i>Six mois terminés les</i>	
	30 avril	30 avril	30 avril	30 avril
	2011	2010	2011	2010
Bénéfice net	1 332 \$	1 176 \$	2 873 \$	2 473 \$
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur les bénéfices				
Variation des gains latents (pertes latentes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente, déduction faite des activités de couverture ¹	9	(110)	(285)	(3)
Reclassement en résultat de pertes nettes (gains nets) lié(e)s aux valeurs mobilières disponibles à la vente ²	(2)	(9)	3	(3)
Variation nette des gains (pertes) de change latent(e)s découlant de placements dans des filiales, déduction faite des activités de couverture ^{3, 4}	(1 200)	(1 203)	(1 746)	(1 525)
Variation des gains nets (pertes nettes) sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie ⁵	175	(457)	(800)	(84)
Reclassement en résultat de pertes nettes (gains nets) sur les couvertures de flux de trésorerie ⁶	(164)	(269)	(330)	(581)
	(1 182)	(2 048)	(3 158)	(2 196)
Résultat étendu pour la période	150 \$	(872) \$	(285) \$	277 \$

¹ Déduction faite d'un recouvrement d'impôts sur les bénéfices de 9 millions de dollars et de 122 millions de dollars respectivement pour les trois mois et les six mois terminés le 30 avril 2011 (recouvrement d'impôts sur les bénéfices de 65 millions de dollars et de 8 millions de dollars respectivement pour les trois mois et les six mois terminés le 30 avril 2010).

² Déduction faite d'un recouvrement d'impôts sur les bénéfices de néant et de 3 millions de dollars respectivement pour les trois mois et les six mois terminés le 30 avril 2011 (charge d'impôts sur les bénéfices de 2 millions de dollars et de néant respectivement pour les trois mois et les six mois terminés le 30 avril 2010).

³ Déduction faite d'une charge d'impôts sur les bénéfices de 295 millions de dollars et de 396 millions de dollars respectivement pour les trois mois et les six mois terminés le 30 avril 2011 (charge d'impôts sur les bénéfices de 317 millions de dollars et de 367 millions de dollars respectivement pour les trois mois et les six mois terminés le 30 avril 2010).

⁴ Comprend des gains après impôts de 815 millions de dollars et de 1 096 millions de dollars respectivement pour les trois mois et les six mois terminés le 30 avril 2011 (gains après impôts de 787 millions de dollars et de 972 millions de dollars respectivement pour les trois mois et les six mois terminés le 30 avril 2010), découlant des couvertures des investissements de la Banque dans des établissements étrangers.

⁵ Déduction faite d'une charge d'impôts sur les bénéfices de 77 millions de dollars et d'une économie d'impôts sur les bénéfices de 354 millions de dollars respectivement pour les trois mois et les six mois terminés le 30 avril 2011 (économie d'impôts sur les bénéfices de 148 millions de dollars et charge d'impôts sur les bénéfices de 15 millions de dollars respectivement pour les trois mois et les six mois terminés le 30 avril 2010).

⁶ Déduction faite d'une charge d'impôts sur les bénéfices de 73 millions de dollars et de 148 millions de dollars respectivement pour les trois mois et les six mois terminés le 30 avril 2011 (charge d'impôts sur les bénéfices de 133 millions de dollars et de 269 millions de dollars respectivement pour les trois mois et les six mois terminés le 30 avril 2010).

Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non vérifié)

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les		Six mois terminés les	
	30 avril 2011	30 avril 2010	30 avril 2011	30 avril 2010
Flux de trésorerie d'exploitation				
Bénéfice net	1 332 \$	1 176 \$	2 873 \$	2 473 \$
Rajustements pour déterminer les flux de trésorerie nets d'exploitation				
Provision pour pertes sur créances (Note 4)	343	365	757	882
Frais de restructuration (Note 13)	–	–	–	17
Amortissement	122	132	235	275
Amortissement des autres actifs incorporels	171	149	346	298
Pertes nettes (gains nets) sur valeurs mobilières	(25)	(47)	(85)	(64)
Gain net sur titrisations (Note 5)	(54)	(88)	(116)	(170)
Quote-part du bénéfice net d'une société liée	(66)	(61)	(123)	(116)
Participations ne donnant pas le contrôle	25	26	51	53
Impôts sur les bénéfices futurs	73	(136)	18	2
Variations des actifs et passifs d'exploitation				
Impôts sur les bénéfices à recevoir et exigibles	39	223	(663)	(116)
Intérêts à recevoir et à payer	76	156	(193)	(48)
Valeurs mobilières détenues à des fins de transaction	(2 715)	(4 420)	(7 095)	(3 479)
Actifs dérivés	(9 724)	4 663	1 467	7 681
Passifs dérivés	10 304	(1 082)	1 348	(3 631)
Divers	790	(881)	(1 599)	(2 077)
Flux de trésorerie nets d'exploitation	691	175	(2 779)	1 980
Flux de trésorerie de financement				
Variation des dépôts	(522)	(498)	7 965	10 158
Variation des valeurs mobilières vendues à découvert	(2 429)	1 726	(1 817)	3 287
Variation des valeurs mobilières mises en pension	(1 071)	5 550	(1 280)	7 010
Émission de billets et de débentures subordonnés (Note 8)	–	–	1 000	–
Remboursement de billets et de débentures subordonnés (Note 8)	(4)	–	(1 004)	–
Remboursement ou rachat de passif au titre des actions privilégiées et des titres de fiducie de capital	(2)	–	(2)	(895)
Écart de conversion sur les billets et les débentures subordonnés émis en monnaie étrangère et autres	(26)	(54)	2	(55)
Actions ordinaires émises	127	253	197	309
Vente d'actions autodétenues	535	627	1 075	1 127
Achat d'actions autodétenues	(555)	(626)	(1 083)	(1 137)
Dividendes versés	(460)	(444)	(894)	(891)
Flux de trésorerie nets de financement	(4 407)	6 534	4 159	18 913
Flux de trésorerie d'investissement				
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	3961	1 115	5 464	(2 940)
Variation des valeurs mobilières disponibles à la vente et détenues jusqu'à leur échéance				
Achats	(12 338)	(23 998)	(29 756)	(40 584)
Produit tiré des échéances	8 825	11 411	17 171	18 167
Produit tiré des ventes	7 250	7 155	13 873	13 148
Variation nette des prêts, déduction faite des titrisations	(2 135)	(3 028)	(10 823)	(6 790)
Produit tiré des titrisations de prêts (Note 5)	3 480	4 600	6 558	6 919
Achats nets de locaux, de matériel et d'autres actifs amortissables	(639)	(33)	(342)	(59)
Valeurs mobilières prises en pension	(912)	(4 606)	317	(9 344)
Trésorerie nette acquise (payée) dans le cadre d'acquisitions (Note 7)	(3 212)	899	(3 212)	899
Flux de trésorerie nets d'investissement	4 280	(6 485)	(750)	(20 584)
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(87)	(76)	(118)	(94)
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	477	148	512	215
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	2 609	2 481	2 574	2 414
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période, représentés par l'encaisse et les montants à recevoir de banques	3 086 \$	2 629 \$	3 086 \$	2 629 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie				
Montant des intérêts payés au cours de la période	1 288 \$	1 381 \$	3 052 \$	3 091 \$
Montant des impôts sur les bénéfices payés (remboursés) au cours de la période	395	289	1 406	768

Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.
Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (non vérifié)

Note 1 : SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

MODE DE PRÉSENTATION

Les états financiers consolidés intermédiaires ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada et sont présentés selon les mêmes conventions comptables et méthodes d'application que les états financiers consolidés vérifiés pour l'exercice terminé le 31 octobre 2010 (les états financiers consolidés de 2010) de la Banque Toronto-Dominion et ses filiales (TD ou la Banque).

Selon les PCGR, des informations additionnelles sont requises pour les états financiers annuels et, par conséquent, les présents états financiers consolidés intermédiaires doivent être lus avec les états financiers consolidés de 2010 et les notes y afférentes figurant aux pages 90 à 141 du rapport annuel 2010 de la Banque et les passages ombragés du rapport de gestion annuel inclus aux pages 61 à 69 du rapport annuel 2010 de la Banque. Certaines informations sont présentées dans le rapport de gestion selon les PCGR et tel qu'il est mentionné à la rubrique «Gestion des risques» du rapport de gestion figurant dans le présent rapport. Ces informations sont ombragées dans le rapport de gestion et font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires. Les états financiers consolidés intermédiaires contiennent tous les rajustements qui sont, de l'avis de la direction, nécessaires à une présentation fidèle des résultats pour les périodes présentées. Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES FUTURES

Transition aux Normes internationales d'information financière

La Banque passera des PCGR du Canada aux Normes internationales d'information financière (IFRS) pour les périodes intermédiaires et annuelles ouvertes à compter du premier trimestre de l'exercice 2012. Les états financiers consolidés annuels et intermédiaires de l'exercice 2012 comprendront un état consolidé de la situation financière d'ouverture selon les IFRS au 1^{er} novembre 2010, les résultats financiers comparatifs de l'exercice 2011, des rapprochements transitoires connexes et des notes complémentaires.

Les IFRS reposent sur un cadre conceptuel semblable à celui des PCGR du Canada; il existe toutefois des différences pour certains éléments, comme la comptabilisation, l'évaluation et les informations à fournir, qui pourraient influencer de manière importante sur les conventions comptables et les processus administratifs connexes de la Banque. La Banque poursuit l'évaluation de l'incidence de sa transition aux IFRS.

Note 2 : VALEURS MOBILIÈRES

Baisse de valeur des valeurs mobilières disponibles à la vente

La valeur comptable des valeurs mobilières disponibles à la vente est ramenée à leur juste valeur au besoin pour refléter une baisse de valeur durable, et tout gain ou toute perte est constaté(e) dans les gains nets (pertes nettes) sur valeurs mobilières dans les revenus autres que d'intérêts. Dans le cas des titres de créance classés comme disponibles à la vente, une augmentation ultérieure de la juste valeur qui peut être objectivement rattachée à un événement survenu après la comptabilisation de la baisse de valeur entraînera une reprise de valeur.

Pour les trois mois et les six mois terminés le 30 avril 2011, la Banque a constaté des pertes de valeur considérées comme durables de 1 million de dollars et de 19 millions de dollars respectivement (1 million de dollars et 3 millions de dollars respectivement pour les trois mois et les six mois terminés le 30 avril 2010) sur des valeurs mobilières disponibles à la vente. Aucune perte de valeur n'était liée aux titres de créance du portefeuille reclassé décrit ci-après pour les trois mois et les six mois terminés les 30 avril 2011 et 2010.

Reclassement de certains titres de créance détenus à des fins de transaction à la catégorie disponibles à la vente

En 2008, la Banque a modifié sa stratégie de négociation en ce qui concerne certains titres de créance détenus à des fins de transaction, en raison de la détérioration des marchés et des bouleversements profonds du marché du crédit. Ces titres de créance étaient auparavant comptabilisés à la juste valeur, et les variations de la juste valeur de même que tous les gains ou pertes réalisés à la cession étaient constatés dans le revenu de négociation. Puisque la Banque n'avait plus l'intention de négocier activement cette catégorie de titres de créance, la Banque a reclassé, en date du 1^{er} août 2008, ces titres de créance détenus à des fins de transaction dans la catégorie disponibles à la vente, conformément aux modifications de 2008 apportées au chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*.

La juste valeur des titres de créance reclassés était de 3 226 millions de dollars au 30 avril 2011 (4 228 millions de dollars au 31 octobre 2010). Pour les trois mois et les six mois terminés le 30 avril 2011, un revenu d'intérêts net respectif de 47 millions de dollars et de 104 millions de dollars après impôts (62 millions de dollars et 132 millions de dollars après impôts respectivement pour les trois mois et les six mois terminés le 30 avril 2010) a été comptabilisé à l'égard des titres de créance reclassés. Pour les trois mois et les six mois terminés le 30 avril 2011, les variations de la juste valeur de ces valeurs mobilières, soit respectivement une augmentation de 12 millions de dollars et une diminution de (46) millions de dollars après impôts (augmentation de 17 millions de dollars et de 67 millions de dollars après impôts respectivement pour les trois mois et les six mois terminés le 30 avril 2010), ont été constatées dans les autres éléments du résultat étendu. Si la Banque n'avait pas reclassé ces titres de créance, les variations de la juste valeur de ces titres de créance auraient été incluses dans le revenu de négociation, ce qui aurait entraîné une augmentation de 12 millions de dollars du bénéfice net et une diminution de (46) millions de dollars du bénéfice net après impôts respectivement pour les trois mois et les six mois terminés le 30 avril 2011 (augmentation de 17 millions de dollars et de 67 millions de dollars après impôts respectivement pour les trois mois et les six mois terminés le 30 avril 2010). Au cours des trois mois et des six mois terminés le 30 avril 2011, des titres de créance reclassés ayant une juste valeur respective de 438 millions de dollars et de 710 millions de dollars ont été vendus ou sont venus à échéance (respectivement 324 millions de dollars et 791 millions de dollars pour les trois mois et les six mois terminés le 30 avril 2010), et un gain de respectivement 12 millions de dollars et 13 millions de dollars après impôts a été constaté dans les gains (pertes) sur valeurs mobilières au cours des mêmes périodes (gain de respectivement 16 millions de dollars et 26 millions de dollars après impôts pour les trois mois et les six mois terminés le 30 avril 2010).

Reclassement de certains titres de créance détenus jusqu'à leur échéance dans la catégorie disponibles à la vente

Au cours du premier trimestre terminé le 31 janvier 2011, la Banque a reclassé comme disponibles à la vente certains titres de créance qui étaient auparavant classés comme détenus jusqu'à leur échéance. Ces titres, émis ou garantis par certains gouvernements européens, étaient détenus par la Banque dans le but de recouvrer le plein montant du capital et des intérêts jusqu'à l'échéance de ces titres.

La crise de la dette en Europe avait accentué la perception d'un risque de dette souveraine pour certains États européens, ce qui a mené à une augmentation substantielle des écarts de crédit correspondants. Par conséquent, la direction avait étudié les possibilités de se départir de ces titres et ne pouvait plus manifester son intention de les conserver jusqu'à l'échéance. À la date du reclassement, ces titres avaient un coût après amortissement total de 925 millions de dollars et avaient été réévalués à la juste valeur globale de 926 millions de dollars. Au 30 avril 2011, les titres restants avaient un coût après amortissement total de 754 millions de dollars et une juste valeur de 757 millions de dollars.

Gains et pertes latents sur valeurs mobilières

Le tableau suivant présente les gains et les pertes latents sur valeurs mobilières au 30 avril 2011 et au 31 octobre 2010.

Gains et pertes latents sur valeurs mobilières

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2011				31 octobre 2010			
	Coût/après amortissement	Gains bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur	Coût/après amortissement	Gains bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur
Valeurs mobilières disponibles à la vente								
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	9 931 \$	10 \$	1 \$	9 940 \$	11 232 \$	19 \$	3 \$	11 248 \$
Provinces	373	11	–	384	370	18	–	388
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	12 519	130	33	12 616	10 944	200	29	11 115
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	12 170	197	21	12 346	10 986	170	8	11 148
Titres adossés à des créances hypothécaires – résidentiel	25 232	1 002	85	26 149	25 405	568	111	25 862
	60 225	1 350	140	61 435	58 937	975	151	59 761
Autres titres de créance								
Titres adossés à des créances mobilières	19 664	665	22	20 307	19 623	554	16	20 161
Obligations de sociétés et autres	16 202	246	21	16 427	15 880	344	24	16 200
	35 866	911	43	36 734	35 503	898	40	36 361
Titres de participation								
Actions privilégiées	306	13	7	312	326	33	12	347
Actions ordinaires	1 596	194	8	1 782	1 609	235	18	1 826
	1 902	207	15	2 094	1 935	268	30	2 173
Titres de créance reclassés de la catégorie détenus à des fins de transaction¹	3 004	258	36	3 226	3 928	331	31	4 228
Total des valeurs mobilières disponibles à la vente²	100 997 \$	2 726 \$	234 \$	103 489 \$	100 303 \$	2 472 \$	252 \$	102 523 \$
Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance								
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	254 \$	– \$	– \$	254 \$	422 \$	– \$	– \$	422 \$
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	–	–	–	–	127	–	–	127
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	7 005	81	48	7 038	8 570	219	8	8 781
	7 259	81	48	7 292	9 119	219	8	9,330
Autres titres de créance								
Autres émetteurs	559	4	3	560	596	11	–	607
	559	4	3	560	596	11	–	607
Total des valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance	7 818 \$	85 \$	51 \$	7 852 \$	9 715 \$	230 \$	8 \$	9 937 \$
Total des valeurs mobilières	108 815 \$	2 811 \$	285 \$	111 341 \$	110 018 \$	2 702 \$	260 \$	112 460 \$

¹ Inclut la juste valeur de valeurs mobilières émises ou assurées par un gouvernement au 30 avril 2011 de 12 millions de dollars (18 millions de dollars au 31 octobre 2010) et d'autres titres de créance au 30 avril 2011 de 3 214 millions de dollars (4 210 millions de dollars au 31 octobre 2010).

² Au 30 avril 2011, certaines valeurs mobilières dans le portefeuille de titres disponibles à la vente d'une valeur comptable de 1 679 millions de dollars (2 004 millions de dollars au 31 octobre 2010) n'avaient pas de prix cotés et étaient comptabilisées au coût. La juste valeur de ces valeurs mobilières s'établissait à 1 760 millions de dollars (2 172 millions de dollars au 31 octobre 2010) et est incluse dans le tableau ci-dessus.

Note 3 : JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Certains instruments financiers sont portés au bilan consolidé intermédiaire à la juste valeur. Ces instruments financiers comprennent les valeurs mobilières et les prêts détenus dans le portefeuille de négociation, les valeurs mobilières et les prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur, les valeurs mobilières classées comme disponibles à la vente, les instruments financiers dérivés, certains dépôts classés comme détenus à des fins de transaction et les obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert.

CALCUL DE LA JUSTE VALEUR

La juste valeur d'un instrument financier au moment de la constatation initiale est généralement le prix de la transaction, c.-à-d. la juste valeur de la contrepartie donnée ou reçue. Les prix cotés sur des marchés actifs, fondés sur les cours acheteur, pour les actifs financiers détenus, et sur les cours vendeur, pour les passifs financiers, représentent le meilleur indice de la juste valeur. Lorsque les actifs et les passifs financiers présentent des risques de marché qui se compensent, la Banque utilise la moyenne des cours acheteur et vendeur comme base d'établissement de la juste valeur des positions dont les risques se compensent et applique, selon le cas, le cours acheteur ou le cours vendeur à la position ouverte nette. S'il n'existe pas de marché actif pour l'instrument, la juste valeur peut être fondée sur d'autres transactions effectuées sur des marchés courants observables pour le même instrument, sans modification ni reconditionnement, ou sur une autre technique d'évaluation qui maximise l'utilisation de données de marché observables. Ces techniques comprennent des comparaisons avec des instruments similaires lorsqu'il existe des prix observables sur des marchés, des analyses fondées sur la valeur actualisée des flux de trésorerie, des modèles d'évaluation des options et d'autres techniques d'évaluation couramment utilisées par les participants au marché. En ce qui concerne certains instruments financiers, les justes valeurs peuvent être déterminées en totalité ou en partie au moyen de techniques d'évaluation, comme des modèles d'évaluation internes, pouvant incorporer des données de marché non observables.

S'il existe une différence entre la valeur fondée sur une autre technique d'évaluation qui comprend des données de marché observables et le prix initial de la transaction, cette différence correspond alors à un gain ou une perte de comptabilisation initiale, qui sera comptabilisé dans les résultats au moment de la comptabilisation initiale de l'instrument. Lorsqu'une technique d'évaluation fait largement appel à des données de marché non observables pour évaluer un instrument, ce dernier est d'abord évalué au prix de transaction, qui est considéré comme la meilleure estimation de la juste valeur. Après la comptabilisation initiale, toute différence entre le prix de transaction et la valeur établie par la technique d'évaluation au moment de la comptabilisation initiale est passée en résultat à mesure que les données non observables deviennent observables.

Si la juste valeur d'un actif financier évalué à la juste valeur devient négative, l'actif est constaté comme un passif financier jusqu'à ce que sa juste valeur redevienne positive, auquel moment il est constaté à titre d'actif financier, ou jusqu'à ce qu'il soit éteint.

Hiérarchie des justes valeurs

Le chapitre 3862 du *Manuel de l'ICCA* précise les informations à fournir selon une hiérarchie d'évaluation de la juste valeur à trois niveaux en fonction de la fiabilité des données utilisées pour l'évaluation d'un actif ou d'un passif à la date d'évaluation. Les trois niveaux se définissent comme suit :

Niveau 1 : La juste valeur est fondée sur les prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques. Les actifs et les passifs du niveau 1 comprennent généralement les titres de créance, les titres de participation et les contrats de dérivés négociés sur un marché actif, de même que certains bons du Trésor canadiens et américains et d'autres titres adossés à des actifs hypothécaires émis par des gouvernements et des organismes canadiens ou américains très liquides et activement négociés sur des marchés hors cote.

Niveau 2 : La juste valeur repose sur des données observables autres que les prix du niveau 1, tels que les prix cotés d'actifs ou de passifs semblables (non identiques) sur des marchés actifs, les prix cotés d'actifs ou de passifs identiques sur des marchés inactifs, et d'autres données observables ou pouvant être corroborées par des données de marché observables pour pratiquement toute la durée des actifs ou des passifs. Les actifs et les passifs du niveau 2 comprennent les titres de créance ayant un prix coté qui sont négociés moins souvent que les instruments cotés en Bourse, et les contrats de dérivés dont la valeur est établie à l'aide de techniques d'évaluation utilisant des données observables sur le marché ou pouvant être dérivées essentiellement des données observables sur le marché ou corroborées par ces dernières. Les actifs et les passifs du niveau 2 comprennent généralement les titres émis par des gouvernements canadiens et américains, les titres de créance adossés à des actifs hypothécaires émis par des organismes canadiens ou américains, les titres de créance de sociétés, certains contrats de dérivés et certains dépôts détenus à des fins de transaction.

Niveau 3 : La juste valeur est fondée sur des données non observables soutenues par peu ou pas d'activité sur le marché et qui influent largement sur la juste valeur des actifs ou des passifs. Les instruments financiers classés au niveau 3 de la hiérarchie pour l'évaluation de la juste valeur sont initialement évalués à leur prix de transaction, qui est considéré comme la meilleure estimation de la juste valeur. Après l'évaluation initiale, la juste valeur des actifs et des passifs du niveau 3 est établie à l'aide de modèles d'évaluation, de méthodes d'actualisation des flux de trésorerie ou de techniques similaires. Les actifs et les passifs du niveau 3 comprennent généralement les droits conservés dans la titrisation de prêts et certains contrats de dérivés.

Le tableau ci-après présente, au 30 avril 2011 et au 31 octobre 2010, le classement dans les niveaux de la hiérarchie pour l'évaluation à la juste valeur de chaque actif et passif financier évalué à la juste valeur.

Hiérarchie pour l'évaluation à la juste valeur des actifs financiers et passifs financiers évalués à la juste valeur

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2011				31 octobre 2010			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
ACTIFS FINANCIERS								
Valeurs mobilières détenues à des fins de transaction¹								
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	2 975 \$	5 767 \$	– \$	8 742 \$	2 625 \$	5 543 \$	– \$	8 168 \$
Provinces	3	3 328	2	3 333	–	3 213	14	3 227
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains								
	493	6 111	–	6 604	765	6 546	37	7 348
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE								
	–	5 395	–	5 395	–	4 102	–	4 102
Titres adossés à des créances hypothécaires – résidentiel								
	–	1 392	–	1 392	–	1 076	–	1 076
Autres titres de créance								
Émetteurs canadiens	21	3 376	56	3 453	16	3 134	51	3 201
Autres émetteurs	–	5 555	321	5 876	–	5 923	82	6 005
Titres de participation								
Actions privilégiées	23	–	–	23	27	–	–	27
Actions ordinaires	29 043	1 415	10	30 468	23 907	1 044	–	24 951
Droits conservés	–	–	1 351	1 351	–	–	1 437	1 437
	32 558 \$	32 339 \$	1 740 \$	66 637 \$	27 340 \$	30 581 \$	1 621 \$	59 542 \$
Valeurs mobilières disponibles à la vente								
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	9 379 \$	561 \$	– \$	9 940 \$	10 850 \$	398 \$	– \$	11 248 \$
Provinces	–	384	–	384	–	388	–	388
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains								
	–	12 498	–	12 498	–	10 792	–	10 792
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE								
	–	12 346	–	12 346	–	11 140	–	11 140
Titres adossés à des créances hypothécaires – résidentiel								
	–	26 149	–	26 149	–	25 862	–	25 862
Autres titres de créance								
Titres adossés à des créances mobilières	–	20 241	66	20 307	–	20 161	–	20 161
Obligations de sociétés et autres	–	16 402	25	16 427	39	16 137	24	16 200
Titres de participation								
Actions privilégiées	108	–	–	108	105	–	–	105
Actions ordinaires	150	194	–	344	104	123	–	227
Titres de créance reclassés de la catégorie détenus à des fins de transaction²								
	–	3 086	140	3 226	–	4 164	64	4 228
	9 637 \$	91 861 \$	231 \$	101 729 \$	11 098 \$	89 165 \$	88 \$	100 351 \$
Prêts¹	– \$	349 \$	18 \$	367 \$	– \$	245 \$	28 \$	273 \$
Dérivés								
Contrats sur taux d'intérêt	11 \$	19 044 \$	22 \$	19 077 \$	4 \$	27 469 \$	46 \$	27 519 \$
Contrats de change	537	24 729	42	25 308	385	19 328	170	19 883
Contrats de crédit	–	87	16	103	–	167	21	188
Contrats sur actions	3	3 912	728	4 643	11	2 742	557	3 310
Contrats sur marchandises	143	889	45	1 077	150	620	5	775
	694 \$	48 661 \$	853 \$	50 208 \$	550 \$	50 326 \$	799 \$	51 675 \$
PASSIFS FINANCIERS								
Dépôts détenus à des fins de transaction								
	– \$	29 708 \$	1 211 \$	30 919 \$	– \$	21 881 \$	1 110 \$	22 991 \$
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert								
	10 365	11 510	3	21 878	10 846	12 819	30	23 695
Dérivés								
Contrats sur taux d'intérêt	9 \$	19 117 \$	138 \$	19 264 \$	3 \$	25 632 \$	122 \$	25 757 \$
Contrats de change	483	29 701	57	30 241	452	22 814	85	23 351
Contrats de crédit	–	173	27	200	–	180	43	223
Contrats sur actions	–	3 448	1 202	4 650	–	2 721	922	3 643
Contrats sur marchandises	255	403	20	678	71	630	10	711
	747 \$	52 842 \$	1 444 \$	55 033 \$	526 \$	51 977 \$	1 182 \$	53 685 \$

¹ Les valeurs mobilières et les prêts détenus à des fins de transaction comprennent également respectivement des valeurs mobilières et des prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur.

² Incluent la juste valeur de valeurs mobilières émises ou assurées par un gouvernement au 30 avril 2011 de 12 millions de dollars (18 millions de dollars au 31 octobre 2010) et d'autres titres de créance au 30 avril 2011 de 3 214 millions de dollars (4 210 millions de dollars au 31 octobre 2010).

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 au cours des six mois terminés le 30 avril 2011.

Le tableau ci-dessous fait le rapprochement des variations de la juste valeur de tous les actifs et passifs qui sont évalués à la juste valeur à l'aide de données non observables importantes de niveau 3 pour les six mois terminés le 30 avril 2011 :

Rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et des passifs financiers de niveau 3

(en millions de dollars canadiens)

	Juste valeur au 1 ^{er} nov. 2010	Total des gains (pertes) réalisés(e)s et latent(e)s			Activités			Transferts		Juste valeur au 30 avril 2011	Variation des gains (pertes) latent(e)s sur les instruments encore détenus ³									
		Inclus dans le résultat ¹	Inclus dans les autres éléments du résultat étendu	Achats	Émissions	Divers ²	Au niveau 3	Hors du niveau 3												
ACTIFS FINANCIERS																				
Valeurs mobilières détenues à des fins de transaction																				
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement																				
Obligations des gouvernements canadiens																				
Provinces	14	\$	-	\$	4	\$	-	\$	(16)	\$	-	\$	2	\$	-	\$				
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	37		-		-		-		(37)		-		-		-					
Autres titres de créance																				
Émetteurs canadiens	51		3		-		38		-		(42)		6		-		56		3	
Autres émetteurs	82		9		-		334		-		(110)		38		(32)		321		7	
Titres de participation																				
Actions ordinaires	-		-		-		10		-		-		-		-		10		-	
Actions privilégiées	-		-		-		33		-		(33)		-		-		-		-	
Droits conservés	1 437		83		-		-		263		(432)		-		-		1 351		54	
	1 621	\$	95	\$	-	\$	419	\$	263	\$	(670)	\$	44	\$	(32)	\$	1 740	\$	64	\$
Valeurs mobilières disponibles à la vente																				
Autres titres de créance																				
Titres adossés à des créances mobilières	-	\$	2	\$	(2)	\$	66	\$	-	\$	-	\$	-	\$	-	\$	66	\$	-	\$
Obligations de sociétés et autres	24		-		1		-		-		-		-		-		25		1	
Titres de créance reclassés de la catégorie détenus à des fins de transaction	64		2		(1)		-		-		(7)		82		-		140		(5)	
	88	\$	4	\$	(2)	\$	66	\$	-	\$	(7)	\$	82	\$	-	\$	231	\$	(4)	\$
Prêts⁴	28	\$	20	\$	-	\$	2	\$	-	\$	(19)	\$	1	\$	(14)	\$	18	\$	-	\$
PASSIFS FINANCIERS																				
Dépôts détenus à des fins de transaction																				
	1 110	\$	2	\$	-	\$	-	\$	235	\$	(136)	\$	-	\$	-	\$	1 211	\$	7	\$
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert																				
	30		(1)		-		(15)		-		11		5		(27)		3		-	
Dérivés⁵	383	\$	52	\$	-	\$	(103)	\$	207	\$	65	\$	(7)	\$	(6)	\$	591	\$	69	\$

¹ Les gains (pertes) sur actifs et passifs financiers inclus dans le résultat sont comptabilisés dans les gains nets (pertes nettes) sur valeurs mobilières, le revenu (la perte) de négociation, et les autres revenus, dans l'état des résultats consolidé intermédiaire.

² Consistent en des ventes et règlements.

³ Les variations des gains (pertes) latent(e)s sur les valeurs mobilières disponibles à la vente sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat étendu.

⁴ Comprennent les prêts détenus à des fins de transaction.

⁵ Composés d'actifs dérivés de 853 millions de dollars (799 millions de dollars au 31 octobre 2010) et de passifs dérivés de 1 444 millions de dollars (1 182 millions de dollars au 31 octobre 2010), tous évalués d'après des données du niveau 3, au 30 avril 2011, qui ont été présentés au montant net dans ce tableau aux fins de la présentation seulement.

Les transferts importants au niveau 3 ou hors de ce niveau présentés dans le tableau ci-dessus sont surtout effectués dans les circonstances suivantes :

- Il y a transfert du niveau 3 au niveau 2 lorsque les techniques utilisées pour établir la valeur de l'instrument intègrent des données de marché observables importantes ou des cours de courtiers qui n'étaient pas observables auparavant.
- Il y a transfert du niveau 2 au niveau 3 d'un instrument lorsque sa juste valeur, qui était auparavant établie selon des techniques d'évaluation faisant appel à des données de marché observables importantes, est maintenant établie selon des techniques d'évaluation intégrant des données de marché non observables importantes.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉSIGNÉS COMME DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION SELON L'OPTION DE LA JUSTE VALEUR

Les actifs financiers et les passifs financiers, autres que ceux classés comme détenus à des fins de transaction, peuvent être désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur si leur juste valeur peut être établie de façon fiable, si les actifs ou les passifs répondent au moins à un des critères énoncés à la note 4 afférente aux états financiers consolidés de 2010 ou si les actifs ou les passifs sont désignés comme tels par la Banque à leur comptabilisation initiale.

La juste valeur totale des valeurs mobilières désignées comme détenues à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur était de 3 162 millions de dollars au 30 avril 2011 (2 983 millions de dollars au 31 octobre 2010). Ces valeurs mobilières sont comptabilisées dans les valeurs mobilières détenues à des fins de transaction au bilan consolidé intermédiaire.

La juste valeur totale des prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur était de 36 millions de dollars au 30 avril 2011 (85 millions de dollars au 31 octobre 2010), ce qui représente le risque de crédit maximal rattaché à ces prêts. Ces prêts sont comptabilisés dans les prêts aux entreprises et aux gouvernements au bilan consolidé intermédiaire.

Pour les trois mois et les six mois terminés le 30 avril 2011, le revenu (la perte) représentant la variation nette de la juste valeur des actifs financiers désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur s'est élevé à respectivement (5) millions de dollars et (27) millions de dollars ((34) millions de dollars et (13) millions de dollars respectivement pour les trois mois et les six mois terminés le 30 avril 2010). Le revenu (la perte) provenant des instruments financiers désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur est inclus dans les autres revenus dans l'état des résultats consolidé intermédiaire. Ce revenu (cette perte) est principalement compensé par la variation de la juste valeur des dérivés utilisés comme couverture économique de ces actifs, qui est aussi comptabilisée dans les autres revenus (pertes).

Note 4 : PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES ET PRÊTS EN SOUFFRANCE MAIS NON DOUTEUX**Provision pour pertes sur créances (au bilan)**

La Banque maintient une provision qu'elle considère comme suffisante pour absorber toutes les pertes sur créances relatives à un portefeuille constitué d'instruments qui figurent au bilan consolidé intermédiaire ou qui sont hors bilan consolidé intermédiaire. La provision pour pertes sur prêts, qui comprend la provision pour les prêts hypothécaires résidentiels, les prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers, les cartes de crédit, les prêts aux entreprises et aux gouvernements et les titres de créance classés comme prêts, est déduite des prêts au bilan consolidé intermédiaire. La provision pour pertes sur créances pour les instruments hors bilan, qui est liée à certaines garanties, à certaines lettres de crédit et à certaines lignes de crédit non utilisées, est comptabilisée dans les autres passifs.

La variation de la provision pour pertes sur créances et de la provision pour pertes sur prêts de la Banque aux 30 avril 2011 et 31 octobre 2010 est présentée dans le tableau ci-après.

Provision pour pertes sur créances (au bilan)

(en millions de dollars canadiens)

	Au début de l'exercice	Provision pour pertes sur créances	Radiations	Recouvrements	Écart de conversion et autres rajustements	Solde à la fin de la période
30 avril 2011						
Provisions spécifiques						
Prêts hypothécaires résidentiels	31	\$ 15	\$ (19)	\$ 3	\$ 2	\$ 32
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	117	272	(327)	34	16	112
Cartes de crédit	66	193	(214)	21	1	67
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	323	148	(221)	31	4	285
Titres de créance classés comme prêts	140	85	(2)	–	(9)	214
	677	713	(783)	89	14	710
Provision générale						
Prêts hypothécaires résidentiels	35	(5)	–	–	(2)	28
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	409	4	–	–	(6)	407
Cartes de crédit	292	11	–	–	(3)	300
Entreprises et gouvernements	1 011	50	–	–	(46)	1 015
Titres de créance classés comme prêts	163	(16)	–	–	(10)	137
	1 910	44	–	–	(67)	1 887
Provision pour pertes sur créances						
Prêts hypothécaires résidentiels	66	10	(19)	3	–	60
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	526	276	(327)	34	10	519
Cartes de crédit	358	204	(214)	21	(2)	367
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	1 334	198	(221)	31	(42)	1 300
Titres de créance classés comme prêts	303	69	(2)	–	(19)	351
Total de la provision pour pertes sur créances	2 587	\$ 757	\$ (783)	\$ 89	\$ (53)	\$ 2 597
Moins : Provision pour les instruments hors bilan	278	11	–	–	(4)	285
Provision pour pertes sur prêts	2 309	\$ 746	\$ (783)	\$ 89	\$ (49)	\$ 2 312

Provision pour pertes sur créances (au bilan)

(en millions de dollars canadiens)

	Au début de l'exercice	Provision pour pertes sur créances	Radiations	Recouvrements	Écart de conversion et autres rajustements	Solde à la fin de la période
31 octobre 2010						
Provisions spécifiques						
Prêts hypothécaires résidentiels	34 \$	25 \$	(35) \$	3 \$	4 \$	31 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	112	669	(762)	74	24	117
Cartes de crédit	71	410	(457)	39	3	66
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	296	494	(512)	24	21	323
Titres de créance classés comme prêts	45	128	(24)	–	(9)	140
	558	1 726	(1 790)	140	43	677
Provision générale						
Prêts hypothécaires résidentiels	18	17	–	–	–	35
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	424	(9)	–	–	(6)	409
Cartes de crédit	302	(2)	–	–	(8)	292
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	1 060	(10)	–	–	(39)	1 011
Titres de créance classés comme prêts	277	(97)	–	–	(17)	163
	2 081	(101)	–	–	(70)	1 910
Provision pour pertes sur créances						
Prêts hypothécaires résidentiels	52	42	(35)	3	4	66
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	536	660	(762)	74	18	526
Cartes de crédit	373	408	(457)	39	(5)	358
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	1 356	484	(512)	24	(18)	1 334
Titres de créance classés comme prêts	322	31	(24)	–	(26)	303
Total de la provision pour pertes sur créances	2 639 \$	1 625 \$	(1 790) \$	140 \$	(27) \$	2 587 \$
Moins : Provision pour les instruments hors bilan	271	11	–	–	(4)	278
Provision pour pertes sur prêts	2 368 \$	1 614 \$	(1 790) \$	140 \$	(23) \$	2 309 \$

Prêts assurés

Les prêts qui sont assujettis aux accords de partage des pertes conclus avec la Federal Deposit Insurance Corporation («FDIC») sont considérés comme étant des prêts assurés par la FDIC. Le montant qui devrait être remboursé par la FDIC est considéré comme un actif compensatoire. Les pertes sur créances liées aux prêts assurés par la FDIC sont déterminées déduction faite de l'actif compensatoire. Au 30 avril 2011, l'encours des prêts assurés par la FDIC et l'actif compensatoire s'établissaient à respectivement 1,4 milliard de dollars et 136 millions de dollars (respectivement 1,7 milliard de dollars et 168 millions de dollars au 31 octobre 2010).

Prêts en souffrance mais non douteux

Un prêt est classé comme en souffrance lorsqu'un emprunteur a omis de faire un paiement exigible à l'échéance prévue au contrat, y compris le délai de grâce, le cas échéant. Le délai de grâce représente le délai additionnel accordé après l'échéance prévue au contrat au cours duquel un emprunteur peut faire un paiement sans que le prêt soit classé comme en souffrance. Le délai de grâce varie en fonction du type de produit et de l'emprunteur. Les titres de créance classés comme prêts et comme prêts douteux acquis sont considérés en souffrance aux termes du contrat lorsque les flux de trésorerie réels sont inférieurs à ceux qui étaient prévus au moment de l'acquisition.

Le tableau suivant présente de l'information sur les prêts qui étaient en souffrance mais qui n'étaient pas douteux aux 30 avril 2011 et 31 octobre 2010, et ces montants ne tiennent pas compte en général des prêts visés par le délai de grâce accordé. Même si le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis peut accorder jusqu'à 15 jours de grâce, au 30 avril 2011, 1,8 milliard de dollars (1,7 milliard de dollars au 31 octobre 2010) de prêts du secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis étaient en souffrance depuis 15 jours ou moins, lesquels sont inclus dans la catégorie 1 jour à 30 jours dans le tableau ci-après.

Prêts en souffrance mais non douteux

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>							
	30 avril 2011				31 octobre 2010			
	1 jour à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 89 jours	Total	1 jour à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 89 jours	Total
Prêts hypothécaires résidentiels	862 \$	321 \$	99 \$	1 282 \$	849 \$	381 \$	94 \$	1 324 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	5 184	690	173	6 047	4 879	788	175	5 842
Cartes de crédit	391	76	45	512	405	81	46	532
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	1 629	322	138	2 089	1 850	544	174	2 568
Total	8 066 \$	1 409 \$	455 \$	9 930 \$	7 983 \$	1 794 \$	489 \$	10 266 \$

Note 5 : TITRISATIONS DE PRÊTS

Dans la plupart des cas, la Banque continue d'assurer la gestion des actifs titrisés. Le tableau suivant présente les activités de titrisation de la Banque pour les trois mois et les six mois terminés les 30 avril.

Activités de titrisation

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2011				Trois mois terminés les 30 avril 2010			
	Prêts hypothécaires résidentiels	Prêts aux particuliers ¹	Prêts hypothécaires commerciaux	Total	Prêts hypothécaires résidentiels	Prêts aux particuliers	Prêts hypothécaires commerciaux	Total
Produit brut	3 971 \$	727 \$	7 \$	4 705 \$	4 690 \$	899 \$	52 \$	5 641 \$
Droits conservés comptabilisés	114	18	–	132	172	20	1	193
Flux de trésorerie reçus sur les droits conservés	220	16	1	237	203	15	–	218

	30 avril 2011				Six mois terminés les 30 avril 2010			
	Prêts hypothécaires résidentiels	Prêts aux particuliers ¹	Prêts hypothécaires commerciaux	Total	Prêts hypothécaires résidentiels	Prêts aux particuliers	Prêts hypothécaires commerciaux	Total
Produit brut	7 066 \$	1 559 \$	152 \$	8 777 \$	7 252 \$	2 316 \$	74 \$	9 642 \$
Droits conservés comptabilisés	221	38	4	263	283	47	1	331
Flux de trésorerie reçus sur les droits conservés	451	34	1	486	394	34	–	428

¹ Comprend les titrisations de prêt automobile acquises dans le cadre de l'acquisition des Services financiers Chrysler. Aucun prêt automobile n'a été titrisé au cours du trimestre.

Le tableau suivant résume l'incidence des titrisations sur l'état des résultats consolidé intermédiaire de la Banque pour les trois mois et les six mois terminés les 30 avril.

Gain (perte) de titrisation et revenu sur les droits conservés

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2011				Trois mois terminés les 30 avril 2010			
	Prêts hypothécaires résidentiels	Prêts aux particuliers ¹	Prêts hypothécaires commerciaux	Total	Prêts hypothécaires résidentiels	Prêts aux particuliers	Prêts hypothécaires commerciaux	Total
Gain (perte) à la vente	36 \$	18 \$	– \$	54 \$	69 \$	20 \$	(1) \$	88 \$
Revenu sur les droits conservés ²	37	2	–	39	32	3	–	35
Total	73 \$	20 \$	– \$	93 \$	101 \$	23 \$	(1) \$	123 \$

	30 avril 2011				Six mois terminés les 30 avril 2010			
	Prêts hypothécaires résidentiels	Prêts aux particuliers ¹	Prêts hypothécaires commerciaux	Total	Prêts hypothécaires résidentiels	Prêts aux particuliers	Prêts hypothécaires commerciaux	Total
Gain (perte) à la vente	78 \$	38 \$	– \$	116 \$	124 \$	47 \$	(1) \$	170 \$
Revenu sur les droits conservés ²	77	3	–	80	75	10	–	85
Total	155 \$	41 \$	– \$	196 \$	199 \$	57 \$	(1) \$	255 \$

¹ Comprend le revenu sur les droits conservés lié aux titrisations de prêts automobile de 2 millions de dollars acquises dans le cadre de l'acquisition des Services financiers Chrysler.

² Le revenu sur les droits conservés exclut le revenu provenant des variations de juste valeur. Les gains et les pertes latents sur les droits conservés découlant des variations de la juste valeur sont comptabilisés dans le revenu de négociation (les droits conservés liés aux prêts automobile sont classés comme des titres de créance disponibles à la vente, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat étendu.

Les principales hypothèses utilisées pour évaluer les droits conservés à la date des activités de titrisation sont comme suit :

Principales hypothèses

	2011			2010		
	Prêts hypothécaires résidentiels	Prêts aux particuliers ¹	Prêts hypothécaires commerciaux	Prêts hypothécaires résidentiels	Prêts aux particuliers	Prêts hypothécaires commerciaux
Taux des remboursements anticipés ²	19,0 %	5,3 %	– %	18,9 %	4,8 %	– %
Taux d'actualisation	3,7	3,9	4,5	3,7	3,6	4,8
Pertes sur créances prévues ³	–	–	–	–	–	–

¹ Les principales hypothèses pour les prêts aux particuliers comprennent des hypothèses liées aux titrisations de prêts automobile acquises dans le cadre de l'acquisition des Services financiers Chrysler. Aucun prêt automobile n'a été titrisé au cours du trimestre.

² Représente le taux de remboursement mensuel pour les prêts aux particuliers garantis.

Aucune perte sur créances n'est prévue pour les prêts hypothécaires résidentiels, car ils sont garantis par un gouvernement.

Au cours des trois mois terminés le 30 avril 2011, il y a eu des échéances de prêts et de créances déjà titrisés de 1 225 millions de dollars (1 041 millions de dollars pour les trois mois terminés le 30 avril 2010). Le produit des nouvelles titrisations a été de 3 480 millions de dollars pour les trois mois terminés le 30 avril 2011 (4 600 millions de dollars pour les trois mois terminés le 30 avril 2010). Au cours des six mois terminés le 30 avril 2011, il y a eu des échéances de prêts et de créances déjà titrisés de 2 219 millions de dollars (2 723 millions de dollars pour les six mois terminés le 30 avril 2010). Le produit des nouvelles titrisations a été de 6 558 millions de dollars pour les six mois terminés le 30 avril 2011 (6 919 millions de dollars pour les six mois terminés le 30 avril 2010).

Note 6 : DÉRIVÉS

Le tableau suivant présente les résultats de l'inefficacité des couvertures pour les trois mois et les six mois terminés les 30 avril.

Résultats de l'inefficacité des couvertures

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les		Six mois terminés les	
	30 avril 2011	30 avril 2010	30 avril 2011	30 avril 2010
Gain net (perte nette) découlant des couvertures de juste valeur	(0,9) \$	(2,1) \$	6,7 \$	(6,3) \$
Gain net (perte nette) découlant des couvertures de flux de trésorerie	0,8	4,3	3,2	5,4

Les tranches des gains (pertes) sur dérivés qui ont été exclues de l'évaluation de l'efficacité des couvertures relativement aux activités de couverture de juste valeur et de flux de trésorerie sont comptabilisées dans les autres revenus à l'état des résultats consolidé intermédiaire. Au cours des trois mois et des six mois terminés le 30 avril 2011, les montants qui ont été exclus de l'évaluation de l'efficacité des couvertures ont représenté des gains respectivement de 11 millions de dollars et de 3 millions de dollars (pertes de respectivement 24 millions de dollars et 53 millions de dollars pour les trois mois et les six mois terminés le 30 avril 2010). Au cours des trois mois et des six mois terminés les 30 avril 2011 et 2010, la Banque n'a constaté aucun gain net ni aucune perte nette dans ses résultats par suite des engagements fermes couverts qui ont cessé d'être admissibles à titre de couvertures de juste valeur.

Au 30 avril 2011, la Banque prévoit qu'un gain net estimatif de 274 millions de dollars (perte nette de 13 millions de dollars au 30 avril 2010) constaté dans les autres éléments du résultat étendu sera reclassé dans le résultat net au cours des douze prochains mois. La durée maximale sur laquelle la Banque couvre son exposition aux variations des flux de trésorerie futurs pour les opérations prévues est de 28 ans. Au cours des trois mois et des six mois terminés le 30 avril 2011, les opérations prévues ont été réalisées dans tous les cas importants.

Note 7 : ACQUISITIONS ET AUTRES

a) Acquisition des Services financiers Chrysler

Le 1^{er} avril 2011, la Banque a acquis la totalité des actions ordinaires en circulation des Services financiers Chrysler pour une contrepartie au comptant d'environ 6,3 milliards de dollars. L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition. Les résultats des Services financiers Chrysler depuis la date de l'acquisition jusqu'au 30 avril 2011 ont été inclus dans les résultats consolidés de la Banque pour le trimestre terminé le 30 avril 2011. Au 1^{er} avril 2011, l'acquisition a ajouté un montant net de 3,1 milliards de dollars de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, 7,3 milliards de dollars de prêts, 2,3 milliards de dollars d'autres actifs et 6,6 milliards de dollars de passifs. Les prêts comprennent 1,0 milliard de dollars de prêts douteux acquis. La juste valeur estimative des prêts reflète les pertes sur créances prévues à la date d'acquisition. L'excédent de la juste valeur des actifs identifiables acquis par rapport à celle des passifs pris en charge d'environ 0,2 milliard de dollars a été attribué à l'écart d'acquisition. Les prêts acquis sont compris dans les prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers. La répartition du prix d'acquisition pourrait être rectifiée à mesure que la Banque terminera l'évaluation des actifs acquis et des passifs pris en charge.

b) TD Ameritrade Holding Corporation

Au 30 avril 2011, le placement comme présenté de la Banque dans TD Ameritrade Holding Corporation (TD Ameritrade) s'établissait à 43,3 % des actions émises et en circulation de TD Ameritrade.

Conformément à ses intentions communiquées auparavant, la Banque a vendu 17,3 millions d'actions de TD Ameritrade au cours des six mois terminés le 30 avril 2011 afin de réduire le pourcentage de sa participation directe qui est passée de 45,9 % au 31 octobre 2010 à 43,3 % au 30 avril 2011. La Banque a comptabilisé un gain de 8,1 millions de dollars à la suite de cette vente.

Note 8 : BILLETS ET DÉBENTURES SUBORDONNÉS

Le 2 novembre 2010, la Banque a émis 1 milliard de dollars de billets à moyen terme qui constituent une dette subordonnée dans le cadre de son programme de billets à moyen terme. Les billets à moyen terme porteront intérêt à un taux nominal de 3,367 % jusqu'au 2 novembre 2015, et au taux des acceptations bancaires majoré de 1,25 % par la suite jusqu'à l'échéance, le 2 novembre 2020. Les billets sont rachetables au pair au gré de la Banque sous réserve du consentement des organismes de réglementation, le 2 novembre 2015 et à toute date de paiement des intérêts par la suite. La Banque a inclus l'émission à titre de fonds propres de deuxième catégorie.

Le 18 janvier 2011, la Banque a racheté la totalité des billets à moyen terme à 4,317 % d'un capital de 1 milliard de dollars échéant le 18 janvier 2016 en circulation au prix de rachat du plein montant du capital. Cette émission a été admise à titre de fonds propres de deuxième catégorie.

Le 22 février 2011, une filiale de la Banque a racheté 4 millions de dollars US de débentures subordonnées de second rang.

Note 9 : CAPITAL SOCIAL

Le tableau suivant présente un sommaire des actions émises et en circulation au 30 avril 2011 et au 31 octobre 2010.

Actions ordinaires et actions privilégiées émises et en circulation et actions autodétenues

(en millions d'actions et en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2011		31 octobre 2010	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Actions ordinaires				
Solde au début de l'exercice	879,7	16 730 \$	859,6	15 357 \$
Produit des actions émises à l'exercice d'options sur actions	3,7	248	8,1	521
Actions émises dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes	4,0	315	7,7	546
Produit tiré de l'émission de nouvelles actions	–	–	3,6	252
Actions émises dans le cadre d'acquisitions	–	–	0,7	54
Solde à la fin de la période – actions ordinaires	887,4	17 293 \$	879,7	16 730 \$
Actions privilégiées – catégorie A				
Série O	17,0	425	17,0	425 \$
Série P	10,0	250	10,0	250
Série Q	8,0	200	8,0	200
Série R	10,0	250	10,0	250
Série S	10,0	250	10,0	250
Série Y	10,0	250	10,0	250
Série AA	10,0	250	10,0	250
Série AC	8,8	220	8,8	220
Série AE	12,0	300	12,0	300
Série AG	15,0	375	15,0	375
Série AI	11,0	275	11,0	275
Série AK	14,0	350	14,0	350
Solde à la fin de la période – actions privilégiées	135,8	3 395 \$	135,8	3 395 \$
Actions autodétenues – ordinaires¹				
Solde au début de l'exercice	(1,2)	(91) \$	(0,8)	(15) \$
Achat d'actions	(13,6)	(1 056)	(30,6)	(2 158)
Vente d'actions	13,5	1 043	30,2	2 082
Solde à la fin de la période – actions autodétenues – ordinaires	(1,3)	(104) \$	(1,2)	(91) \$
Actions autodétenues – privilégiées¹				
Solde au début de l'exercice	–	(1) \$	–	– \$
Achat d'actions	(1,0)	(27)	(2,3)	(63)
Vente d'actions	1,0	28	2,3	62
Solde à la fin de la période – actions autodétenues – privilégiées	–	– \$	–	(1) \$

¹ Lorsque, dans le cadre de ses activités de négociation, la Banque acquiert de ses propres actions, celles-ci sont classées comme des actions autodétenues, et leur coût est porté en déduction de l'avoir des actionnaires.

Note 10 : CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU

Le tableau suivant présente le cumul des autres éléments du résultat étendu de la Banque, déduction faite des impôts sur les bénéfices au 30 avril 2011 et au 31 octobre 2010.

Cumul des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur les bénéfices

(en millions de dollars canadiens)

	Aux	
	30 avril 2011	31 octobre 2010
Gain net latent (perte nette latente) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente, déduction faite des activités de couverture	911 \$	1 193 \$
Gain net latent (perte nette latente) de change sur les placements dans des filiales, déduction faite des activités de couverture	(4 647)	(2 901)
Gain net (perte nette) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	1 583	2 713
Total	(2 153) \$	1 005 \$

Note 11 : RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

Pour les trois mois et les six mois terminés le 30 avril 2011, la Banque a constaté une charge de rémunération pour l'attribution d'options sur actions respectivement de 8,8 millions de dollars et 17,3 millions de dollars (respectivement 12 millions de dollars et 19 millions de dollars pour les trois mois et les six mois terminés le 30 avril 2010).

Au cours des trois mois terminés les 30 avril 2011 et 2010, aucune option n'a été attribuée par la Banque. Au cours des six mois terminés le 30 avril 2011, 1,7 million d'options (1,7 million pour les six mois terminés le 30 avril 2010) ont été attribuées par la Banque à une juste valeur moyenne pondérée de 15,47 \$ l'option (14,09 \$ l'option pour les six mois terminés le 30 avril 2010).

La juste valeur des options attribuées a été estimée à la date d'attribution au moyen d'un modèle d'évaluation fondé sur un arbre binomial. Le tableau suivant présente les hypothèses utilisées pour l'estimation de la juste valeur des options pour les six mois terminés les 30 avril.

Hypothèses utilisées pour l'estimation de la juste valeur des options

	<i>Six mois terminés les</i>	
	30 avril 2011	30 avril 2010
Taux d'intérêt sans risque	2,7 %	2,7 %
Durée prévue des options	6,2 années	6,2 années
Volatilité prévue	26,6 %	26,6 %
Rendement de l'action prévu	3,34 %	3,24 %

Note 12 : AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Le tableau suivant présente les charges liées aux régimes de retraite principaux de la Banque, au régime d'avantages complémentaires de retraite principal et aux autres régimes de retraite importants pour les trois mois et les six mois terminés les 30 avril.

Charges liées aux régimes d'avantages sociaux futurs

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois terminés les</i>					
	Régimes de retraite principaux		Régime d'avantages complémentaires de retraite principal		Autres régimes de retraite¹	
	30 avril 2011	30 avril 2010	30 avril 2011	30 avril 2010	30 avril 2011	30 avril 2010
La charge de retraite nette comprend les éléments suivants :						
Prestations acquises par les employés	37 \$	25 \$	3 \$	2 \$	2 \$	2 \$
Frais d'intérêts sur les obligations au titre des prestations projetées	42	39	6	6	16	16
Rendement prévu des actifs des régimes ²	(46)	(42)	–	–	(12)	(12)
Pertes actuarielles (gains actuariels) comptabilisé(e)s dans la charge	16	7	–	–	4	2
Amortissement des coûts de modification de régime	2	2	(1)	(1)	1	1
Total	51 \$	31 \$	8 \$	7 \$	11 \$	9 \$

	<i>Six mois terminés les</i>					
	Régimes de retraite principaux		Régime d'avantages complémentaire de retraite principal		Autres régimes de retraite¹	
	30 avril 2011	30 avril 2010	30 avril 2011	30 avril 2010	30 avril 2011	30 avril 2010
La charge de retraite nette comprend les éléments suivants :						
Prestations acquises par les employés	74 \$	50 \$	6 \$	4 \$	5 \$	4 \$
Frais d'intérêts sur les obligations au titre des prestations projetées	84	78	12	12	31	32
Rendement prévu des actifs des régimes ²	(92)	(84)	–	–	(23)	(23)
Pertes actuarielles (gains actuariels) comptabilisé(e)s dans la charge	31	14	–	–	8	4
Amortissement des coûts de modification de régime	5	4	(2)	(2)	2	2
Total	102 \$	62 \$	16 \$	14 \$	23 \$	19 \$

¹ Comprennent le régime de retraite à prestations déterminées de CT, le régime de retraite à prestations déterminées de TD Banknorth et les régimes de retraite complémentaires. Les autres régimes offerts par la Banque et certaines de ses filiales ne sont pas considérés comme importants aux fins de la présentation de l'information financière.

² Le rendement réel des actifs des régimes de retraite principaux a été respectivement de 84 millions de dollars et 281 millions de dollars pour les trois mois et les six mois terminés le 30 avril 2011 (respectivement 63 millions de dollars et 149 millions de dollars pour les trois mois et les six mois terminés le 30 avril 2010).

FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau suivant présente les cotisations de la Banque à ses régimes de retraite et à son régime d'avantages complémentaires de retraite principal au cours des trois mois et des six mois terminés les 30 avril.

Cotisations aux régimes

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois terminés les</i>		<i>Six mois terminés les</i>	
	30 avril 2011	30 avril 2010	30 avril 2011	30 avril 2010
Régimes de retraite principaux	50 \$	44 \$	97 \$	82 \$
Régime d'avantages complémentaires de retraite principal	2	2	5	4
Autres régimes de retraite	4	2	8	5
Total	56 \$	48 \$	110 \$	91 \$

Au 30 avril 2011, la Banque prévoit verser des cotisations additionnelles de 93 millions de dollars à ses régimes de retraite principaux, de 5 millions de dollars à son régime d'avantages complémentaires de retraite principal et de 8 millions de dollars à ses autres régimes de retraite d'ici la fin de l'exercice. Cependant, le montant des cotisations futures peut changer si la Banque révisé le niveau actuel de ses cotisations en cours d'exercice.

Note 13 : FRAIS D'INTÉGRATION ET DE RESTRUCTURATION

Par suite de ses acquisitions et des initiatives d'intégration et de restructuration connexes, la Banque a engagé des frais d'intégration respectivement de 30 millions de dollars et de 51 millions de dollars au cours des trois mois et des six mois terminés le 30 avril 2011 (respectivement néant et 54 millions de dollars au cours des trois mois et des six mois terminés le 30 avril 2010). Les frais d'intégration incluent des frais relatifs aux technologies de l'information, des coûts de maintien de l'effectif, des honoraires de consultation externe, des coûts de marketing (notamment les communications avec la clientèle et la diffusion de la nouvelle marque) et des frais de déplacement liés à l'intégration. Dans l'état des résultats consolidé intermédiaire, les frais d'intégration sont inclus dans les frais autres que d'intérêts.

Au cours des trois mois et des six mois terminés le 30 avril 2011, la Banque n'a pas engagé de frais de restructuration (respectivement néant et 17 millions de dollars pour les trois mois et les six mois terminés le 30 avril 2010). Les frais de restructuration se composent principalement des frais liés aux indemnités de départ, des frais liés à la modification des contrats d'emploi et de primes de certains dirigeants, des frais liés à la résiliation de contrats et de la dépréciation d'actifs à long terme. Dans l'état des résultats consolidé intermédiaire, ces frais sont compris dans les frais de restructuration.

Note 14 : BÉNÉFICE PAR ACTION

Le tableau suivant présente le bénéfice de base et le bénéfice dilué par action de la Banque pour les trois mois et les six mois terminés les 30 avril.

Bénéfice de base et dilué par action

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois terminés les</i>		<i>Six mois terminés les</i>	
	30 avril 2011	30 avril 2010	30 avril 2011	30 avril 2010
Bénéfice de base par action				
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	1 292 \$	1 128 \$	2 784 \$	2 376 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en millions)	883,1	863,8	881,2	861,5
Total (en dollars)	1,46 \$	1,31 \$	3,16 \$	2,76 \$
Bénéfice dilué par action				
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	1 292 \$	1 128 \$	2 784 \$	2 376 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en millions)	883,1	863,8	881,2	861,5
Options sur actions potentiellement exerçables, selon la méthode du rachat d'actions	5,2	5,6	4,7	5,2
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation – dilué	888,3	869,4	885,9	866,7
Total (en dollars)¹	1,46 \$	1,30 \$	3,14 \$	2,74 \$

¹ Pour les six mois terminés le 30 avril 2011, le calcul du bénéfice dilué par action tient compte des options puisqu'il n'y a pas eu de cas où le prix des options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque. Pour les six mois terminés le 30 avril 2010, le calcul du bénéfice dilué par action ne tenait pas compte d'une moyenne pondérée de 4,5 millions d'options sur actions en cours à un prix d'exercice moyen pondéré de 70,10 \$ l'option, puisque le prix des options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque.

Note 15 : INFORMATIONS SECTORIELLES

Aux fins de la présentation de l'information de gestion, l'exploitation et les activités de la Banque s'articulent autour des quatre principaux secteurs d'exploitation suivants : Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Gestion de patrimoine, y compris TD Ameritrade, Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, regroupés sous la marque TD Bank, la banque américaine la plus pratique, et Services bancaires de gros. Les résultats des Services financiers Chrysler aux États-Unis sont inclus dans ceux de TD Bank, N.A. et sont présentés dans les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis. Les résultats des Services financiers Chrysler au Canada sont inclus dans ceux de la Banque Toronto-Dominion et sont présentés dans les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada. Les frais d'intégration liés à l'acquisition des Services financiers Chrysler sont présentés dans le secteur Siège social. Les autres activités de la Banque sont regroupées au sein du secteur Siège social.

Avec prise d'effet au premier trimestre de 2011, les résultats d'exploitation et les prêts rattachés aux activités américaines de cartes de crédit ont été transférés des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada aux Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis aux fins de la présentation de l'information sur les secteurs. En outre, la Banque a apporté une modification à ses méthodes de répartition qui fait en sorte que certains éléments auparavant présentés dans le secteur Siège social sont maintenant attribués à d'autres secteurs. Ces changements n'ont aucune incidence sur les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque. Les résultats des périodes précédentes n'ont pas été reclassés.

Le tableau ci-après présente un sommaire des résultats de ces secteurs pour les trois mois et les six mois terminés les 30 avril.

Résultats par secteur d'activité

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Trois mois terminés les

	Services bancaires personnels et commerciaux au Canada		Gestion de patrimoine		Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis		Services bancaires de gros		Siège social		Total	
	30 avril 2011	30 avril 2010	30 avril 2011	30 avril 2010	30 avril 2011	30 avril 2010	30 avril 2011	30 avril 2010	30 avril 2011	30 avril 2010	30 avril 2011	30 avril 2010
Revenu (perte) d'intérêts net(te)	1 765 \$	1 717 \$	105 \$	80 \$	1 048 \$	879 \$	384 \$	456 \$	(223) \$	(342)	3 079 \$	2 790 \$
Revenus autres que d'intérêts	811	801	601	532	322	294	201	252	108	98	2 043	1 977
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	191	256	–	–	171	168	7	10	(26)	(69)	343	365
Frais autres que d'intérêts	1 229	1 187	496	452	820	677	357	372	299	265	3 201	2 953
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices	1 156	1 075	210	160	379	328	221	326	(388)	(440)	1 578	1 449
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	309	314	60	49	76	83	41	106	(199)	(244)	287	308
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales, déduction faite des impôts sur les bénéfices	–	–	–	–	–	–	–	–	25	26	25	26
Quote-part du bénéfice net d'une société liée, déduction faite des impôts sur les bénéfices	–	–	57	56	–	–	–	–	9	5	66	61
Bénéfice net (perte nette)	847 \$	761 \$	207 \$	167 \$	303 \$	245 \$	180 \$	220 \$	(205) \$	(217)	1 332 \$	1 176 \$

**Total de l'actif
(en milliards de
dollars canadiens)**

Bilan	226,4 \$	189,4 \$	21,6 \$	20,1 \$	153,6 \$	162,2 \$	165,0 \$	169,9 \$	63,3 \$	32,3	629,9 \$	573,9 \$
Titrisés ¹	67,2	62,1	–	–	0,1	–	3,9	4,0	(19,9)	(17,7)	51,3	48,4

(en millions de dollars canadiens)

Six mois terminés les

Revenu (perte) d'intérêts net(te)	3 587 \$	3 461 \$	209 \$	146 \$	2 125 \$	1 708 \$	759 \$	969 \$	(436) \$	(645)	6 244 \$	5 639 \$
Revenus autres que d'intérêts	1 653	1 596	1 184	1 056	636	609	553	652	312	252	4 338	4 165
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	404	571	–	–	373	369	13	18	(33)	(76)	757	882
Frais autres que d'intérêts	2 441	2 381	997	898	1 629	1 423	748	748	579	484	6 394	5 934
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices	2 395	2 105	396	304	759	525	551	855	(670)	(801)	3 431	2 988
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	643	624	113	92	136	99	134	263	(396)	(500)	630	578
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales, déduction faite des impôts sur les bénéfices	–	–	–	–	–	–	–	–	51	53	51	53
Quote-part du bénéfice net d'une société liée, déduction faite des impôts sur les bénéfices	–	–	105	99	–	–	–	–	18	17	123	116
Bénéfice net (perte nette)	1 752 \$	1 481 \$	388 \$	311 \$	623 \$	426 \$	417 \$	592 \$	(307) \$	(337)	2 873 \$	2 473 \$

¹ Les actifs titrisés continuent d'être présentés dans les secteurs d'où proviennent les prêts initiaux.

Note 16 : ÉVENTUALITÉS

La Banque a été citée comme défenderesse dans quatre recours collectifs aux États-Unis qui contestent la manière dont elle calcule et perçoit les frais de découvert. Ces recours ont tous été transférés à la United States District Court pour le Southern District of Florida afin que les procédures préliminaires soient jumelées à des recours similaires pendants contre d'autres banques. Les demandeurs contestent en général, mais non exclusivement, la manière dont les opérations de débit sont mises en lot et enregistrées par ordre décroissant des montants plutôt que par ordre chronologique. Ils allèguent que la méthode et les pratiques d'enregistrement contreviennent à un engagement implicite de bonne foi dans le contrat avec le client, constituent des pratiques injustes et trompeuses, entraînent un détournement du bien du client, que la Banque doit être condamnée à des dommages-intérêts compensatoires équivalant à la totalité des frais de découvert perçus à la suite des pratiques contestées ainsi que des dommages-intérêts exemplaires, qu'une injonction doit mettre fin aux pratiques contestées et que la Banque doit acquitter les honoraires d'avocats, les frais judiciaires et les intérêts. La demande de rejet des recours déposée par la Banque a été refusée, et l'enquête préalable est déjà commencée. Vu l'étape en cours du litige et de l'enquête préalable, il est trop tôt pour déterminer le montant ou l'ordre de grandeur des pertes possibles.

Note 17 : FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

La Banque gère son capital conformément aux lignes directrices établies par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF). Les lignes directrices sur les fonds propres réglementaires évaluent les fonds propres compte tenu des risques de crédit, risques de marché et risques opérationnels. La Banque applique plusieurs directives, procédures et contrôles en matière de fonds propres pour réaliser ces objectifs.

Au cours des six mois terminés le 30 avril 2011, la Banque s'est conformée à la ligne directrice du BSIF sur les ratios de fonds propres et le ratio de l'actif par rapport aux fonds propres.

Cette ligne directrice repose sur le «Dispositif révisé de convergence internationale de la mesure et des normes de fonds propres» (Bâle II), émis par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire. La situation des fonds propres réglementaires de la Banque au 30 avril 2011 et au 31 octobre 2010 était comme suit :

Situation des fonds propres réglementaires

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	30 avril 2011	31 octobre 2010	<i>Aux</i>
Fonds propres de première catégorie	25 828 \$	24 386 \$	
Ratio des fonds propres de première catégorie ¹	12,7 %	12,2 %	
Total des fonds propres ²	33 082 \$	31 070 \$	
Ratio du total des fonds propres ³	16,3 %	15,5 %	
Ratio de l'actif par rapport aux fonds propres ⁴	16,9	17,5	

¹ Le ratio des fonds propres de première catégorie est calculé comme le total des fonds propres de première catégorie divisé par les actifs pondérés en fonction des risques.

² Le total des fonds propres comprend les fonds propres de première et de deuxième catégories.

³ Le ratio du total des fonds propres est calculé comme le total des fonds propres divisé par les actifs pondérés en fonction des risques.

⁴ Le ratio de l'actif par rapport aux fonds propres est calculé comme le total de l'actif plus les instruments de crédit hors bilan, tels que certaines lettres de crédit et garanties, moins les placements dans des sociétés liées, les écarts d'acquisition et les actifs nets incorporels, divisé par le total des fonds propres rajusté.

Les cibles du BSIF pour les banques canadiennes à l'égard de leur ratio des fonds propres de première catégorie et de leur ratio du total des fonds propres sont de respectivement 7 % et 10 %.

Note 18 : GESTION DES RISQUES

Les politiques et les procédures relatives à la gestion des risques de la Banque sont présentées dans le rapport de gestion. Les passages ombragés de la rubrique «Gestion des risques» du rapport de gestion figurant dans le présent rapport aux actionnaires, en ce qui a trait aux risques de marché et d'illiquidité, font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les politiques et procédures relatives à la gestion des risques de la Banque, reportez-vous également aux passages ombragés de la rubrique «Gestion des risques» du rapport de gestion de 2010.

RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES ET DES INVESTISSEURS

Service des relations avec les actionnaires

Si vous :	Votre demande de renseignements porte sur ce qui suit :	Veillez communiquer avec les personnes suivantes :
êtes un actionnaire inscrit (votre nom figure sur votre certificat d'actions)	un dividende non reçu, un certificat d'actions égaré, une question de succession, un changement d'adresse ou d'inscription, un changement de compte bancaire pour le dépôt des dividendes, le régime de réinvestissement des dividendes, l'élimination des envois en double aux actionnaires ou l'interruption et la reprise des envois de rapports annuels et trimestriels	Agent des transferts : Compagnie Trust CIBC Mellon C.P. 7010 Succursale postale de la rue Adelaide Toronto (Ontario) M5C 2W9 416-643-5500 ou sans frais au 1-800-387-0825 inquiries@cibcmellon.com ou www.cibcmellon.com
déterminez vos actions TD par l'entremise du système d'inscription direct aux États-Unis	un dividende non reçu, un certificat d'actions égaré, une question de succession, un changement d'adresse ou d'inscription, l'élimination des envois en double aux actionnaires ou l'interruption (ou la reprise) des envois de rapports annuels et trimestriels	Coagent des transferts et agent comptable des registres : BNY Mellon Shareowner Services P.O. Box 358015 Pittsburgh, Pennsylvania 15252-8015 ou 480 Washington Boulevard Jersey City, New Jersey 07310 1-866-233-4836 Service ATS (pour malentendants) : 1-800-231-5469 Actionnaires à l'extérieur des États-Unis : 201-680-6578 Service ATS pour actionnaires à l'extérieur des États-Unis : 201-680-6610 www.bnymellon.com/shareowner/equityaccess
êtes actionnaire non inscrit d'actions de TD qui sont détenues au nom d'un intermédiaire, comme une banque, une société de fiducie, un courtier en valeurs mobilières ou une autre personne désignée	vos actions de la Banque TD, notamment des questions au sujet du régime de réinvestissement des dividendes et de l'envoi de documents aux actionnaires	Votre intermédiaire

Pour toute autre question, les actionnaires peuvent communiquer avec le Service des relations avec les actionnaires de TD par téléphone au 416-944-6367 ou au 1-866-756-8936, ou par courriel à l'adresse tdshinfo@td.com.

Veillez prendre note qu'en nous faisant parvenir un courriel ou en nous laissant un message vocal, vous consentez à ce que nous transmettions votre demande aux personnes aptes à vous répondre.

Renseignements généraux

Communiquer avec les Affaires internes et publiques au
416-982-8578

Produits et services : Communiquer avec TD Canada Trust, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 au
1-866-233-2323

En anglais : 1-866-567-8888

En cantonais/mandarin : 1-800-328-3698

Service de télécommunications à l'intention des malentendants : 1-800-361-1180

Site Web : <http://www.td.com>

Adresse courriel : customer.service@td.com

Conférence téléphonique sur les résultats trimestriels

Le Groupe Banque TD donnera une conférence téléphonique sur les résultats, à Toronto (Ontario) le 26 mai 2011. La conférence sera diffusée en direct sur le site Web de TD à 15 h HE. Au cours de la conférence téléphonique et de la diffusion Web, des dirigeants de TD présenteront les résultats financiers de la Banque pour son deuxième trimestre. Une période de questions destinée aux analystes suivra. Les documents accompagnant les exposés qui auront lieu pendant la conférence seront offerts sur le site Web de TD à l'adresse http://www.td.com/investor/qtr_2011.jsp, le 26 mai 2011 vers 12 h HE. Une ligne téléphonique pour écoute seulement sera accessible au 416-644-3414 ou au 1-800-814-4859 (sans frais).

La version archivée de la conférence téléphonique et des documents des exposés pourra être consultée à l'adresse

http://www.td.com/investor/qtr_2011.jsp. Il sera également possible d'écouter la conférence à partir de 18 h HE, le 26 mai 2011, jusqu'au 27 juin 2011, en composant le 416-640-1917 ou le 1-877-289-8525 (sans frais). Le code d'accès est le 4433527, suivi du carré.